

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE PARCOURS D'UN AGENT DANS LE CHAMP LITTÉRAIRE QUÉBÉCOIS:
LE CAS DE L'ÉDITEUR ÉDOUARD GARAND

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES LITTÉRAIRES

PAR
ROBERT MARQUIS

FÉVRIER 2020

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	iii
INTRODUCTION UN CAS PARTICULIER DANS L'HISTOIRE DE L'ÉDITION AU QUÉBEC.....	1
CHAPITRE I LES DÉTERMINATIONS EXTÉRIEURES DU CHAMP LITTÉRAIRE : L'ÉTAT, LE CLERGÉ, L'ÉCOLE	8
1.1 La législation	10
1.2 La politique.....	15
1.3 La censure.....	21
CHAPITRE II LE MODÈLE D'ÉDITION D'ÉDOUARD GARAND	31
2.1 Le rôle de l'éditeur	32
2.2 Le format des publications	37
2.3 La mise en marché.....	40
2.4 La question paralittéraire	44
CHAPITRE III LES AUTRES AGENTS DU CHAMP LITTÉRAIRE	54
3.1 Les écrivains	56
3.2 Les lecteurs.....	62
3.3 Les critiques.....	66
CONCLUSION UNE LITTÉRATURE NATIONALE QUI SE FAIT.....	77
BIBLIOGRAPHIE.....	85

RÉSUMÉ

L'éditeur Édouard Garand (1901-1965) publie au cours des années 1920 et 1930 un grand nombre de titres de littérature populaire, notamment dans sa collection « Le roman canadien ». Garand publie au moins la moitié de tout ce qui se publie au Québec au cours de cette période. Ce qui nous intéresse ici est de voir quelle est la place d'Édouard Garand dans la constitution de l'institution littéraire au Québec. Nous tentons de déterminer dans ce mémoire en quoi les Éditions Édouard Garand sont importantes dans l'histoire littéraire québécoise et dans son autonomisation. Pour y arriver, nous nous penchons sur le contexte sociohistorique, sur le fonctionnement de la maison d'édition, sur les différentes définitions du phénomène paralittéraire, ainsi que sur la vie littéraire et sur l'étude de l'institution littéraire au Québec. L'étude des archives de l'éditeur, de ses publications et d'études sur le milieu de l'édition sont les principales sources.

Mon hypothèse est que le parcours de cet éditeur, en tant qu'agent, permet d'éclairer l'évolution du champ littéraire québécois. Édouard Garand incarnait à l'époque un nouveau type d'éditeur, et il apparaît aujourd'hui à bien des égards comme un précurseur. Garand mit en œuvre des techniques de marketing et de commercialisation inédites au Québec. Le fait de miser uniquement sur la publication d'auteurs canadiens-français apparaissait également comme une grande nouveauté à l'époque. Ainsi, pour la première fois, de nombreux Canadiens français ont pu lire des livres écrits par des auteurs canadiens-français. À partir de quel moment peut-on parler de littérature nationale? Comment se constitue-t-elle? Comment la grande popularité de la collection « Le roman canadien » aurait-elle permis à une littérature nationale d'exister grâce à l'ampleur de son lectorat? Les réponses à ces questions nous permettent de démontrer qu'il existe un lien entre le travail éditorial de Garand et la constitution d'une littérature nationale au Québec.

MOTS CLÉS : Édouard Garand, Histoire de l'édition au Québec, Théorie de l'institution littéraire, Théorie du champ littéraire, Édition, Littérature québécoise, Littérature populaire, 20^e siècle, Québec

INTRODUCTION

UN CAS PARTICULIER DANS L'HISTOIRE DE L'ÉDITION AU QUÉBEC

Qu'est-ce qu'une littérature nationale ? Cette question traverse le discours critique sur la littérature « canadienne » et québécoise depuis longtemps. Au début du XXe siècle en particulier, de nombreux critiques et penseurs, tels Henri-Raymond Casgrain¹, Camille Roy², Olivar Asselin³ et Jules Fournier⁴, se sont penchés sur cette question, que ce soit pour dire ce que la littérature nationale doit être ou ne pas être, et sur les conditions de son émergence, en cours ou à venir. À partir de la théorie de Pierre Bourdieu⁵, mais aussi des travaux de Jacques Dubois⁶, de Lucie Robert⁷, de « La vie littéraire au Québec » (V.L.Q.)⁸, de Jacques Michon⁹ et du Groupe de recherche sur l'édition littéraire au Québec (G.R.É.L.Q.), nous nous pencherons sur le cas particulier des éditions Édouard Garand. Mon hypothèse est que le parcours d'un éditeur, en tant qu'agent, peut permettre d'éclairer l'évolution du champ littéraire québécois.

¹ Henri-Raymond Casgrain, 1831-1904, historien et critique littéraire.

² Camille Roy, 1870-1943, critique littéraire.

³ Olivar Asselin, 1874-1937, journaliste et critique littéraire.

⁴ Jules Fournier, 1884-1918, journaliste, écrivain et critique littéraire.

⁵ Pierre Bourdieu, « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no. 89, septembre 1991, p. 4-46.

⁶ Notamment : Jacques Dubois, *L'institution de la littérature. Introduction à une sociologie*, Bruxelles, Labor, Paris, Nathan, coll. « Dossiers Média », 1978, 188 p.

⁷ Notamment : Lucie Robert, *L'institution du littéraire au Québec*, Québec, Presses de l'université Laval, coll. « Vie des lettres québécoises », 1989, 272 p.

⁸ Denis Saint-Jacques et Lucie Robert (dir.), *La vie littéraire au Québec. T. 6 : 1919-1933*, Québec, Les Presses de l'université Laval, 2010, 748 p.

⁹ Entre autres, Jacques Michon (dir.), *Histoire de l'édition littéraire au Québec au XXe siècle. T. 1 : La naissance de l'éditeur 1900-1939* ; et T. 2 : *Le temps des éditeurs 1940-1959*, Montréal, Fides, 1999, 482 p. et 540 p. et Jacques Michon, « L'édition en français », dans Jacques Michon et Carole Gerson (dir.), *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada. T. 3 : de 1918 à 1980*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 2007, 638 p.

Édouard Garand (1901-1965), fils unique d'un imprimeur et petit-fils d'un typographe à *La Presse*¹⁰, représente un cas particulier dans l'histoire de l'édition au Québec. Homme d'affaires avisé et soucieux de la rentabilité de son entreprise, il apparaît également comme un précurseur des maisons d'édition modernes au Québec, notamment par la publication de romans populaires. Si la qualité n'est pas toujours de mise, les livres de la collection « Le roman canadien », qui fut la plus populaire et la plus emblématique de cet éditeur¹¹, rencontrent un grand succès, et représenteraient selon Jacques Michon 40% de la production romanesque québécoise entre 1923 et 1932¹². À partir du milieu des années vingt, le tirage de chaque roman atteint plus de dix mille exemplaires; selon Garand, « ces chiffres détruisent facilement le préjugé selon lequel les Canadiens français seraient indifférents à la production littéraire de leurs auteurs¹³ ».

La piètre qualité de certaines publications et le fait qu'aucune d'entre elles n'ait été retenue dans notre histoire littéraire ont cependant entraîné les Éditions Garand dans l'oubli. Comme le souligne Claude-Marie Gagnon : « Les spécialistes de la littérature québécoise ne semblent pas vouer une profonde estime aux productions de cet éditeur¹⁴ ». Pourtant, Garand incarnait à l'époque un nouveau type d'éditeur, et il apparaît aujourd'hui à bien des égards comme un précurseur. Garand mit en œuvre des techniques de marketing et de commercialisation nouvelles. Par ailleurs, l'éditeur rétribuait ses auteurs, alors qu'auparavant ceux-ci devaient publier à compte d'auteur. Le fait de miser uniquement sur la publication d'auteurs canadiens-français apparaissait également comme une grande nouveauté à l'époque. Les publicités de la maison d'édition rendent compte abondamment de ces innovations. Il est plutôt inusité de voir que le mode de fonctionnement même de la maison d'édition pouvait

¹⁰ D'après Ginette Michaud, *Répertoire numérique détaillé du fonds Édouard Garand (P64)*, Montréal, Université de Montréal, Service des archives, no. 34, 1978, 127 p.

¹¹ L'importance de cette collection pour les Éditions Garand est notamment signifiée par le fait que le papier à en-tête de l'éditeur, servant notamment pour sa correspondance et pour ses contrats d'édition, porte la mention « Éditeur "Le roman canadien" », en marge de la raison sociale et de l'adresse de l'entreprise.

¹² Cité dans Michel Biron, François Dumont et Élisabeth Nardout-Lafarge, *Histoire de la littérature québécoise*, Montréal, Boréal, 2007, p. 210.

¹³ Ginette Michaud, *Répertoire numérique détaillé du fonds Édouard Garand (P64)*, *op. cit.*, 127 p.

¹⁴ Claude-Marie Gagnon, « Les Éditions Édouard Garand et la culture populaire québécoise », *Voix et Images*, vol. 10, no 1, automne 1984, p. 122.

alors constituer un argument de vente. Au discours sur ce que devrait être la littérature canadienne-française du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, on voit se substituer un discours sur l'importance même de la structure de l'institution. Gilles Marcotte avait souligné en 1981 que « L'originalité la plus certaine de la littérature québécoise, dans le monde actuel, lui vient moins de ses œuvres, quel que soit le jugement porté sur elles, que de son caractère institutionnel fortement marqué¹⁵ ».

Les théories de Bourdieu et de Dubois ont été élaborées à partir de l'étude du XIX^e siècle en France, au moment « où la littérature accède à un régime d'autonomie et de spécialisation¹⁶ ». Ces théories ont été adaptées au cas du champ littéraire québécois, notamment par Robert¹⁷, Denis Saint-Jacques¹⁸ et Daniel Chartier¹⁹. Les travaux de *La vie littéraire au Québec* témoignent notamment de la richesse de la recherche et de l'analyse institutionnelle au Québec. On ne peut pas étudier comment s'est formé un champ littéraire dans un pays et tenter d'y voir la même chose dans un autre, puisque celui-ci se forme à partir de ses propres conflits. Ainsi, selon Robert : « La littérature québécoise, comme la formation sociale qui lui donne naissance, n'est pas indépendante, mais elle n'est pas non plus le simple reflet de fonctions élaborées ailleurs²⁰ ». On peut cependant faire des parallèles entre des contextes qui se ressemblent. Par exemple, selon Dubois, au XIX^e siècle en France,

[...] trois séries de faits vont intervenir qui favoriseront l'affranchissement économique, social et idéologique des groupes d'écrivains et d'artistes : le développement d'un public de consommateurs virtuels diversifiés socialement, le développement d'un corps de producteurs de biens symboliques qui se professionnalisent, la multiplication des instances de consécration et de diffusion qui, en quelque sorte, se spécialisent²¹.

¹⁵ Gilles Marcotte, « Institutions et courants d'air », *Liberté*, no 134, vol. XXIII, no 2, mars-avril 1981, p. 6.

¹⁶ Jacques Dubois, *L'institution de la littérature. Introduction à une sociologie*, op. cit., p. 27.

¹⁷ Lucie Robert, *L'institution du littéraire au Québec*, op. cit., 272 p.

¹⁸ Denis Saint-Jacques, et Lucie Robert (dir.), *La vie littéraire au Québec. T. 6 : 1919-1933*, op. cit., 748 p.

¹⁹ Daniel Chartier, *L'émergence des classiques. La réception de la littérature québécoise des années 1930*, Montréal, Fides, coll. « Nouvelles études québécoises », 2000, 307 p.

²⁰ Lucie Robert, « Institution, forme institutionnelle et droit », dans Maurice Lemire [dir.], *L'institution littéraire*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986, p. 18.

²¹ Jacques Dubois, *L'institution de la littérature. Introduction à une sociologie*, op. cit., p. 27.

Cette situation est similaire à celle du Québec au cours des années vingt et trente. Michon affirme ainsi qu'on « observe des transformations et de nouvelles orientations » du milieu de l'édition au cours de cette période « qui témoignent d'une mutation en profondeur des valeurs littéraires²² ». Nous allons voir pourquoi et comment les Éditions Garand participent à ces changements dans le champ littéraire. En 1991, Réginald Hamel soulignait que très peu de chercheurs s'étaient concentrés sur la littérature populaire au Québec, mais que « L'histoire a démontré par la suite que ces dites “nullités” avaient eu un impact social et littéraire énorme sur notre littérature²³ ». Marc-André Goulet et François Landry rappellent ainsi que même si « L'histoire littéraire a longtemps laissé dans l'ombre la production de cet éditeur, considérée comme inférieure et négligeable²⁴ », celui-ci fut « l'un des premiers à effectuer une percée auprès du large public et [...] un pionnier du roman populaire canadien-français²⁵ ». La sociologie de la littérature a ouvert la voie à de nouveaux aspects du phénomène littéraire. Cette approche a permis, entre autres, l'étude de la littérature populaire, qui était auparavant ignorée dans les milieux lettrés.

Afin d'étudier le champ littéraire, il importe donc de s'intéresser aux marges de ce qui est généralement admis comme étant de la « littérature ». Celle-ci ne se constitue pas uniquement de « grandes œuvres » qui ont été retenues et que nous considérons comme marquantes dans une histoire littéraire écrite *a posteriori*. La vie littéraire est constituée d'échanges et de conflits, qui font vivre et évoluer à la fois le marché du livre et la « littérature » en tant que telle. Cette dernière, comme le souligne Robert, « [...] ne peut pas être réduite aux grands auteurs et aux grandes œuvres et que son étude doit rendre compte tout autant des œuvres ratées, mal écrites, qui ont été publiées ou lues à une époque donnée²⁶ ». On trouve dans l'histoire de la littérature québécoise des conflits originaux auxquels une littérature

²² Jacques Michon, « Albert Lévesque. Entre “individualistes” et nationalistes », *L'édition littéraire en quête d'autonomie. Albert Lévesque et son temps*, Québec, Les Presses de l'université Laval, 1994, p. 102.

²³ Réginald Hamel, « Postface », dans Ubald Paquin, *Jules Faubert, roi du papier*, suivi de *Les caprices du cœur*, Montréal, Guérin, coll. « Le Hibou blanc », 1991 [1923], p. 385.

²⁴ Marc-André Goulet et François Landry, « Chapitre XI : L'édition populaire : Édouard Garand », dans Jacques Michon (dir.), *Histoire de l'édition littéraire au Québec au XXe siècle, vol. 1 : La naissance de l'éditeur, 1900-1939, op. cit.*, p. 313.

²⁵ *Ibid.*, p. 313.

²⁶ Lucie Robert, *L'institution du littéraire au Québec, op. cit.*, p. 17.

nationale comme celle de la France n'est pas confrontée. Robert a aussi soulevé le fait que « la frontière géopolitique du Québec n'est [...] pas très nette : [...] le Québec a des frontières perméables, perméables au Canada et aux communautés francophones hors Québec, à la France, aux États-Unis²⁷ ». Plusieurs collaborateurs et auteurs des Éditions Garand n'habitent pas le Québec, comme Jean Féron qui est originaire de la Saskatchewan ou « Madame A. B. Lacerte » d'Ottawa. L'influence américaine est aussi perceptible, ne serait-ce que par la personnalité même de l'éditeur Garand qui incarne bien le « self made man » à l'américaine de son temps. Le discours publicitaire de l'éditeur pourrait également rappeler celui du cinéma américain et de ses « blockbusters », du moins plus que le marketing traditionnel pour le marché du livre. Selon Maurice Lemire, les écrivains de l'époque avaient « conscience que l'imitation servile des Français ne donnerait jamais de résultats et que la littérature canadienne aurait toujours ainsi une allure de sous-produit²⁸ ». Il leur faut donc s'affirmer par rapport à la France, à la fois dans ce qu'ils ont de commun avec elle et dans ce qui les différencie. L'autonomisation de la littérature au Québec se fait par la mise en place de ses propres structures, telles que l'édition et la critique.

Occupant une position dominée dans un « champ du pouvoir » plus vaste, le champ littéraire est en relation avec des instances gouvernementales ou religieuses qui ont une influence sur lui, et c'est ce qui sera abordé dans le premier chapitre, notamment à travers la législation et la censure. Un éditeur comme Garand ne se contente pas de publier l'œuvre d'un auteur, il intervient dans la production même de l'œuvre, et c'est lui qui en assure la production et la diffusion. L'éditeur devient ainsi un agent important du champ littéraire; il y exerce ainsi un pouvoir institutionnel qui lui permet de le transformer. L'étude du fonctionnement interne des Éditions Garand et de la mise en marché de ses publications sera l'objet du second chapitre. Nous y aborderons également la paralittérature, dont la collection « Le roman canadien » fut une des premières manifestations au Québec. L'industrialisation des moyens de production et l'urbanisation sont des facteurs importants dans l'émergence de la littérature populaire au Québec. Alors qu'au début du XX^e siècle, le tiers des Canadiens français habitent en ville, au

²⁷ Lucie Robert, « Institution, forme institutionnelle et droit », *op. cit.*, p. 18.

²⁸ Maurice Lemire, « Introduction à la littérature québécoise (1900-1939) », dans Maurice Lemire, *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. T 2 (1900-1939)*, 2^e éd. rev. et corr., Montréal, Fides, 1987 [1980], p. XIX.

début des années 1930, on en compte 60%²⁹. De plus, avec le développement du réseau scolaire et l’alphabétisation, le nombre de lecteurs augmente. Avec les éditions Garand, on ne juge plus uniquement les œuvres sur leurs qualités intrinsèques, mais aussi en fonction du nombre de lecteurs, et ceux-ci deviennent donc également des agents du champ littéraire qu’il convient de considérer et que nous aborderons dans le troisième chapitre. Les écrivains et leur statut dans l’organisation de Garand seront aussi abordés dans ce chapitre, ainsi que les critiques à travers leur fort pouvoir institutionnel. En conclusion, nous aborderons le rôle de la transmission et du discours critique sur les œuvres dans la constitution de l’histoire littéraire.

On trouve dans de nombreux articles du supplément littéraire « La vie canadienne » un discours qui met en opposition le succès des romans populaires de la collection « Le roman canadien » à une littérature qui ne s’adresserait qu’à une élite. Cette opposition est essentielle à l’avènement de l’institution littéraire. Selon Michon, cette division est la première observation de l’autonomisation du champ littéraire :

[...] lorsqu’il fait appel à l’expertise des pairs, auteurs, critiques et lecteurs professionnels, l’éditeur sollicite plutôt la logique de la sphère restreinte de la production littéraire, tandis que les maisons qui visent avant tout la large diffusion donnent le premier rang aux commerciaux. La division du champ littéraire moderne s’affirme là d’abord³⁰.

Nous porterons donc une attention particulière dans ce mémoire au discours sur l’édition et sur le milieu littéraire présent dans le contenu éditorial et critique de « La vie canadienne », et dans les archives de l’éditeur. La lecture d’études sur d’autres éditeurs seront mises à contribution; par exemple, l’étude de Robert sur Camille Roy³¹, celle de Jacques Michon sur les Éditions

²⁹ Voir René Durocher, Paul-André Linteau, et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain. T. 1 : De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal, coll. « Boréal compact », no 14, 1989 [1979], p. 469-470.

³⁰ Jacques Michon, Jacques, « Édition », dans Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala (dir.), *Le dictionnaire du littéraire*, 2e éd. rev. et augm., Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige Dicos poche », 2006 [2002], p. 175.

³¹ Lucie Robert, *Discours critique et discours historique dans « Le manuel d’histoire de la littérature canadienne de Mgr. Camille Roy »*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. « Edmond-de-Nervens », no. 1, 1982, 196 p.

Albert Lévesque³², ainsi que celle de François Landry sur les Éditions Beauchemin³³. Je me baserai également sur des études de ce genre effectuées à l'étranger, notamment en France³⁴. J'espère que mon mémoire apportera un éclairage nouveau sur l'évolution du métier d'éditeur au Québec, et qu'il permettra ainsi de mieux comprendre l'évolution de son institutionnalisation.

³² Jacques Michon (dir.), *L'édition littéraire en quête d'autonomie. Albert Lévesque et son temps*, op. cit., 214 p.

³³ François Landry, *Beauchemin et l'édition au Québec (1840-1940). Une culture modèle*, Montréal, Fides, 1997, 367 p.

³⁴ Notamment l'étude d'Anne Simonin sur les Éditions de Minuit et celle d'Anne Boschetti sur la revue *Les Temps modernes*.

CHAPITRE I

LES DÉTERMINATIONS EXTÉRIEURES DU CHAMP LITTÉRAIRE : L'ÉTAT, LE CLERGÉ, L'ÉCOLE

Les décennies 1920 et 1930 représentent une période de transformations de la société québécoise. Outre l'urbanisation et l'apparition de nouvelles technologies, la littérature et plus largement, le marché du livre, subissent alors diverses mutations. Selon Daniel Chartier,

La situation de littérature mineure, l'absence d'un lectorat stable, le processus inachevé de mise en place d'instances de réception organisées, l'autorité de normes littéraires étrangères, l'influence du clergé, la censure morale jouent tous des rôles déterminants³⁵.

Durant cette période, la jeune industrie du livre canadien est sous l'influence d'institutions qui agissent sur son développement et sur son autonomisation. Selon Pierre Bourdieu³⁶, la littérature constitue un « champ » autonome par rapport à l'ensemble de la société, car elle possède ses propres institutions et instances de légitimation. Le champ littéraire est par ailleurs confronté à toutes les institutions de la société qui peuvent exercer un pouvoir sur lui. Bourdieu explique ceci par le fait que ce champ fait partie d'un champ plus large dans lequel il occupe une position dominée. À propos de la période 1919-1933, Chartier écrit que « [l]es déterminations politiques et idéologiques de la littérature continuent à en définir les paramètres [...]»³⁷. L'étude du parcours d'un agent dans le champ littéraire du début du XX^e siècle au Québec ne peut donc se faire sans une analyse des influences de ces agents extérieurs au champ littéraire. Le mode de fonctionnement et le succès des Éditions Garand sont marqués par l'action et l'influence de ces trois institutions sur la société de l'époque que sont l'État, le Clergé et l'École. Ainsi, selon François Landry, « Depuis les “éditeurs” jusqu'aux

³⁵ Daniel Chartier, *L'émergence des classiques. La réception de la littérature québécoise des années 1930*, op. cit., p. 10-11.

³⁶ Nous nous référons ici, entre autres, aux théories exposées dans cet ouvrage : Pierre Bourdieu, *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, coll. « Points Essais », 1998 [1992], 568 p.

³⁷ Daniel Chartier, « Chapitre 7 : La réception », dans Denis Saint-Jacques et Lucie Robert (dir.), *La vie littéraire au Québec. T. 6 : 1919-1933*, op. cit., p 478.

bibliothécaires en passant par les imprimeurs et les libraires, tous porteront les symptômes d'une inféodation à la demande étatique et cléricale³⁸. » En effet, l'État et le Clergé, pour des raisons diverses que nous étudierons au cours de ce chapitre, sont des agents prédominants pour le marché du livre au Québec, influençant autant la demande, la production, que la diffusion.

Cette élite exerce un contrôle de différentes manières sur toutes les institutions culturelles de l'époque, y compris la littérature, dont elle assurera le développement : « Cette petite élite de régents culturels, qui est aussi la seule convaincue de l'existence de la littérature canadienne, dispose des leviers lui permettant d'inventer et de propager sa culture³⁹. » Ces « leviers » sont à la fois financiers, législatifs, politiques et idéologiques. Les actions des trois agents dont il est question dans ce chapitre, soit l'État, le Clergé et l'École, sont intrinsèquement liées les unes aux autres. Il est difficile d'aborder l'École par exemple, sans qu'il y soit aussi question de l'État et du Clergé. Il nous a donc paru préférable de diviser l'analyse de ce chapitre en fonction de critères mieux adaptés à celle-ci : soit la législation, la politique et la censure.

L'État, par son pouvoir législatif, exerce un contrôle sur l'École, et nous verrons que certaines lois formulées au cours de la période ont eu une incidence directe sur le milieu de l'édition. Selon Lucie Robert, « Il n'y a pas de littérature sans ces formes juridiques que sont le contrat d'édition, le droit d'auteur, le programme d'enseignement, la bibliothèque nationale, la censure. Il n'y a pas de littérature sans rapports de propriété et sans intervention de l'État [...]»⁴⁰. » La « politique », qu'il importe de distinguer de l'État, est un autre aspect important de la vie littéraire de l'époque, et que nous nous proposons d'aborder en second lieu. Les relations politiques des Éditions Garand et le discours nationaliste, qui traverse à la fois les publications et le mode de fonctionnement de la maison, seront analysés. En effet, le nationalisme est lié à l'éclosion de l'appareil éditorial de l'époque. À propos du début du XX^e siècle, les auteurs de *l'Histoire du Québec contemporain* affirment : « Ces années sont celles [...] des véritables

³⁸ François Landry, *Beauchemin et l'édition au Québec. 1840-1940. Une culture modèle, op. cit.*, p. 55.

³⁹ François Landry, *Beauchemin et l'édition au Québec. 1840-1940. Une culture modèle, op. cit.*, p. 55.

⁴⁰ Lucie Robert, *L'institution du littéraire au Québec, op. cit.*, p. 20.

débuts de l'édition littéraire, dans l'orbite du mouvement nationaliste qui connaît alors un regain de vitalité et veut répandre plus largement ses vues parmi les groupes scolarisés⁴¹. » Dans un troisième temps, nous verrons que la censure est un des moyens privilégiés par le Clergé afin d'exercer son pouvoir sur le champ littéraire. Cette censure peut s'affirmer directement, par l'interdiction de certains livres, ou indirectement, par la valorisation des seuls ouvrages jugés en accord avec l'idéologie dominante.

1.1 La législation

Amorcée au cours des décennies précédentes, la prise en charge progressive du système d'éducation par l'État, notamment par l'accroissement des pouvoirs dévolus au Département de l'Instruction publique⁴², a des conséquences sur le développement du milieu de l'édition : « L'étatisation de l'éducation provoque de nouveaux modes de production et de consommation littéraires⁴³. » L'intervention de l'État se manifeste tout d'abord, timidement, par la création des prix de récompenses dans la seconde moitié du XIX^e siècle, alors que les inspecteurs des écoles remettent des livres aux élèves les plus méritants en fin d'année. Cependant, ces livres proviennent tout d'abord en majorité de France : « Les éditeurs européens publient des collections tout élaborées en fonction de ce type de distribution répondant bien aux nouvelles capacités de production de l'imprimerie. Leurs collections comblent sans peine les besoins du Bas-Canada⁴⁴. » Même au tout début du XX^e siècle, il existait peu d'éditeurs et de collections canadiennes pouvant répondre à cette nouvelle demande générée par l'État pour des livres. La législation viendra alors en aide aux producteurs locaux afin de que se mette en place petit à petit une véritable industrie du livre canadien. En 1921, une « Loi sur le droit d'auteur » est adoptée. Celle-ci contraint dorénavant les éditeurs canadiens à verser des droits lorsqu'ils

⁴¹ René Durocher, Paul-André Linteau, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain. T.2 : Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, coll. « Boréal compact », no 15, 1989 [1986], p. 186.

⁴² Pour plus d'informations à ce sujet, voir : René Durocher, Paul-André Linteau et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain. T. 1 : De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal, coll. « Boréal compact », no 14, 1989 [1979], p. 611-629.

⁴³ François Landry, *Beauchemin et l'édition au Québec. 1840-1940. Une culture modèle*, op. cit., p. 65.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 238.

rééditent des livres français. Selon Robert, « L'adoption de cette loi apparaît comme l'acte fondateur d'une industrie de la production culturelle en série⁴⁵. » L'action de l'État (en l'occurrence, dans ce cas-ci, du gouvernement fédéral) est donc déterminante pour que l'industrie du livre canadienne puisse voir le jour.

Robert, dans *L'institution du littéraire au Québec*, rappelle que cette politique a pour origine « la création d'une collection de livres canadiens à distribuer dans les écoles et collèges⁴⁶ » par l'abbé Henri-Raymond Casgrain, et sans qui « [c]et essor dans l'impression et l'édition des textes littéraires n'aurait pu être possible⁴⁷ ». Robert affirme ainsi que « Si l'édition québécoise a pu émerger, c'est en grande partie à cause de sa liaison avec le marché scolaire pour lequel on crée des collections spéciales⁴⁸. » Ainsi, afin de pourvoir à la demande de l'État, et parce que celle-ci représente une source importante de revenus, la Librairie Beauchemin avait créé la collection de la « Bibliothèque canadienne » en 1912. Au début des années vingt, les Éditions Garand innovent en publiant la collection de romans populaires « Le roman canadien », dont les auteurs sont uniquement canadiens. C'est une nouveauté au Québec, puisqu'auparavant, la plupart des éditeurs de ce créneau se contentaient de plagier ou de simplement réimprimer des romans populaires français sans verser de droits. La politique d'encouragement de l'État envers l'industrie du livre s'accroît fortement avec l'amendement à une loi, qui oblige les écoles et les Commissions scolaires à acheter des livres canadiens pour les prix de fin d'année. La « Loi Choquette » de 1925: « amende enfin l'article 2931 du Code scolaire, forçant les commissions scolaires à acheter au moins la moitié de livres de prix canadiens sur l'ensemble des acquisitions prévues pour fins de récompense [...]»⁴⁹. Ce débouché prend une telle importance, que Landry affirme que pour Beauchemin, le livre de récompense constitue « le nœud de sa production littéraire⁵⁰ », et que celle-ci a été motivée par une « enchère étatique⁵¹ ». À ce propos, les chiffres évoqués par Landry sont éloquentes :

De son tirage initial de 500 000 exemplaires, 113 000 volumes de la « Bibliothèque canadienne » ont été distribués par les inspecteurs de l'instruction publique de 1912 à

⁴⁵ Lucie Robert, *L'institution du littéraire au Québec*, op. cit., p. 78.

⁴⁶ Lucie Robert, *L'institution du littéraire au Québec*, op. cit., p. 50.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 50.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 51.

⁴⁹ François Landry, *Beauchemin et l'édition au Québec. 1840-1940. Une culture modèle*, op. cit., p. 260.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 10.

⁵¹ *Ibid.*, p. 10.

1916, comme nous l'apprennent les annexes des rapports de la surintendance du DIP. En 1920, ce chiffre approche les 150 000 exemplaires et, en 1929, frôle le demi-million. Beauchemin détient jusqu'alors un monopole presque absolu sur le livre de récompense. Le DIP distribue assurément d'autres ouvrages, le plus souvent choisis à la pièce, mais pour les années 1920-1929, plus de 75% des prix alloués sont publiés chez Beauchemin⁵².

L'achat de livres par le gouvernement devient donc un débouché important pour les éditeurs de l'époque. Si, comme l'affirme Landry « pour les années 1920-1929, plus de 75% des prix alloués sont publiés chez Beauchemin⁵³ », les autres éditeurs profiteront aussi de ce système; notamment les Éditions Garand par le biais de la collection « Le roman canadien », créée en 1923. Ainsi, Claude-Marie Gagnon souligne que « plusieurs livres publiés chez Garand figurent sur les listes des livres distribués par les inspecteurs d'école lors de leurs visites dans ces établissements⁵⁴. » Dans son étude sur la Librairie Beauchemin, Landry met en valeur le rôle du prix de récompense dans l'émergence du statut de l'éditeur au Québec :

L'étude de la question du livre de récompense nous paraît doublement pertinente, dans la mesure où elle rend compte d'une politique d'encouragement et de propagande de la littérature canadienne-française dont les manifestations étaient auparavant assez timides, ensuite parce que l'imposition de cette lecture permet une extension des titres et des tirages telle que le processus de plus en plus complexe de leur mise en public exige dorénavant l'intercession d'une nouvelle entité : celle de l'éditeur⁵⁵.

Édouard Garand a peut-être profité de ses liens avec l'Ordre de Jacques-Cartier, une société secrète de l'époque. Selon Réginald Hamel, l'éditeur « était membre de l'Ordre de Jacques-Cartier qui avait une influence prépondérante dans le domaine scolaire, tout particulièrement pour l'achat des livres (les prix de fin d'année) [...]»⁵⁶. On trouve cependant dans l'étude de Denise Robillard consacrée à cette société secrète la citation d'une lettre qui semble démentir l'appartenance de Garand à cette organisation :

Déjà, en juin 1929, la chancellerie avait avisé la commanderie Ville-Marie qu'elle ne pouvait accepter dans ses rangs, comme « non recommandable aux catholiques », l'éditeur

⁵² *Ibid.*, p. 256.

⁵³ François Landry, *Beauchemin et l'édition au Québec. 1840-1940. Une culture modèle*, op. cit., p. 256.

⁵⁴ Claude-Marie Gagnon, « Les Éditions Édouard Garand et la culture populaire québécoise », *loc cit.*, p. 123. À ce propos, l'auteur renvoie en bas de page à la « Liste des livres distribués par les inspecteurs d'école », *Rapport du Surintendant de l'Instruction publique du Québec*, Éditeur du Roi, 1924-1925 et 1925-1926. La consultation de ces rapports, ainsi que ceux des années subséquentes (s'ils existent toujours), permettraient probablement d'effectuer un calcul assez juste des ventes de Garand auprès du Département de l'Instruction publique.

⁵⁵ François Landry, *Beauchemin et l'édition au Québec. 1840-1940. Une culture modèle*, op. cit., p. 237.

⁵⁶ Réginald Hamel, « Postface », op. cit., p. 388.

du *Miroir*, Édouard Garand, qui ne se serait intéressé à l'Ordre que pour pousser son entreprise d'édition, et serait « tout à fait indifférent » à l'action sociale des catholiques⁵⁷.

Il est à noter cependant qu'Émile Lavoie et Albert Fournier, tous deux collaborateurs réguliers de Garand, étaient des membres influents de l'Ordre. Robillard souligne que « Fournier avait illustré le roman qu'Émile Lavoie avait publié en 1925, sous le titre *Le grand sépulcre blanc*⁵⁸, chez l'éditeur Édouard Garand de Montréal⁵⁹. » Cependant, ni l'ouvrage de Robillard ni les autres sources que nous avons consultées⁶⁰ ne nous ont permis de faire le lien entre l'Ordre de Jacques-Cartier et l'achat de livres par le gouvernement pour la distribution de prix de fins d'années comme l'affirmait pourtant Hamel. La correspondance de Garand le montre toutefois actif auprès du gouvernement pour la vente de ses livres: « Tous les commissaires d'écoles en ont eu et j'attends une réponse favorable d'une journée à l'autre. Le Gouvernement m'a presque promis d'en acheter et je ne crois pas que ça traîne⁶¹. » Landry affirme ainsi que :

Comme tous ses émules et concurrents, l'homme d'affaires [Édouard Garand] cherche à s'attirer les bonnes grâces du gouvernement Taschereau et du Département de l'Instruction publique qui achetaient des quantités appréciables de volumes, à défaut de subventions officielles à l'édition⁶².

À titre d'exemple, Marc-André Goulet et Landry estiment que ce serait près de 600 exemplaires par titre que le gouvernement aurait acheté aux Éditions Garand entre 1924 et 1926⁶³.

La législation revêt aussi une grande importance pour l'exportation de livres, puisque c'est l'État qui régule l'entrée et la sortie des biens du territoire, et qui peut fournir une aide

⁵⁷ P.-v. CX, 28 juin 1929, Fonds OJC, vol. 8, ANC. Lavoie à O. Lafrance, 19 sept. 1929, Fonds OJC, CRCCF, cité dans Denise Robillard, *L'Ordre de Jacques Cartier 1926-1965 : une société secrète pour les Canadiens français catholiques*, Montréal, Fides, 2009, p. 134.

⁵⁸ Émile Lavoie, *Le grand sépulcre blanc*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 19, 1925, 84 p.

⁵⁹ Denise Robillard, *L'Ordre de Jacques Cartier 1926-1965 : une société secrète pour les Canadiens français catholiques*, op. cit., p. 184.

⁶⁰ Par exemple : G.-Raymond Laliberté, *Une société secrète. L'Ordre de Jacques Cartier*, Montréal, Hurtubise, coll. « L'homme dans la société », 1983, 395 p.

⁶¹ Lettre de Garand à Cécile Beaugard, s.d., Division de la gestion de documents et des archives, Université de Montréal. Fonds Édouard Garand (1899-1956), P64, Correspondance adressée par Édouard Garand P64/C.

⁶² François Landry, « Les éditions Édouard Garand et les années 20 », dans Jacques Michon (dir.), *L'édition du livre populaire*, Éd. Ex Libris, coll. « Études sur l'édition », 1988, p. 57.

⁶³ Marc-André Goulet et François Landry, « Chapitre XI. L'édition populaire : Édouard Garand », op. cit., p. 317.

pour les échanges commerciaux entre pays étrangers. Ainsi, les archives de Garand révèlent que la correspondance de celui-ci était nombreuse avec la « Commercial Intelligence Service » du « Department of Trade and Commerce Canada⁶⁴ » à propos de l'exportation de ses publications dans divers pays, comme le Mexique, le Brésil, le Liban, etc. Les commentaires à l'effet que Garand exporte des livres dans plusieurs pays, que l'on retrouve dans « La vie canadienne », semblent donc véridiques. Par exemple, en 1926 : « Nous avons reçu une lettre d'Italie. Nous ne pouvons nous défendre d'une certaine fierté de voir nos livres en Italie⁶⁵ ». L'article révèle également que les livres des Éditions Garand sont maintenant disponibles à Paris, avec les noms et les adresses de certaines librairies, et qu'ils sont aussi disponibles en Afrique, à Londres et même en Indochine. « Depuis quelque temps nous faisons de la publicité en Chine, dans *Le journal de Pékin*⁶⁶ ». Cependant, selon Goulet et Landry: « La correspondance qui nous est parvenue semble indiquer que ces démarches pour une distribution internationale restèrent à l'état de projet⁶⁷. » Pourtant, plusieurs lettres des archives de Garand⁶⁸ font état d'exportations de livres, notamment pendant la guerre. Ainsi, cette lettre datée du 26 juin 1945, des « Messageries de journaux » de la librairie Hachette d'Alger :

Par notre lettre du 19 octobre de l'année dernière, nous vous donnions notre accord sous réserve d'examen des spécimens, pour prendre en exclusivité les quatre volumes que vous nous proposez, avec un premier envoi de trois mille de chaque, soit au total douze mille exemplaires⁶⁹.

D'autres lettres confirment l'envoi de livres par les Éditions Garand à l'étranger, alors que l'édition connaît un essor considérable au Québec pendant la guerre.

⁶⁴ Noter que cette correspondance avec le gouvernement fédéral canadien se faisait uniquement en anglais à cette époque.

⁶⁵ « La vie canadienne », dans Alexandre Huot, *Le trésor de Bigot*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 23, 1926, p. 64.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 64.

⁶⁷ Marc-André Goulet, et François Landry, « Chapitre XI : L'édition populaire : Édouard Garand », *op. cit.*, p. 331.

⁶⁸ Division de la gestion de documents et des archives, Université de Montréal. Fonds Édouard Garand (1899-1956), P64 : Correspondance reçue par Édouard Garand (P64/B) et Correspondance adressée par Édouard Garand (P64/C).

⁶⁹ Lettre de J. Caroff à Garand, le 26 juin 1945, Division de la gestion de documents et des archives, Université de Montréal. Fonds Édouard Garand (1899-1956), P64, Correspondance reçue par Édouard Garand, P64/B.

L'intervention de l'État dans le milieu de l'édition prend aussi une forme législative pendant la Seconde Guerre mondiale, alors que la demande de livres en français ne peut plus être comblée par les éditeurs de la France occupée⁷⁰. Garand expose la situation dans une lettre en 1944 :

Durant la guerre, nous avons le droit de rééditer n'importe quel ouvrage français pour la somme de 10\$ pour le droit d'auteur; la plupart de ces volumes sont pour l'exportation en Argentine, au Mexique, et au Brésil; d'ailleurs, tous les pays d'Amérique centrale et du Sud sans compter les États-Unis achètent du livre français. Moi-même j'ai une commande en main de 100 000 volumes pour l'Argentine (anciens romans à être réédités), malheureusement le gouvernement nous prive du papier essentiel à imprimer⁷¹.

La guerre et les nouvelles législations en place représentent pour Garand une bonne occasion d'affaires. Ainsi, le 24 novembre 1943, Garand écrit à Jean Féron⁷² : « Je recommence la publication du Roman canadien et je serais très heureux de renouveler l'entente que nous avons autrefois et je serais prêt à publier vos livres aux mêmes conditions⁷³. » La reprise des activités des Éditions Garand ne survivra toutefois pas à la guerre, à la reprise de l'édition en France et au retour de la législation d'avant-guerre. Cela ne constitue pas une exception, car de nombreux éditeurs canadiens ont également comme Garand cessé leurs activités durant l'après-guerre⁷⁴. Garand se concentrera alors sur d'autres activités commerciales.

1.2 La politique

Nous avons évoqué plus haut la distinction entre « l'État » et « la politique ». L'État, bien que traversé par la lutte entre partis politiques, représente surtout pour le milieu éditorial

⁷⁰ Voir à ce propos : Jacques Michon, Jacques (dir.), *Éditeurs transatlantiques. Études sur les Éditions de l'Arbre, Lucien Parizeau, Fernand Pilon, Serge Brousseau, Mangin, B. D. Simpson*, Sherbrooke, Montréal, Ex Libris, Triptyque, coll. « Études sur l'édition », 1991, 244 p.

⁷¹ Lettre de Garand à Jean Féron, le 6 septembre 1944, Division de la gestion de documents et des archives, Université de Montréal. Fonds Édouard Garand (1899-1956), P64, Correspondance adressée par Édouard Garand P64/C.

⁷² Jean Féron est le pseudonyme de l'écrivain Joseph-Marc-Octave-Antoine Lebel, 1881-1955.

⁷³ Lettre de Garand à Jean Féron, le 24 novembre 1943, Division de la gestion de documents et des archives, Université de Montréal. Fonds Édouard Garand (1899-1956), P64, Correspondance adressée par Édouard Garand P64/C.

⁷⁴ Jacques Michon (dir.), *Éditeurs transatlantiques. Études sur les Éditions de l'Arbre, Lucien Parizeau, Fernand Pilon, Serge Brousseau, Mangin, B. D. Simpson*, op. cit., 244 p.

l'appareil législatif. Les relations entre les éditeurs et les différents partis politiques et les idéologies de l'époque forment ce que nous appelons la politique. Nous verrons tout d'abord comment les relations politiques des Éditions Garand ont pu avoir une influence sur ses publications. D'autre part, le nationalisme est une des idéologies dominantes au cours des années 1920-1930, et nous verrons comment celle-ci est liée au travail éditorial de la maison Garand. D'après Robert, « l'édition considérée comme fonction industrielle spécifique⁷⁵ » est née de la confrontation entre différents regroupements politiques. L'historienne donne l'exemple d'Albert Lévesque, dont les premiers pas en tant qu'éditeur furent d'assumer la responsabilité de la « Bibliothèque » de l'Action française en 1919. Selon l'auteure, au début du siècle, « Dans le contexte particulier du Québec, qui d'autre que ces regroupements pouvait réunir les capitaux nécessaires à la création d'un réseau d'édition? Qui d'autre pouvait organiser un réseau cohérent de distribution⁷⁶? » Si les Éditions Garand ont pu réunir ces capitaux et élaborer un « réseau cohérent de distribution » en dehors des circuits traditionnels, ce que nous verrons dans le deuxième chapitre de ce mémoire, elles ne sont pas pour autant à l'abri de l'influence de la politique sur leur entreprise.

Le financement de la publication de la collection « Le roman canadien » est en partie assuré par la vente d'espace publicitaire dans les volumes, et on y trouve de nombreuses publicités politiques. Il faut souligner que celles-ci concernent toujours les Libéraux fédéraux et les Libéraux provinciaux, et qu'on n'en trouve aucune des autres partis. Par exemple, en 1927 où, sur deux pages, le Parti libéral de Louis-Alexandre Taschereau est présenté comme un gouvernement progressiste : « Un vote libéral signifie progrès et prospérité⁷⁷ ». Était-ce une publicité payée par le Parti libéral, ou bien fut-elle offerte par l'éditeur en échange d'achats de livres par le Département de l'instruction publique? La consultation des archives de l'éditeur n'a pas permis de répondre à cette question. Dans « La vie canadienne », Jules Larivière écrit à propos d'une élection où il dit que les Libéraux sont arrivés « bon [*sic*] premiers par plusieurs 'longueurs' » :

⁷⁵ Lucie Robert, *L'institution du littéraire au Québec*, op. cit., p. 63.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 63.

⁷⁷ « La vie canadienne » no 16, dans Jean Féron, *Le siège de Québec (1759)*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 33, 1927, p. 92-93.

Dame Rumeur veut que Messieurs Chevrier et Rinfret entrent dans le prochain ministère, ce qui ne serait pas de nature à déplaire aux auteurs de chez nous, car Messieurs Chevrier et Rinfret se sont toujours faits, au parlement, les avocats de la propriété littéraire de notre pays⁷⁸.

Dans la correspondance de Garand, on trouve une lettre que l'éditeur a écrite en 1938 au secrétaire provincial du gouvernement Duplessis, et dans laquelle il lui suggère d'acheter des livres qu'il a édités au cours de la décennie précédente en vue des prix scolaires. Faisant mention de sa « loyauté envers l'Union nationale », Landry considère ainsi que Garand y fait preuve d'opportunisme : « Chose certaine, sa profession de foi n'était pas étrangère au désir bien arrêté de vendre ses excédents de stocks⁷⁹. »

Le nationalisme est omniprésent dans les publications des Éditions Garand, et il constitue le premier argument de vente dans leurs publicités : « Les romans canadiens sont écrits par des Canadiens, imprimés par des Canadiens, avec du papier canadien, illustrés par des Canadiens, et édités par des Canadiens pour le bénéfice des Canadiens⁸⁰. » Le nationalisme sert donc d'« argument de vente » pour les Éditions Garand, puisqu'il permet de rejoindre un plus large public. Yves Olivier-Martin associe au nationalisme l'émergence du roman populaire en France au XX^e siècle : « Le roman populaire forge une idée neuve du "peuple" et devient populaire parce que ses lecteurs y découvrent leur identité⁸¹. » Les Éditions Garand rencontrent ainsi le succès en proposant aux Canadiens français une identité nationale, comme pouvaient le faire les romans-feuilletons historiques du siècle précédent pour les Français. Selon Josée Vincent, avec la montée du sentiment nationaliste au début du siècle,

La protection et le développement du monde du livre se [...] trouvent [...] étroitement associés à la définition de l'identité canadienne-française. Les premiers éditeurs indépendants, tels Albert Lévesque et Édouard Garand, utilisent l'argument patriotique pour promouvoir leurs collections [...]⁸².

⁷⁸ Jules Larivière, « Causons », « La vie canadienne », no 12, dans Alexandre Huot, *La ceinture fléchée*, Montréal, Édouard Garand, 1926, p. 45.

⁷⁹ François Landry, « Les éditions Édouard Garand et les années 20 », *op. cit.*, p. 57.

⁸⁰ Publicité tirée de Jean Féron, *L'aveugle de Saint-Eustache*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 10, 1924, p. 80.

⁸¹ Yves Olivier-Martin, *Histoire du roman populaire en France*, Paris, Albin Michel, 1980, p. 13.

⁸² Josée Vincent, « Les politiques du livre au Québec », dans Jacques Michon, et Carole Gerson (dir.), *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada, Vol. 3 : de 1918 à 1980*, *op. cit.*, p.45-46.

C'est ce que soutient également Jacques Michon à propos de ces éditeurs : « [...] la vague nationaliste qui déferle sur le Québec au lendemain de la conscription constitue le moteur principal de ce nouveau type d'entreprises qui comptent sur la fidélité d'un public acquis à cette cause pour se développer⁸³. » Dans son étude sur les Éditions Garand, Landry a aussi souligné ce fait : « Au-delà de la polémique du "populaire" et du "littéraire", développer chez le lecteur un sentiment de fierté et d'appartenance à la race française d'Amérique, telle nous semble l'orientation idéologique fondamentale des Éditions Garand⁸⁴. » L'auteur ajoute que les Éditions Garand « vulgarisent » ainsi « les thèses alors très diffusées et controversées de Lionel Groulx et de l'Action française⁸⁵. » Hamel a d'ailleurs relevé le fait que la trame de *La revanche d'une race* de Féron⁸⁶, par exemple, est la même que celle de *L'appel de la race* de Groulx⁸⁷, alors qu'on retrouve dans les deux romans un prêtre qui conseille au héros de ne pas épouser une Anglaise protestante afin de préserver la « race »⁸⁸. Selon Paul Bleton, les publications de Garand sont « largement surdéterminées par l'intention propagandiste⁸⁹ » et il les qualifie de « nationalisme littéraire de masse »⁹⁰.

Cette ligne éditoriale nationaliste rejoint certaines préoccupations des Canadiens français de l'époque, et c'est ce qui assure une partie du succès de l'éditeur. Dans « La vie canadienne », Gérard Malchelosse s'exprime ainsi : « [q]ue nos compatriotes s'emparent du sol, et la richesse qu'il recèle leur permettra de conquérir [...] bientôt les situations économiques. [...] Après la terre, l'industrie⁹¹. » On peut penser aussi au roman *L'impératrice*

⁸³ Jacques Michon, « L'édition en français », dans Jacques Michon, et Carole Gerson (dir.), *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada, Vol. 3 : de 1918 à 1980, op. cit.*, p. 212.

⁸⁴ François Landry, « Les éditions Édouard Garand et les années 20 », *op. cit.*, p. 64.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 38.

⁸⁶ Jean Féron, *La revanche d'une race*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 14, 1925, 124 p.

⁸⁷ Lionel Groulx, *L'appel de la race*, Montréal, Fides, coll. « Biblio Fides », 2015 [1922], 230 p.

⁸⁸ Réginald Hamel, « Une écriture prolétarienne de droite », *Les saisons littéraires*, no 3, 1995, Montréal, Guérin, coll. « Littérature », p. 25.

⁸⁹ Paul Bleton, « Services secrets québécois. Les espions de la paralittérature des années 1940-1960 », *Voix et Images*, vol. 18, no 52, automne 1992, p. 119.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 119.

⁹¹ Gérard Malchelosse, « À propos de colonisation », « La vie canadienne », no 48, dans Alphonse Loiselle, *Le pont rouge*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 69, 1930, p. 49.

de *l'Ungava*⁹² d'Alexandre Huot, dans lequel le héros est un ingénieur qui rêve au développement futur de l'hydroélectricité dans le Nord du Québec. Nous pensons qu'à l'instar de *L'Action française*, le nationalisme des Éditions Garand rejoint un certain point de vue partagé par une partie de la population de cette époque : « [...] la revendication d'un plus grand respect des droits de la minorité canadienne-française dans le cadre de la Confédération canadienne⁹³ ». Dans un article intitulé « Notre drapeau national », Malchelosse réclame un drapeau pour le Canada : « Le Canada se doit en effet de posséder un emblème, un drapeau à lui, un drapeau qui ne soit ni américain, ni britannique, mais purement canadien⁹⁴. » Ainsi, lorsqu'on présente Oscar Séguin dans « La vie canadienne », collaborateur occasionnel de Garand, on spécifie à la fin : « En politique : Libéral⁹⁵ ». Un des écrivains nationalistes de la maison, Ubald Paquin, s'est déjà présenté aux élections fédérales, ce qui fait dire à Hamel : « Si Paquin se présente au fédéral et non au provincial, c'est que son nationalisme [...] est pan-canadien⁹⁶ ». Paquin, tout comme Garand, semblent ainsi incarner le nationalisme propre à cette époque.

Garand était membre de la Société Saint-Jean-Baptiste, et il a participé à une campagne en vue d'ériger un monument aux Patriotes de 1837-1838. « La vie canadienne » rend d'ailleurs compte du dévoilement de ce monument sur le site de l'ancienne prison du Pied-du-Courant le jour de la Saint-Jean en 1926. Larivière parle alors des Rébellions comme étant « le phare d'où s'est irradié le soleil de nos libertés constitutionnelles⁹⁷. » Les chroniqueurs de « La vie canadienne » font souvent cette association entre les Troubles de 1837-1838 et la Constitution canadienne. Ainsi, Louis-Joseph Papineau est récupéré dans ce sens :

[Papineau] put constater dans sa vieillesse que ses luttes n'avaient pas été stériles puisque le Canada français dont il avait entrepris la défense aux jours d'abandon et de servitude

⁹² Alexandre Huot, Alexandre, *L'impératrice de l'Ungava*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 38, 1927, 64 p.

⁹³ Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec aux XIX^e et XX^e siècles*, Montréal, Boréal, coll. « Boréal express », no 8, 1993, p. 80.

⁹⁴ « La vie canadienne », no 43, dans Jean Féron, *L'étrange musicien*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 64, 1930, p. 51.

⁹⁵ « La vie canadienne », no 28, dans Jean Féron, *Jean de Brébeuf*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 48, 1928, p. 76.

⁹⁶ Réginald Hamel, « Interview », dans Ubald Paquin, *Jules Faubert, roi du papier*, suivi de *Les caprices du cœur*, Montréal, Guérin, coll. « Le Hibou blanc », 1991, p. 392.

⁹⁷ « La vie canadienne », no 9, dans Ubald Paquin, *Le mort qu'on venge*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 25, 1926, p. 72.

était maintenant libre et pouvait se développer dans la paix qui accompagne la tolérance et le respect des croyances⁹⁸.

À propos des romans historiques de Féron, Maurice Lemire remarque le fait que :

La période qui suit la Conquête, peut-être moins fertile en intrigues de toutes sortes, devrait normalement laisser Joseph Lebel indifférent. Il n'en est rien, car ces premières années du Régime britannique marquent la formation du sentiment national. Il importe de montrer que les Canadiens ne sont pas des vaincus et que, malgré les apparences, ils sont encore plus maîtres de leur destin que les circonstances ne peuvent le laisser croire⁹⁹.

Selon Lemire, le nationalisme traditionnel « a toujours présenté les gloires du passé comme une compensation à l'ingratitude de l'histoire¹⁰⁰ », et les éditoriaux de « La vie canadienne », ainsi que les romans historiques de Féron, sont imprégnés de cette idéologie. Lorsque le trésor de Bigot est retrouvé, dans le roman éponyme de Huot¹⁰¹, il est offert par la descendante de François Bigot (soupçonné d'avoir caché le trésor de la Nouvelle-France) au Premier ministre du Québec, représentant de son peuple, afin de racheter le tort commis quelques siècles auparavant, et qui planait comme une malédiction sur sa famille. Le nationalisme canadien-français « naît [selon Lemire,] de l'humiliation d'un peuple subjugué, il développe une sorte de messianisme compensateur et cultive des héros nationaux capables d'enthousiasmer le peuple¹⁰². » On trouve de nombreux héros de ce type dans les romans de la collection « Le roman canadien », dont le logo s'inscrit d'ailleurs parfaitement dans cet esprit, puisqu'il représente un patriote des Rébellions de 1837. Garand était tout à fait conscient qu'il touchait alors à un point sensible: « Quoiqu'on dise ou que l'on fasse, c'est toujours les romans patriotiques qui se vendent le plus. Car les Canadiens aiment ce genre, qui les réveille de leur torpeur, et fouette leur sang¹⁰³. » Selon lui, les publications de la collection « Le roman canadien » devaient correspondre aux demandes du public.

⁹⁸ « La vie canadienne », no 43, dans Jean Féron, *L'étrange musicien*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 64, 1930, p. 59.

⁹⁹ Maurice Lemire, *Les grands thèmes nationalistes du roman historique canadien-français*, Québec, Presses de l'université Laval, coll. « Vie des lettres canadiennes », no 8, 1970, p. 130.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. IX.

¹⁰¹ Alexandre Huot, *Le trésor de Bigot*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 23, 1926, 68 p.

¹⁰² Maurice Lemire, *Les grands thèmes nationalistes du roman historique canadien-français*, *op. cit.*, p. 237.

¹⁰³ Lettre de Garand à Jean Féron, le 27 novembre 1924, Division de la gestion de documents et des archives, Université de Montréal. Fonds Édouard Garand (1899-1956), P64, Correspondance adressée par Édouard Garand P64/C.

Les livres de la collection « Le roman canadien » sont également en adéquation avec les souhaits de l'État et du Clergé : « Le principal facteur qui permette de prédire au livre son triomphe, c'est la formulation, par les élites, d'une 'pensée nationale' et de son corollaire : la projection d'une standardisation culturelle parfaitement ajustée à ses convictions¹⁰⁴. » En plus d'être un « argument de vente » pour les Éditions Garand, cette « pensée nationale » sert de nombreux intérêts. Ainsi, comme le souligne Landry, le nationalisme, par sa valorisation des gloires du passé, assure « aussi au clergé la preuve de son rôle dans cette survivance¹⁰⁵. » L'influence du Clergé est tout aussi déterminante que celle de l'État sur le développement de l'industrie du livre.

1.3 La censure

Au début du XX^e siècle, le Clergé exerce une influence considérable sur le milieu littéraire. Selon François Ricard, cette influence de l'Église consiste en un « contrôle pur et simple » sur le monde du livre et de la littérature : « Important éditeur lui-même, le clergé est surtout le principal client des libraires et des éditeurs grâce à sa position dans le système scolaire aussi bien privé (collèges classiques, universités) que public (Comité catholique du Département de l'instruction publique)¹⁰⁶. » Un point de vue partagé par Fernande Roy qui affirme que « L'Église et les communautés religieuses ont [...] pénétré tous les domaines du livre, voire de l'imprimé¹⁰⁷. » Pierre Hébert souligne également que « le clergé avait [...] un contrôle important sur les lettres canadiennes, particulièrement entre 1840 et 1950; [et] que Messieurs Ignace Bourget, Édouard-Charles Fabre, Paul Bruchési ont contrôlé la diffusion des imprimés [...]¹⁰⁸ ». Robert relève, quant à elle, l'impulsion donnée par l'Église « à la

¹⁰⁴ François Landry, *Beauchemin et l'édition au Québec. 1840-1940. Une culture modèle*, op. cit., p. 91.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 67.

¹⁰⁶ René Durocher, Paul-André Linteau, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain. T.2 : Le Québec depuis 1930*, op. cit., p. 186.

¹⁰⁷ Fernande Roy, *Histoire de la librairie au Québec*, Montréal, Leméac, 2000, p. 165.

¹⁰⁸ Pierre Hébert, « Les études littéraires québécoises. Par où continuer? », dans François Dumont et Louise Milot, *Pour un bilan prospectif de la recherche en littérature québécoise*, Québec, Nuit Blanche, coll. « Les Cahiers du Centre de recherche en littérature québécoise », série « Séminaires », no 5, 1993, p. 22.

création d'une industrie locale du livre et de l'édition tout en créant un public captif qui lit ou plutôt qui reçoit des livres que d'autres ont choisis pour lui sous la forme de manuels scolaires, de volumes offerts en prix [...] ¹⁰⁹ ». Les éditeurs, bien qu'encouragés et soutenus par le Clergé, sont tout de même soumis à un contrôle et à différentes formes de censure.

À propos des écrivains qui ont été publiés par les Éditions Garand, Hamel affirme que leurs livres « étaient nés dans des conditions quasi héroïques, surtout après l'anathème qui avait frappé les textes de Rodolphe Girard ¹¹⁰, de Jean-Charles Harvey ¹¹¹, d'Albert Laberge ¹¹² et de quelques autres ¹¹³ ». On peut donc penser que la prudence était de mise quant à la publication des livres. Publiés sous forme de fascicules qui rappellent le format des magazines, les livres de la collection « Le roman canadien » partagent avec ceux-ci la présence de publicité. On y trouve de la publicité de différents genres, des commandes postales pour des remèdes miracles à la promotion des vertus de la bière « Dow ». Selon Hamel, « trois pages publicitaires couvraient entièrement les coûts de l'impression ¹¹⁴ ». Ce type de financement fait dire à Roy que le Clergé n'avait aucune prise économique sur ce type de publication. Mais lors d'une entrevue à ce propos, Garand affirme que « ceci ne veut pas dire que la littérature populaire n'était pas soumise à une certaine censure ¹¹⁵ ». Hamel prend un exemple dans un article de 1928 de l'abbé Félix Charbonnier dans lequel celui-ci affirme que les Éditions Garand veulent éviter le « dilettantisme européen ». Selon Hamel, cela veut dire qu'il « éliminait un bon nombre d'œuvres contemporaines qui posaient trop de questions sur la condition humaine ¹¹⁶ ». D'après Paquin, un des principaux auteurs de la collection « Le roman canadien » : « Il fallait [...] que le récit puisse passer le comité de censure composé de Mgr Olivier Maurault, de l'abbé Félix Charbonnier et de quelques laïques pour la forme, comme Jules-Ernest Larivière et Gérard Malchelosse ¹¹⁷. » D'après Robert Lahaise, c'est « pour éviter toute complication avec

¹⁰⁹ Lucie Robert, *L'institution du littéraire au Québec*, op. cit., p. 115.

¹¹⁰ Rodolphe Girard (1879-1956), auteur du roman *Marie Calumet* (1904).

¹¹¹ Jean-Charles Harvey (1891-1967), auteur du roman *Les Demi-civilisés* (1934).

¹¹² Albert Laberge (1871-1960), auteur du roman *La Scouine* (1918)

¹¹³ Réginald Hamel, « Postface », op. cit., p. 382.

¹¹⁴ Réginald Hamel, « Une écriture prolétarienne de droite », op. cit., p. 21.

¹¹⁵ Réginald Hamel, « Postface », op. cit., p. 384.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 419.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 418-419.

l'Église¹¹⁸ » que Garand avait formé ce comité de censure. Malgré les relations de Garand avec le gouvernement, le pouvoir du clergé était assez puissant à l'époque pour qu'aucun éditeur ne soit en mesure de l'ignorer. Même s'il possède une relative indépendance économique face au clergé, l'éditeur doit composer avec le pouvoir symbolique qu'exerce l'Église sur le champ littéraire et la société en général. Le système scolaire de l'époque étant sous la tutelle du clergé, la maison Garand doit aussi se conformer à la censure ecclésiastique. Le clergé exerce aussi un pouvoir que nous pourrions qualifier de « publicitaire » que Garand n'a pas hésité à tenter d'utiliser à son profit, comme le relate Roy à partir d'une lettre de la correspondance de Garand :

L'éditeur [Édouard Garand] voudrait bien que ses productions soient achetées par les bibliothèques paroissiales, mais comme il vend des romans, il sait que ce genre de lectures ne figure pas parmi les préférées du clergé. En s'excusant auprès de l'évêque de sa hardiesse, il ose lui demander « s'il ne serait pas possible dans sa prochaine lettre pastorale, [s'il défend] la lecture des romans en général, de spécifier [qu'il] ne [veut] pas parler des romans canadiens des Éditions Édouard Garand qui veulent être une institution patriotique et catholique¹¹⁹.

Il importe donc à l'éditeur de plaire aux autorités cléricales, afin que son entreprise d'édition puisse prospérer. Cécile Vanderpelen-Diagre souligne que les auteurs de la première moitié du XX^e siècle n'ont « aucune chance de pénétrer le système d'enseignement s'ils ne sont pas légitimés par ses cadres, [et que] les auteurs ont une marge de manœuvre très réduite¹²⁰. » Hébert rapporte que les « les dissidents ou les marginaux, qui contestent l'idéologie traditionnelle [...] trouvent peu de lieux où faire entendre leur voix¹²¹ ». La preuve se trouve dans le fait que la plupart des auteurs qui ont été condamnés l'ont été pour des œuvres publiées à compte d'auteur, puisque « les éditeurs n'accueillent que les auteurs qui cadrent avec les valeurs régnautes¹²² ». Les éditeurs se devaient donc d'être prudents dans leur choix de publier tel ou tel livre, afin de conserver leur légitimité dans le champ littéraire. Selon Chartier, dans les années 1920 : « [I]a censure devient un phénomène plus intériorisé par les auteurs et les

¹¹⁸ Robert Lahaise, *Une histoire du Québec par sa littérature. 1914-1939*, Montréal, Guérin, 1998, p. 234.

¹¹⁹ Lettre de Garand à Mgr Gauthier, 17 février 1926, Archives de la chancellerie de l'archevêché de Montréal, 775.017, citée dans Fernande Roy, *Histoire de la librairie au Québec, op. cit.*, p. 157.

¹²⁰ Cécile Vanderpelen-Diagre, *Mémoire d'y croire. Le monde catholique et la littérature au Québec (1920-1960)*, Montréal, Nota Bene, 2007, p. 147.

¹²¹ Pierre Hébert, *Le contrôle de l'imprimé (1900-1919)*, document inédit, s.d., f. 23. Cité dans François Landry, *Beauchemin et l'édition au Québec. 1840-1940. Une culture modèle, op. cit.*, p. 124.

¹²² *Ibid.*, p. 124.

éditeurs¹²³. » On peut ainsi voir un éditeur comme Garand exercer lui-même une certaine forme de censure afin d'éviter de subir celle des institutions. Landry ajoute que « Les entreprises d'édition ne peuvent s'exposer à de pareils blâmes sans hypothéquer leur avenir¹²⁴. » Les auteurs de l'*Histoire du Québec contemporain* rappellent qu'à la suite de la publication de l'encyclique *Divini illius magistri* en 1929, dans laquelle on peut lire : « [...] les livres impies et licencieux, dont beaucoup, par une tactique diabolique, sont répandus à vil prix [...]»¹²⁵, ceux-ci furent dénoncés dans les églises. On peut donc en conclure que les Éditions Garand manifestaient un très fort esprit de conformisme avec les idées du Clergé, pour que leurs publications soient offertes en tant que prix de fin d'année, et ce, malgré la présence de publicités pour la bière.

Vanderpelen-Diagre souligne que : « [l]e corps social ne se satisfaisant pas des seuls ouvrages de savoir pratique (y compris la pratique dévotionnelle), l'Église accepte la propagation de la littérature populaire, à condition qu'elle soit moralisatrice et fournisse des modèles comportementaux¹²⁶. » Les romans populaires publiés par les Éditions Garand se trouvent donc en conformité avec ce souhait du Clergé. D'après Landry, « [...] la répression sillonne, de façon très affichée, le champ du littéraire à travers les multiples avatars de la censure. Plus métaphoriquement, elle s'exprime dans le circuit d'échanges de la sphère institutionnelle sur le registre de l'exclusion, du rejet et de la disqualification esthétique¹²⁷ ». Il est à noter cependant que Garand exerce également une censure de type politique sur ses publications. Ainsi, Garand n'a pas voulu publier *Jules Faubert, le roi du papier*¹²⁸, de son ami Paquin, dont il a pourtant publié les autres romans. Ce roman fut publié à compte d'auteur, parce que Garand considérait qu'il comportait de trop nombreuses références à la vie de gens de l'époque qu'il redoutait de froisser. Selon Hamel, « Garand trouvait que Paquin faisait un peu trop allusion à la vie intime de ses amis, à leur grand déplaisir, semblait-il. C'était pour

¹²³ Daniel Chartier, « Chapitre 7 : La réception », *op. cit.*, p. 471.

¹²⁴ Pierre Hébert, *Le contrôle de l'imprimé (1900-1919)*, document inédit, s.d., f. 23. Cité dans François Landry, *Beauchemin et l'édition au Québec. 1840-1940. Une culture modèle*, *op. cit.*, p. 124.

¹²⁵ Encyclique *Divini illius magistri*, 1929, citée dans René Durocher, Paul-André Linteau, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain. T. 2 : Le Québec depuis 1930*, *op. cit.*, p. 170.

¹²⁶ Cécile Vanderpelen-Diagre, *op. cit.*, p. 16.

¹²⁷ François Landry, *Beauchemin et l'édition au Québec. 1840-1940. Une culture modèle*, *op. cit.*, p. 33.

¹²⁸ Ubald Paquin, *Jules Faubert, roi du papier*, Montréal, Imprimerie Pierre R. Bisailon, 1923, 165 p.

cette raison que Garand n'avait pas voulu rééditer le roman *Jules Faubert*¹²⁹ ». Par ailleurs, on trouve des traces des sympathies nazies de Jean Féron à travers sa correspondance avec l'éditeur. Le 16 décembre 1943, il lui envoie un manuscrit intitulé « Fermez les portes de l'enfer », un essai politique qu'il dit avoir écrit en s'inspirant de l'actualité en décembre 1940 et janvier 1941, et que si Garand acceptait de le publier, ce dont il doute, cela « ferait un beau pétard¹³⁰. » Garand refuse de le publier, et lui demande plutôt des romans historiques. Le 30 août 1944, Féron insiste auprès de Garand pour récupérer ce manuscrit, parce qu'il vient de lire « le Mein Kampf de Hitler, version anglaise de la première édition et non expurgée. Le vocabulaire de Hitler est du même calibre que celui que j'ai employé dans ce manuscrit que je vous redemande¹³¹ ». Garand semble avoir bel et bien retourné ce manuscrit à son auteur, puisqu'il ne se trouve pas dans ses archives¹³².

Les idéologies de droite que l'on retrouvait au Québec à cette époque sont parfois présentes dans les livres publiés par les Éditions Garand. Hamel qualifie d'« écriture prolétarienne de droite¹³³ » les romans publiés par Garand, puisque, s'ils mettent en scène des personnages issus du prolétariat : « Tous ces écrits prônent, dans une large mesure, et pratiquent une écriture de droite : la Patrie, la Famille, la Religion, l'État où l'Ordre social n'est jamais mis en cause [...]»¹³⁴. La devise du personnage *Jules Faubert, roi du papier*¹³⁵ du roman de Paquin¹³⁶ est : « droit au but », ce qui, remarque Hamel, « ne s'effectue pas sans écraser les

¹²⁹ Réginald Hamel, « Postface », *op. cit.*, p. 388.

¹³⁰ Lettre de Féron à Garand, le 16 décembre 1943, Division de la gestion de documents et des archives, Université de Montréal. Fonds Édouard Garand (1899-1956), P64, Correspondance reçue par Édouard Garand, P64/B.

¹³¹ Lettre de Féron à Garand, le 30 août 1944, Division de la gestion de documents et des archives, Université de Montréal. Fonds Édouard Garand (1899-1956), P64, Correspondance reçue par Édouard Garand, P64/B.

¹³² Féron n'a pas détruit ce texte, puisque plusieurs versions de ce manuscrit se trouvent dans les Archives Jean Féron à l'Université de la Saskatchewan à Saskatoon. University of Saskatchewan, « La collection Féron-Lebel », *University of Saskatchewan. University Library. University Archives & Special Collections. Féron-Lebel Collection*, en ligne, <
< https://library.usask.ca/archives/collections/manuscripts-and-collections/pdf/La_Collection_Feron_Lebel.pdf >, consulté le 20 avril 2019.

¹³³ Réginald Hamel, « Une écriture prolétarienne de droite », *op. cit.*, p. 15-34.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 17.

¹³⁵ Ubald Paquin, *Jules Faubert, roi du papier*, Montréal, Imprimerie Pierre R. Bisailon, 1923, 165 p.

¹³⁶ Non publié par Garand, mais *Jules Faubert, roi du papier* correspond très bien ici au propos sur les publications des Éditions Garand.

ouvriers qui voulaient se syndiquer afin d'obtenir de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail¹³⁷. » Hamel remarque que la manière dont Jules Faubert traite les ouvriers correspond à un certain climat social qui semble dominant dans les années 1920 et 1930. Dans *La cité dans les fers*¹³⁸, du même Paquin, par exemple, le « Mouvement National » est dirigé par un « Chef », dont les descriptions comportent de nombreuses références à Benito Mussolini. Lemire souligne également qu'*Œil pour œil* (1931)¹³⁹ est un roman politique dans lequel l'auteur dévoile sans ambages ses sympathies pour le fascisme¹⁴⁰. » Cela ne veut pas dire que Garand ou que tous ses collaborateurs partageaient ces idées politiques d'extrême-droite. Selon Robillard, on trouve par exemple dans la correspondance entre Lavoie et Fournier¹⁴¹ des traces du malaise de membres de l'Ordre de Jacques-Cartier opposé au mouvement fasciste canadien dirigé par Adrien Arcand : « Selon A. Fournier, le bruit court à l'effet que beaucoup de membres de l'Ordre adhèrent à la société d'Arcand, qui se fait gloire de diriger certaines commanderies et plusieurs sections de la Société Saint-Jean-Baptiste¹⁴². »

Au-delà des idéologies, les romans de la collection « Le roman canadien » sont également représentatifs des courants esthétiques de l'époque. On y trouve d'une part de nombreuses traces de modernité, par exemple le fait que plusieurs de ces romans se déroulent en milieu urbain. Le développement du cinéma et de la radio a également pu influencer l'éditeur. Par exemple, Michon relève que :

L'avertissement qui accompagne tous les ouvrages de la collection « Le roman canadien » d'Édouard Garand – « Tous droits de publication, de traduction, reproduction, adaptation au théâtre et au cinéma réservés » – témoigne de la volonté de la part de l'éditeur de profiter des possibilités d'exploitation multimédia d'une œuvre¹⁴³.

¹³⁷ Réginald Hamel, « Une écriture prolétarienne de droite », *op. cit.*, p. 27.

¹³⁸ Ubald Paquin, *La cité dans les fers*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 21, 1926, 72 p.

¹³⁹ Ubald Paquin, *Œil pour œil. Récit de Sydney Jones*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 74, 1931, 51 p.

¹⁴⁰ Raymond Arès et Maurice Lemire, « 'La cité dans les fers' et autres romans d'Ubald Paquin », dans Maurice Lemire (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. T. 2 : 1900 à 1939, op. cit.*, p. 238.

¹⁴¹ Citée dans Denis Robillard, *L'Ordre de Jacques Cartier 1926-1965 : une société secrète pour les Canadiens français catholiques*, Montréal, Fides, 2009, p. 141.

¹⁴² *Ibid.*, p. 141.

¹⁴³ Jacques Michon (dir.), *Éditeurs transatlantiques : études sur les Éditions de L'Arbre, Lucien Parizeau, Fernand Pilon, Serge Brousseau, Mangin, B.D. Simpson, op. cit.*, p. 173.

Toutefois, malgré ces éléments modernes, et bien que de nombreux romans de la collection appartiennent à des genres paralittéraires comme le roman policier ou le roman sentimental, de grandes similitudes existent entre ceux-ci et les récits du terroir, notamment dans ce qui a trait aux valeurs véhiculées. À propos du programme des régionalistes, Lemire écrit :

Dans le roman, le père devait toujours l'emporter sur le fils, la tradition, sur la nouveauté, la campagne, sur la ville, la religion, sur l'impiété. La soumission, l'esprit de sacrifice et de renoncement devaient apparaître comme les fondements d'un bonheur axé uniquement sur l'abandon à la volonté divine¹⁴⁴.

Ces caractéristiques se retrouvent dans de nombreux romans de la collection « Le roman canadien », même s'ils se passent en ville, ou qu'on y trouve une intrigue policière. À propos des romans de Paquin, Lemire et Raymond Arès relèvent que « Tous ces romans rapportent des réussites exceptionnelles et rapides¹⁴⁵ », et que cela peut s'expliquer par « l'irruption du cinéma américain dans notre milieu¹⁴⁶ ». Les auteurs soulignent également que dans ces romans « La réussite est une question de volonté et de persévérance, l'échec, un effet des passions et de la lâcheté¹⁴⁷ », mais que ces réussites rapides se concluent toujours par des échecs. Ils y voient une conséquence de la foi religieuse qui imprégnait le Québec de cette époque; l'action est foncièrement inutile dans un monde où c'est Dieu, finalement, qui contrôle tout.

Voilà une démarche déroutante, qui témoigne des tiraillements d'une société traditionnelle au seuil de l'industrialisation. Au moment de s'engager dans une phase particulièrement décisive de son évolution, elle doute du bien-fondé de son orientation nouvelle, la déprécie même au profit d'un spiritualisme qui s'identifie presque à l'immobilisme¹⁴⁸.

Jean-François Chassay a relevé une trame similaire dans *L'écrin disparu*¹⁴⁹ de Jean-François Simon. Dans ce roman, un Canadien français fait fortune aux États-Unis avec l'invention d'un moteur automobile révolutionnaire. Cependant, de nombreuses péripéties causent ensuite sa ruine. Chassay en conclut : « [...] le progrès, d'abord source de bonheur, se révèle en définitive source de malheur¹⁵⁰ ». À propos des publications des premières décennies du XX^e siècle,

¹⁴⁴ Maurice Lemire, « Introduction à la littérature québécoise (1900-1939) », *op. cit.*, p. XX.

¹⁴⁵ Raymond Arès et Maurice Lemire, « 'La cité dans les fers' » et autres romans d'Ubaldo Paquin », *op. cit.*, p. 239.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 239.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 239-240.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 240.

¹⁴⁹ Jean-François Simon, *L'écrin disparu*, Montréal, Édouard Garand, 1927, 168 p.

¹⁵⁰ Jean-François Chassay, « Le progrès en question. Beaugrand et Simon face aux États-Unis », *Voix et Images*, vol. 24, no 1, 1998, p. 179.

Vanderpelen-Diagre évoque ainsi un « hiatus » toujours croissant entre la « vie réelle¹⁵¹ », marquée par l'industrialisation et par l'urbanisation, et l'imaginaire qu'impose l'intelligentsia cléricale, où le travail des champs et la vie à la campagne sont valorisés. Selon elle, « Le tiraillement entre modernité et tradition, attachement au passé (rural) et désir d'entrer dans l'avenir (urbain), traverse tout le discours social de l'époque et se retrouve au cœur des définitions identitaires qui le travaillent¹⁵². »

Il est étonnant de voir ce discours de valorisation de la vie à la campagne se poursuivre au cours des années 1920 et 1930, alors que la population du Québec est majoritairement urbaine depuis 1921¹⁵³. Ainsi, selon les auteurs de l'*Histoire du Québec contemporain*, « Le monde rural conserve néanmoins un poids politique considérable et représente un facteur de stabilité dans un Québec en transformation rapide¹⁵⁴. » Les bouleversements issus de l'urbanisation et de l'industrialisation affectent la société traditionnelle qui doit aussi faire face à l'arrivée de la radio et du cinéma, ce qui n'est pas sans inquiéter les institutions en place : « Ces transformations sont perçues, par les élites traditionnelles et le clergé, comme une menace directe à tout le système des valeurs transmises, y compris la langue et la foi, et donc au maintien de leur propre autorité¹⁵⁵. »

Les romans édités par les Éditions Garand, d'après Landry, relient justement les nouvelles conditions de la société de l'époque, comme l'urbanisation et le passage de l'économie rurale traditionnelle à l'économie industrielle, à la morale catholique conservatrice. « Elles réconcilient ces irréversibles transformations sociales, économiques, politiques et culturelles, et le discours rétrograde du clergé à l'aide de ce concept qu'est la Race¹⁵⁶. » Ainsi, Landry démontre que dans ces romans :

[...] l'enrichissement individuel n'a de valeur que s'il participe d'abord d'une volonté de répondre aux aspirations traditionnelles et séculaires du peuple canadien-français; le

¹⁵¹ Cécile Vanderpelen-Diagre, *op. cit.*, p. 49.

¹⁵² Cécile Vanderpelen-Diagre, *op. cit.*, p. 49.

¹⁵³ Daniel Chartier, *L'émergence des classiques. La réception de la littérature québécoise des années 1930*, *op. cit.*, p. 12.

¹⁵⁴ René Durocher, Paul-André Linteau, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain. T. 2 : Le Québec depuis 1930*, *op. cit.*, p. 11.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 169-170.

¹⁵⁶ François Landry, « Les Éditions Édouard Garand et les années 20 », *op. cit.*, p. 63.

matérialisme n'a de sens que dans la mesure où il est un outil de combat contre une assimilation à la société anglophone, dans la mesure où il sert de moteur à la promotion de la race élue; l'ère industrielle n'a de légitimité que parce que ses méthodes et techniques peuvent et doivent améliorer la situation de la campagne, cette pierre angulaire du « génie canadien-français »¹⁵⁷.

Les volumes de la collection « Le roman canadien » sont conformes à l'idéologie dominante, et en accord avec les attentes du Clergé pour ce type de publications. Ce qui est le plus étonnant dans le cas des livres de la collection « Le roman canadien », c'est que la forme même du « roman populaire » permet d'atteindre ce type de contraintes idéologiques, tout en rejoignant un lectorat le plus large possible. Landry écrit donc, à propos de ce genre de publications que « [...] la production répondant objectivement aux demandes du grand public se caractérise par l'emploi de techniques éprouvées et à ce point banalisées qu'elles ne souffrent aucune zone d'ombre, aucun écart, aucun sursaut hors des balises du stéréotype¹⁵⁸. »

Les romans populaires font partie de la sphère de production élargie, et celle-ci, selon Jacques Dubois, est dominée par les lois du marché et par la recherche de profits : « On comprend qu'il [le roman populaire] soit dès lors voué à la fabrication en série, fabrication qui entraîne l'écriture vers des formes stéréotypées ainsi que vers les motifs les plus idéologiques et les plus fantasmatiques¹⁵⁹. » Marc Angenot a aussi souligné le fait que le roman populaire était un « outil de conservatisme social¹⁶⁰ », et que parmi ses caractéristiques formelles se trouvaient le « manichéisme des valeurs » et le retour à l'ordre établi dans le dénouement. C'est pourquoi ces romans sont d'une grande utilité dans l'étude du « discours social » d'une époque donnée, puisqu'ils en représentent bien les valeurs et les aspirations. Les livres de la collection « Le roman canadien » sont donc en adéquation à la fois avec les valeurs des institutions de l'époque et avec les attentes d'un lectorat de masse, dont ce sera la première manifestation au Québec.

* * *

¹⁵⁷ Ibid., p. 63.

¹⁵⁸ François Landry, *Beauchemin et l'édition au Québec. 1840-1940. Une culture modèle*, op. cit., p. 27.

¹⁵⁹ Jacques Dubois, *L'institution de la littérature. Introduction à une sociologie*, op. cit., p. 41.

¹⁶⁰ Marc Angenot, *Le roman populaire. Recherches en paralittérature*, Montréal, Presses de l'université du Québec, coll. « Genres et discours », 1975, 145 p.

Landry, comme d'autres auteurs, a relevé le décalage au cours de la période des années 1920 et 1930, entre le lectorat « réel » et le lectorat « inventé » par les institutions. Selon Landry, c'est « [...] l'invention d'un public [qui] a créé l'éditeur littéraire au Québec [...] »¹⁶¹. L'édition littéraire n'aurait été rendue possible que par l'intervention des institutions d'encadrement (État, Église, École) par la création d'« un marché artificiel pour les productions canadiennes, et sans lequel la nécessité d'une superstructure de type éditorial fut demeurée au mieux facultative et au pire, inutile¹⁶² ». Ce lectorat « fictif », mis en place par les institutions, est celui qui se voit « obligé » de « consommer » les livres qu'on lui propose. Les livres achetés par le gouvernement pour offrir comme prix de fin d'année faussent les données sur la popularité réelle de certains livres. Sont-ils lus ? Et s'ils le sont, ce sont donc bel et bien les institutions, l'État, le Clergé et l'École qui décident de ce que les gens auront à lire entre les mains.

Au Canada français par contre, le public réel, c'est-à-dire le principal interlocuteur et le repère obligé des entreprises culturelles locales, ce sont les institutions ou, de façon plus nuancée, les collectivités : bibliothèques scolaires, publiques, paroissiales; commissions scolaires; institutions d'enseignement; Département d'instruction publique; Secrétariat de la Province¹⁶³.

Il s'agit donc bien là d'un « lectorat inventé », et selon Landry, « [...] l'apparition de la spécificité éditoriale procède de cette régence¹⁶⁴ » des institutions sur le milieu de l'édition. La particularité des livres de la collection « Le roman canadien » des Éditions Garand pourrait d'avoir eu un lectorat réel, grâce à un système d'abonnement et un réseau de distribution efficace. Les Éditions Garand occupent donc une nouvelle « position » dans le champ littéraire, ce qui a pour effet de modifier celui-ci : « [...] il en résulte un remaniement de la structure d'ensemble du champ littéraire¹⁶⁵ ». C'est pourquoi nous allons aborder dans le chapitre suivant le modèle d'édition d'Édouard Garand.

¹⁶¹ François Landry, *Beauchemin et l'édition au Québec. 1840-1940. Une culture modèle*, op. cit., p. 10.

¹⁶² François Landry, *Beauchemin et l'édition au Québec. 1840-1940. Une culture modèle*, op. cit., p. 10.

¹⁶³ *Ibid.*, p. 41.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 55.

¹⁶⁵ Théorie de Bourdieu, telle que présentée dans Rémy Ponton, « Champ littéraire », dans Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala (dir.), *Le dictionnaire du littéraire*, op. cit., p. 88.

CHAPITRE II

LE MODÈLE D'ÉDITION D'ÉDOUARD GARAND

L'étude de la structure interne du champ littéraire constitue la seconde étape de l'analyse du champ selon Pierre Bourdieu¹⁶⁶. Celui-ci a d'ailleurs théorisé la division du champ littéraire en deux « sphères », opposées et complémentaires. Jacques Dubois explique que Bourdieu définit cette configuration « comme une structure de relations objectives, au sein de laquelle tous les éléments, et notamment les positions des agents du champ, s'entre-déterminent¹⁶⁷ ». Les œuvres s'adressant principalement à un public lettré, minoritaire au sein de la population dans laquelle il constitue une sorte d'« élite », font partie de ce que Bourdieu appelle la « sphère de production restreinte ». Le succès commercial ou les lois du marché ont peu d'emprise dans cette sphère, alors qu'ils sont primordiaux dans la « sphère de production élargie », dans laquelle on trouve les œuvres s'adressant au « grand public », et où le succès se mesure en termes de ventes comme n'importe quel autre bien de consommation. Dubois parle ainsi d'une « double valeur du produit littéraire, marchande et symbolique¹⁶⁸ ». La valeur symbolique correspond à celle attribuée par le public lettré en vertu de critères esthétiques, alors que la valeur marchande se mesure évidemment en fonction de la correspondance entre le produit offert et la demande du public.

La littérature populaire répond aux attentes du lectorat de la sphère élargie, et au Québec pendant longtemps celle-ci provenait de la France. Selon Marie-Pier Luneau, c'est le changement de législation sur la propriété intellectuelle qui a permis l'éclosion d'une littérature de masse au Québec : « Ce n'est donc qu'à partir des années vingt que le champ commence à se polariser : apparaissent la sphère de grande production et la sphère de production

¹⁶⁶ Pierre Bourdieu, *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, op. cit., 568 p.

¹⁶⁷ Jacques Dubois, *L'institution de la littérature. Introduction à une sociologie*, op. cit., p. 27.

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 28.

restreinte¹⁶⁹. » Les publications de littérature populaire des Éditions Garand représentent très bien la « sphère de production élargie », telle que définie par Bourdieu, et nous verrons dans ce chapitre comment celle-ci s'articule au niveau de la mise en marché et du format des publications.

2.1 Le rôle de l'éditeur

La reconnaissance du rôle de l'éditeur et même la définition de celui-ci a évolué peu à peu au tournant du XX^e siècle. Dans un article, intitulé ironiquement « Nos éditeurs », Benjamin Sulte (dont les œuvres seront d'ailleurs rééditées par Édouard Garand) écrivait en 1886 :

Le Canada français n'a pas d'éditeur. [...] Par conséquent les écrivains ne savent à qui s'adresser pour publier leurs ouvrages, et les lecteurs ne savent à quelle porte frapper pour acheter les livres qu'ils désirent se procurer. Entre ces deux extrémités qui se cherchent, l'auteur et le lecteur, il n'y a pas l'intermédiaire voulu : l'éditeur. L'imprimeur joue, dans notre pays, le rôle d'éditeur, comme un menuisier peut devenir meublier [*sic*]. L'éditeur est l'homme qui prend à sa charge la publication d'un livre. Il faut qu'il soit juge de la valeur du livre dont il endosse la responsabilité. C'est à lui de voir l'imprimeur, les libraires, de créer des agences, de trouver des acheteurs ou souscripteurs et de mettre au jour, en un mot, le volume entrepris. Cette classe d'industriels est inconnue au Canada français¹⁷⁰.

Dans son étude sur Beauchemin, François Landry souligne que des éditeurs comme Garand ont fini par exaucer « à quarante ans d'intervalle, le vœu de Benjamin Sulte¹⁷¹ ». La définition du rôle de l'éditeur par Sulte correspond à celui qui se développe alors. Car si le début du XX^e siècle semblait prometteur pour le développement de l'édition au Québec, les nouveaux éditeurs sont confrontés au manque d'intérêt de leurs compatriotes qui achètent peu ou pas leurs publications. Selon Lucie Robert, à cette époque : « Si l'on excepte le circuit scolaire [...], le livre canadien, qu'il a été si difficile de publier, ne se vend pas. Les raisons évoquées sont diverses : cherté du livre, absence d'un réseau structuré de distribution, rareté des librairies

¹⁶⁹ Marie-Pier Luneau, « L'auteur en quête de sa figure. Évolution de la pratique du pseudonyme au Québec, des origines à 1979 », *Voix et Images*, no 88, automne 2004, p. 26.

¹⁷⁰ Benjamin Sulte, « Nos éditeurs », *La Revue canadienne*, no 22, 1886, p. 710. Cité dans François Landry, *Beauchemin et l'édition au Québec. 1840-1940. Une culture modèle*, op. cit., p. 61.

¹⁷¹ François Landry, *Beauchemin et l'édition au Québec. 1840-1940. Une culture modèle*, op. cit., p. 119.

[...], manque de publicité, etc.¹⁷² » C'est avec les innovations de certains éditeurs comme Garand que les livres « canadiens » commenceront à trouver leurs lecteurs. Un éditeur est un agent important du champ littéraire. C'est lui qui décide des livres qui sont publiés, de leur format, et de leur mise en marché. « Bien avant que soit reconnu comme une nécessité son rôle dans la sélection des manuscrits, c'est l'obligation d'appliquer des stratégies cohérentes en vue de créer des débouchés stables qui entraîne la naissance de l'éditeur¹⁷³. » Landry a souligné que de nombreux aspects des activités de Garand méritent d'être reconnus : « rétribution aux auteurs, diffusion exceptionnelle, marketing et commercialisation efficaces, diversité des activités liées à la production du livre (édition, impression, diffusion, distribution, réception)¹⁷⁴ ». Garand lui-même, afin d'en assurer le succès, est impliqué dans toutes les facettes de sa maison d'édition.

Le travail de l'éditeur est aussi important que celui de l'auteur dans le cas des Éditions Garand. L'industrialisation, selon Dubois, est un facteur déterminant dans l'évolution du champ littéraire. Celle-ci a permis une nouvelle division du travail ; un éditeur comme Garand ne se contente pas de publier l'œuvre d'un auteur, il intervient aussi dans la production, la diffusion et la commercialisation de l'œuvre. Selon Dubois, même si la production d'une œuvre littéraire est le fait d'un effort individuel plutôt que d'un effort collectif comme celui exigé pour la production d'un film, par exemple, avec l'industrialisation des moyens de production on ne peut plus considérer un livre comme étant l'œuvre d'un « agent isolé ». Ainsi, « le produit littéraire se constitue dans l'interaction de plusieurs *instances*. Par instance, on entendra un rouage institutionnel remplissant une fonction spécifique dans l'élaboration, la définition ou la légitimation d'une œuvre¹⁷⁵ ». Garand, en imposant un format à ses auteurs en fonction d'une collection au format homogène, exerce donc un pouvoir institutionnel. Selon Robert Escarpit,

Pris entre les propositions des auteurs et les exigences du public telles qu'il se les représente, l'éditeur moderne ne se limite d'ailleurs pas au rôle passif du conciliateur. Il essaye d'agir sur les auteurs au nom du public et sur le public au nom des auteurs, en un mot de se procurer un public et des auteurs mesurés l'un sur l'autre¹⁷⁶.

¹⁷² Lucie Robert, *L'institution du littéraire au Québec*, op. cit., p. 64.

¹⁷³ Lucie Robert, *L'institution du littéraire au Québec*, op. cit., p. 64-65.

¹⁷⁴ François Landry, « Les éditions Édouard Garand et les années 20 », op. cit., p. 67.

¹⁷⁵ Jacques Dubois, *L'institution de la littérature. Introduction à une sociologie*, op. cit., p. 82.

¹⁷⁶ Robert Escarpit, *Sociologie de la littérature*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », no 777, 1958, p. 65.

L'éditeur est un agent important du champ littéraire, car il agit sur celui-ci, et cela peu importe comment il conçoit la finalité de son activité. Ainsi, « [m]ême s'il se porte à la défense de la littérature locale, Édouard Garand a toujours admis que son entreprise était de nature avant tout commerciale¹⁷⁷. » Réginald Hamel rapporte que Garand lui a dit que « l'esthétique littéraire n'avait aucun sens pour lui¹⁷⁸ ». Pour Garand, le métier d'écrivain « n'est pas une vocation ou un sacerdoce : "La mission de l'écrivain c'est de distraire son lecteur en l'éduquant"¹⁷⁹ ». C'est ce qui explique le très grand nombre de romans historiques publiés par ses soins. À propos des romans de Jean Féron, Maurice Lemire écrit justement : « D'un côté, l'intrigue amoureuse, conventionnelle, stéréotypée, d'un romanesque ridicule, de l'autre, la leçon d'histoire du Canada¹⁸⁰. » Ces romans « de qualité souvent inégale [...] respectent cependant le mandat des Éditions Garand. Par leur liberté de ton, leur ludisme et leur légèreté, ils se veulent avant tout divertissants¹⁸¹ ». Selon Lemire, au Québec le roman historique « [...] jouit d'une popularité presque continue pendant plus d'un siècle. Sa vogue le prouve; nous comptons trois fois plus de romans historiques que de romans du terroir¹⁸² ». Il ajoute : « Le roman historique n'aurait pas connu une telle popularité au Canada s'il n'avait pas servi de véhicule à une certaine forme de nationalisme. Aussi son évolution suit-elle pas à pas celle du mouvement national¹⁸³. » Les auteurs de l'*Histoire de la littérature québécoise* n'ont pas manqué de souligner que « [...] les récits de Jean Féron font se côtoyer la fiction et la réalité, et entretiennent peu de scrupules à l'égard de la vérité historique¹⁸⁴ ». Émile Lavoie, dans l'avant-propos de son roman *Le grand sépulcre blanc*¹⁸⁵, affirme que son but est de « faire connaître au lecteur canadien cette partie

¹⁷⁷ Michel Biron, François Dumont et Élisabeth Nardout-Lafarge, *op. cit.*, p. 210.

¹⁷⁸ Réginald Hamel, « Interview », *op. cit.*, p. 418.

¹⁷⁹ Michel Biron, François Dumont et Élisabeth Nardout-Lafarge, *Histoire de la littérature québécoise*, *op. cit.*, p. 210-211.

¹⁸⁰ Maurice Lemire, *Les grands thèmes nationalistes du roman historique canadien-français*, *op. cit.*, p. 242.

¹⁸¹ Michel Biron, François Dumont et Élisabeth Nardout-Lafarge, *Histoire de la littérature québécoise*, *op. cit.*, p. 211.

¹⁸² Maurice Lemire, *Les grands thèmes nationalistes du roman historique canadien-français*, *op. cit.*, p. 1.

¹⁸³ *Ibid.*, p. 1.

¹⁸⁴ Michel Biron, François Dumont et Élisabeth Nardout-Lafarge, *Histoire de la littérature québécoise*, *op. cit.*, p. 211.

¹⁸⁵ Émile Lavoie, *Le grand sépulcre blanc*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », 1925, 84 p.

ignorée de notre vaste Dominion [...] et de rendre hommage aux Esquimaux¹⁸⁶ ». On trouve également cet aspect éducatif dans le roman *L'impératrice de l'Ungava*¹⁸⁷ d'Alexandre Huot. L'auteur a fait des recherches assez poussées pour mieux connaître la région qui sert de cadre à son histoire :

Le père Boulianne a apporté avec lui près de deux cents volumes sur la Côte-Nord, ce qui permet de citer un passage approprié chaque fois que l'occasion s'en présente. Ainsi, le roman est une véritable excursion géographique qui dévoile toutes les promesses de cette contrée que l'on appelait à tort la Terre de Caïn¹⁸⁸.

Ce roman dans lequel un ingénieur explorant le Nord du Québec fait la découverte d'une cité utopique amérindienne dirigée par une femme, est un roman d'aventures d'un style peu banal. Le but « éducatif » de Garand ne veut donc pas dire instruire uniquement du point de vue historique.

La découverte de pays étrangers ne semble cependant pas faire partie de ce projet éducatif. Peu de romans de la collection « Le roman canadien » se déroulent ailleurs qu'au Canada. Fernande Roy affirme que Garand « refuse les manuscrits dont l'action se passe ailleurs » qu'au Canada¹⁸⁹, et une lettre de refus de l'éditeur le démontre : « Votre roman [...] se passe en France, et nous n'imprimons que des romans canadiens¹⁹⁰. » Ce qui fait dire à Landry que « l'épithète "canadien" signifie "dont l'action se déroule en terre canadienne"¹⁹¹ ». Cela mérite cependant d'être nuancé : certains livres de la collection « Le roman canadien », quoique peu nombreux, ne se déroulent pas au Canada : une grande partie de l'action du roman *Le lys de sang*¹⁹² d'Henri Doutremont¹⁹³ se déroule en Afrique, alors qu'*Œil pour œil*¹⁹⁴

¹⁸⁶ *Ibid.*

¹⁸⁷ Alexandre Huot, *L'impératrice de l'Ungava*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 38, 1927, 64 p.

¹⁸⁸ Maurice Lemire, « *Le trésor de Bigot* et autres romans d'Alexandre Huot », dans Maurice Lemire (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. T. 2 (1900-1939)*, op. cit., p. 1091.

¹⁸⁹ Fernande Roy, *Histoire de la librairie au Québec*, op. cit., p. 157.

¹⁹⁰ Lettre de Garand à A. Saint-Laurent, 28 décembre 1925, Division de la gestion de documents et des archives, Université de Montréal. Fonds Édouard Garand (1899-1956), P64, Correspondance adressée par Édouard Garand P64/C.

¹⁹¹ François Landry, « Les éditions Édouard Garand et les années 20 », op. cit., p. 51.

¹⁹² Henri Doutremont, *Le lys de sang*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 7, 1923, 64 p.

¹⁹³ Pseudonyme de l'écrivain Georges Bugnet, 1879-1981.

¹⁹⁴ Ubald Paquin, *Œil pour œil. Récit de Sydney Jones*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 74, 1931, 51 p.

d'Ubaldo Paquin se déroule en Europe de l'Est. Si Landry affirme que ces dérogations ne furent qu'« accidentelles », et qu'elles ne réfutent pas la ligne éditoriale de Garand, elles démontrent néanmoins une certaine flexibilité de l'éditeur qu'il n'est pas inutile de considérer. D'autre part, Landry affirme que Garand aurait pris une position tranchée à propos des « exotiques » : « Garand était pleinement conscient qu'il bannissait ainsi les écrivains dits “exotiques” d'un lieu d'édition unique. La célèbre polémique engagée entre exotiques et régionalistes gagnait donc aussi le terrain du commerce par ce genre de censure avouée [...] »¹⁹⁵. Pourtant, Garand a publié les œuvres de poètes que l'on peut associer au mouvement exotique, comme Robert Choquette¹⁹⁶. Il n'est pas certain non plus que des romans du type de ceux publiés dans la collection « Le roman canadien » auraient été l'œuvre d'auteurs exotiques ou auraient correspondu à l'esthétique de ce mouvement uniquement parce qu'ils se déroulaient ailleurs qu'au Canada.

Selon Daniel Couegnas, le succès d'un éditeur de littérature populaire passe nécessairement par le principe que « Bien vendre, c'est vendre *beaucoup*, et cela, de deux manières : toucher *un large public*, d'une part, faire consommer *souvent* ce public, d'autre part¹⁹⁷. » Le travail de Garand apparaît tout à fait conforme à ce principe, notamment par la publication d'un nouveau roman à chaque mois. Robert a relevé également l'importance du rôle de l'éditeur en tant qu'intermédiaire entre l'écrivain et le lecteur : « C'est même ainsi qu'au premier chef sera définie la fonction éditoriale : comme une fonction d'articulation du procès de production et du mode de consommation¹⁹⁸ ». Garand propose aux lecteurs un format, à travers une collection, qui correspond aux attentes de sa clientèle cible de lecteurs. De plus, les romans historiques de Féron sont ainsi regroupés en cycle, comme ceux d'Alexandre Dumas, ce qui comporte de nombreux avantages pour la mise en marché et la publicité. Féron correspond par ailleurs parfaitement au concept d'« auteur à suivre » décrit par Escarpit :

L'idéal, pour un éditeur, est de se trouver un auteur « à suivre ». En effet, les hasards et les frais du lancement sont assumés une fois pour toutes et, l'efficacité d'un auteur étant

¹⁹⁵ François Landry, « Les éditions Édouard Garand et les années 20 », *op. cit.*, p. 51.

¹⁹⁶ Robert Choquette, *À travers les vents*, Montréal, Édouard Garand, 1925, 138 p. Robert Choquette a remporté le Prix David en 1926.

¹⁹⁷ Daniel Couegnas, *Introduction à la paralittérature*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 1992, p. 66.

¹⁹⁸ Lucie Robert, *L'institution du littéraire au Québec*, *op. cit.*, p. 65.

reconnue, on peut, sans trop de risques, lui demander de continuer à produire selon le prototype éprouvé¹⁹⁹.

La création d'une collection est donc un acte éditorial à la fois commercial et esthétique, qui relève du travail de l'éditeur. C'est pourquoi, face au roman qui est la création d'un auteur, on peut qualifier la collection de « création d'éditeur »²⁰⁰. Nous allons étudier maintenant plus en détail le format des publications de la collection « Le roman canadien ».

2.2 Le format des publications

La création d'une collection est importante pour un éditeur pour plusieurs raisons. Celle-ci peut servir comme un argument de vente, mais aussi pour s'assurer d'un attachement du lecteur à sa production. Selon Élisabeth Parinet, « La création d'une collection a pour but d'attacher à une maison la fidélité d'un public [...] »²⁰¹. » C'est ce que Garand a voulu faire avec « Le roman canadien », dont il a publié 79 titres entre 1923 et 1944. Ces romans sont publiés sous forme de fascicules avec une couverture illustrée en couleurs. Le texte est imprimé sur du papier journal et il apparaît sur deux colonnes par page. Bernier a ainsi souligné que « Le nom de la collection apparaît [...] tout en haut et en caractères souvent plus gros que la mention de l'éditeur, ce qui prouve l'importance relative de la série²⁰². » Selon Robert, c'est afin de conserver sa clientèle que Garand publie un nouveau roman par mois : « Il va sans dire que le contenu des romans se trouve modifié par le mode de diffusion et de production mis en œuvre. Ils sont conçus selon un certain nombre de procédés qui tendent à banaliser la trame narrative²⁰³. » Ainsi, un parallèle est fait entre Garand et le fordisme par Robert :

Dans la production littéraire, l'organisation du fordisme prend plusieurs formes et commence par la banalisation du livre avec l'uniformisation des formats [...] et la

¹⁹⁹ Robert Escarpit, *Sociologie de la littérature*, op. cit., p. 65.

²⁰⁰ Pascal Durand et Anthony Glinoe, *Naissance de l'Éditeur. L'édition à l'âge romantique*, Paris, Bruxelles, Les Impressions nouvelles, 2005, p. 155-156.

²⁰¹ Élisabeth Parinet, « L'édition littéraire. 1890-1914 », dans Roger Chartier, Henri Martin et Jean-Pierre Vivet (dir.), *Histoire de l'édition française. T. 4 : Le livre concurrencé. 1900-1950*, Paris, Promodis, 1986, p. 186.

²⁰² Silvie Bernier, « L'illustration du "roman canadien" », dans Jacques Michon (dir.), *L'édition du livre populaire*, op. cit., p. 80.

²⁰³ Lucie Robert, *L'institution du littéraire au Québec*, op. cit., p. 66.

systematisation des collections. S'il ne peut être entièrement banalisé, le texte, pour sa part, se soumet à un nouveau principe esthétique, la répétition, qui agit comme garantie de la qualité²⁰⁴.

À propos de la littérature produite en série comme peut l'être parfois la paralittérature, Cougnas a relevé l'importance des « clichés de genre », et de la « répétition », c'est-à-dire, la nouveauté dans le semblable, afin que le lecteur ne soit pas dépaysé et puisse éprouver la satisfaction « du nouveau tout autant que du semblable. Son adhésion massive est conditionnée par le retour, la répétition assurée de certains traits des produits, en même temps que par l'espoir d'y trouver une relative nouveauté [...]»²⁰⁵. Pour que ce principe fonctionne, l'éditeur doit ainsi miser sur certaines caractéristiques qui vont faire que le lecteur puisse reconnaître sa collection.

Pour lancer « Le roman canadien », Garand s'est inspiré de modèles français. Goulet et Landry affirment ainsi que ce sont les séries « Modern bibliothèque » des éditions Fayard et « Select-Collection » de Flammarion qui ont servi de modèles à Garand²⁰⁶. La « Modern bibliothèque » de Fayard était publiée sous forme de cahier souple : « Le volume de format in-8, vendu 95 centimes, a une présentation élégante, sous une couverture illustrée. À l'intérieur, le texte [est] imprimé en deux colonnes [...]»²⁰⁷. » Afin de concurrencer Fayard, Flammarion lance la « Select-Collection » à 50 centimes, en reprenant le format du cahier souple imprimé sur deux colonnes avec une couverture illustrée. Le texte est aussi imprimé sur deux colonnes dans les livres de la collection « Le roman canadien », dans un cahier souple et avec une couverture illustrée. Parinet souligne également que « [...] la collection populaire [...] tient du livre par son mode de production et se rapproche souvent de la revue par sa présentation²⁰⁸ ». De plus, la présence de publicités dans ces livres accentue la ressemblance avec les revues : « Mais la caractéristique la plus significative des livres édités par la maison [Garand], celle qui témoigne incontestablement de ses affinités avec la presse à grand tirage, demeure la présence

²⁰⁴ *Ibid.*, p. 68-69.

²⁰⁵ Daniel Cougnas, *Introduction à la paralittérature*, *op. cit.*, p. 67.

²⁰⁶ Marc-André Goulet et François Landry, « Chapitre XI. L'édition populaire : Édouard Garand », *op. cit.*, p. 315.

²⁰⁷ Élisabeth Parinet, *La librairie Flammarion, 1875-1914*, Paris, IMEC éditions, 1992, p. 271.

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 271.

d'annonces commerciales à l'intérieur même du livre²⁰⁹. » Le supplément « La vie canadienne » renforce également ce flou sur l'identité de la publication, car c'est comme une revue, avec sa propre numérotation, inséré dans le livre. De plus, nous avons relevé que la collection « Le roman canadien » est classée avec les revues et journaux, aux côtés de *La Presse*, de *La Patrie* et de la *Revue moderne*, avec l'étiquette « fiction » et en tant que publication mensuelle dans le *Canadian Almanac and Legal and Court Directory for the Year 1930*, Toronto²¹⁰. La périodicité et la vente par abonnement mensuel contribuent également à ce rapprochement avec les revues.

Outre les illustrations, le format, la qualité du papier, l'impression sur deux colonnes sont significatifs selon Silvie Bernier, puisqu'ils désignent des publications destinées à une vente rapide : « Toutes les compositions matérielles des livres sont choisies en fonction de cet objectif premier²¹¹. » Bernier souligne que l'éditeur voulait « rejoindre un vaste public plutôt que de se limiter strictement à l'élite intellectuelle²¹² ». Les illustrations de couverture en couleurs, ainsi que l'usage de titres accrocheurs, sont les moyens que prend celui-ci afin d'atteindre ce but, en rendant son produit plus attrayant « pour ce public encore peu initié à la lecture²¹³ ». D'autre part, Bernier rappelle le petit nombre de collaborateurs réguliers de Garand, et qu'ainsi « la stabilité de l'équipe [a permis] de réaliser des livres parfaitement conformes à un modèle préétabli, tant visuellement que verbalement²¹⁴ ». Ce modèle peut donc répondre à l'horizon d'attente des lecteurs. Ce type de publication destinée à une vente rapide est aussi produit rapidement. Ainsi, Michel Biron, François Dumont et Élisabeth Nardout-Lafarge relèvent que les livres de la collection « Le roman canadien » ont une « facture bâclée », et que « les coquilles, les erreurs orthographiques, les lourdeurs syntaxiques et stylistiques y abondent²¹⁵ ». Contrairement aux « vrais » livres, ces fascicules ne sont pas fabriqués pour être

²⁰⁹ Silvie Bernier, « L'illustration du "roman canadien" », *op. cit.*, p. 80.

²¹⁰ Horace C. Corner et Arnold W. Thomas (dir.), « Canadian Newspaper and Magazine Directory », *Canadian Almanac and Legal and Court Directory for the Year 1930*, Toronto, Copp Clark Company Ltd, 1930, p. 440.

²¹¹ Silvie Bernier, « L'illustration du "roman canadien" », *op. cit.*, p. 79.

²¹² *Ibid.*, p. 82.

²¹³ *Ibid.*, p. 82.

²¹⁴ *Ibid.*, p. 83.

²¹⁵ Michel Biron, François Dumont et Élisabeth Nardout-Lafarge, *Histoire de la littérature québécoise*, *op. cit.*, p. 211.

conservés; ainsi, autant la forme que le contenu a pour but une consommation rapide. Afin que celle-ci soit effective, il importe également que la production de ces livres soit rapide et que celle-ci puisse s'appuyer sur une mise en marché et un réseau efficace pour écouler rapidement les stocks.

2.3 La mise en marché

Entre 1923 et 1948, les Éditions Garand publient 185 titres, dont la plupart avant 1933. Le tirage de la collection « Le roman canadien », de 3000 exemplaires au début, est passé à 10 000 à partir de 1926. L'année 1930 est la plus prolifique avec 31 titres, « juste avant la dégringolade des trois années suivantes²¹⁶ ». Seulement deux nouveaux livres sont publiés par Garand après 1945. Les dépositaires de journaux et les tabagies sont des points de vente pour « Le roman canadien », et Claude-Marie Gagnon rapporte qu'en 1923 l'« agent distributeur pour la région de Québec » de Garand « était un marchand de tabac²¹⁷ ». Ainsi, Robert souligne qu'avec les tabagies et les kiosques à journaux, Garand s'est assuré une distribution qui faisait défaut pour les éditeurs québécois avant lui. Le prix de 0,25\$ et le format « revue » de la collection ont certainement aidé à percer ce marché, qui à son tour a pu permettre à la collection de se faire connaître rapidement du public. En proposant l'abonnement à la collection, Garand s'est assuré ensuite d'un certain nombre de ventes régulières, au point où une grande partie des ventes du « roman canadien » se faisaient par abonnement. Cette façon de faire a permis à Garand d'atteindre un nouveau public de lecteurs, partout au Canada, qui n'avaient pas nécessairement accès à une librairie. L'abonnement coûtait 3\$ pour 12 numéros, et 1,75\$ pour 6 numéros. Malheureusement, une seule liste d'abonnés se trouve dans les archives de l'éditeur, datée de juillet 1925, et sur laquelle on peut compter 402 noms²¹⁸. On ne connaît pas les

²¹⁶ Marc-André Goulet et François Landry, « Chapitre XI. L'édition populaire : Édouard Garand », *op. cit.*, p. 318.

²¹⁷ Claude-Marie Gagnon, « Les Éditions Édouard Garand et la culture populaire québécoise », *loc. cit.*, p. 124.

²¹⁸ D'après Marc-André Goulet et François Landry, « Le fonds Édouard Garand, AUM, ne contient qu'une seule liste d'abonnés, datée de juillet 1925, qui comprend 402 noms. Nous ignorons si l'éditeur en a compté davantage par la suite », dans Marc-André Goulet et François Landry, « Chapitre XI. L'édition populaire : Édouard Garand », *op. cit.*, p. 316.

occupations ni le statut social des individus qui se trouvent sur cette liste d'abonnés, sinon qu'ils proviennent d'un peu partout au Canada. Selon Gagnon, comme les romans de cette collection « ne sont pas destinés à la bourgeoisie et à la classe dominante, mais principalement à cette fraction du prolétariat constituée par les cols blancs²¹⁹, on ne peut que supposer que ces abonnés faisaient partie de ce groupe social. Cette nouvelle classe moyenne émergeait au Québec à l'époque et pouvait représenter un public cible pour Garand.

Le fait de vendre cette collection par abonnement permettait également, selon Gagnon, de rejoindre un public qui lit, mais qui ne lit pas nécessairement des livres : « En procédant par abonnements, méthode tout à fait inhabituelle pour l'œuvre littéraire, on rejoint ce même vaste public qui lit l'*Action catholique*, la *Presse* ou le *Soleil*²²⁰. » Garand ne fut pas le premier, et il ne fut pas le dernier à utiliser la formule de l'abonnement pour la vente de livres. Jacques Michon rapporte ainsi que « la formule du Club du livre²²¹ » sera la méthode de mise en marché la plus efficace pour deux éditeurs importants des années 1950, le Cercle du livre de France et l'Institut littéraire du Québec : « Elle permettra aux éditeurs de littérature de trouver un public et de se l'attacher par contrat, s'assurant de la sorte une certaine sécurité et la possibilité de pouvoir écouler chaque mois une quantité fixe d'exemplaires²²². » La vente par abonnement permet aussi à Garand de vendre ses livres directement aux lecteurs, sans avoir à verser de remise aux libraires ou aux autres magasins. Les ventes par ces commerces semblent avoir été marginales par rapport au tirage des romans de la collection « Le roman canadien ». Landry a estimé le nombre d'exemplaires par publication qui se retrouvait dans les librairies et dans les grands magasins, comme Dupuis Frères et Eaton, à 350²²³, ce qui représente, par exemple, une fraction relativement peu importante par rapport à un tirage de 10 000 copies.

²¹⁹ Claude-Marie Gagnon, « Les Éditions Édouard Garand et la culture populaire québécoise », *loc. cit.*, p. 122.

²²⁰ Claude-Marie Gagnon, « Les Éditions Édouard Garand et la culture populaire québécoise », *loc. cit.*, p. 125.

²²¹ Jacques Michon, « L'édition littéraire au Québec. 1940-1960 », dans Silvie Bernier (dir.), *L'édition littéraire au Québec de 1940 à 1960*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, coll. « Cahiers d'études littéraires et culturelles », no 9, 1985, p. 18-19.

²²² *Ibid.*, p. 18.

²²³ François Landry, « Les éditions Édouard Garand et les années 20 », *op. cit.*, p. 56.

Garand était aussi actif afin de trouver de nouveaux marchés pour ses livres, par exemple en tentant d'en vendre à l'extérieur du Canada. Ainsi, il écrit dans une lettre en 1925: « J'ai vendu cette semaine, 2000 romans canadiens assortis à une agence américaine, associée avec Dawson & Son, libraires, ayant des bureaux à Londres, Paris, & Cape Town. C'est un début, bien modeste il est vrai, mais enfin qui est plein de promesses²²⁴. » L'éditeur vendait donc parfois « en lots » à des grossistes pour l'exportation, ce qui a pu aussi faire monter les tirages. Garand encourage également les auteurs à vendre leurs livres eux-mêmes, une pratique que Goulet et Landry appellent « l'exploitation du réseau personnel des auteurs²²⁵. » De plus, selon Landry, l'éditeur encourage ses auteurs « à entreprendre eux-mêmes des démarches auprès des instances provinciales ou d'autres intervenants²²⁶ ». L'auteure Jovette Bernier fait référence à cette façon de faire dans une lettre en 1928, à propos de son roman *Tout n'est pas dit*²²⁷ : « Pour toute condition, écrit-elle à Louis Dantin, Garand imprime et me paye avec 250 exemplaires, mais je me suis engagée en plus à lui vendre au moins cent volumes au ministre David²²⁸. » Nous avons vu dans le premier chapitre que les achats par le gouvernement pouvaient représenter une part appréciable des ventes. Landry a effectué une estimation des ventes de *La dame de Chambly*²²⁹ d'Andrée Jarret, selon les différents canaux utilisés par Garand pour écouler ses tirages. Ce livre est paru en 1925, soit avant que le tirage de 10 000 exemplaires ait pu être atteint. Cette estimation donne cependant une bonne idée de la répartition des ventes de la collection « Le roman canadien » :

Nous avons [...] estimé à 356 les volumes vendus aux librairies et aux magasins à grande surface, et à 402 (au maximum) ceux distribués par abonnement. Nous considérons que le chiffre de 600 exemplaires achetés par le Département de l'Instruction publique est prudent et plausible (nous avons vu qu'Émile Lavoie, dans des circonstances similaires, espérait en vendre 300 lui-même). Ainsi, on obtient un total de 1350 exemplaires sur un tirage de 2500, au mieux de 1500 lorsque ces auteurs prêtaient leur concours. Restent donc les 1000 exemplaires que l'éditeur soutient avoir vendus. Tout porte à croire que la plupart

²²⁴ Lettre de Garand à Jean Féron, 1^{er} avril 1925, Division de la gestion de documents et des archives, Université de Montréal. Fonds Édouard Garand (1899-1956), P64, Correspondance adressée par Édouard Garand P64/C.

²²⁵ Marc-André Goulet et François Landry, « Chapitre XI. L'édition populaire : Édouard Garand », *op. cit.*, p. 317.

²²⁶ François Landry, « Les éditions Édouard Garand et les années 20 », *op. cit.*, p. 57.

²²⁷ Jovette Bernier, *Tout n'est pas dit*, Montréal, Édouard Garand, 1929, 132 p.

²²⁸ Lettre de Jovette Bernier à Louis Dantin, 1^{er} décembre 1928, fonds Gabriel-Nadeau, BNQ, citée dans Marc-André Goulet et François Landry, « Chapitre XI. L'édition populaire : Édouard Garand », *op. cit.*, p. 317.

²²⁹ Andrée Jarret, *La Dame de Chambly*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », 1925, 130 p.

de ces volumes échouèrent sur les rayons des petits dépositaires et qu'ils y accédèrent grâce au réseau des agents employés par l'éditeur²³⁰.

Le tirage d'une moyenne de 10 000 exemplaires en circulation par mois entre les années 1926 et 1928, grimpe à 22 000 en 1929 et à 20 000 en 1930²³¹. Ces chiffres deviennent un argument publicitaire dans certaines rubriques de « La vie canadienne », par exemple : « Le peuple hier, ne lisait pas. Aujourd'hui, Garand lui fait lire 10 000 romans par mois²³². » Il convient cependant de souligner que ce chiffre de 10 000 romans ne représente pas nécessairement le nombre de lecteurs, mais le tirage. Contrairement à ce qu'on peut trouver aujourd'hui en librairie sur les bandeaux des « best sellers », où on utilise comme argument de vente le nombre de copies vendues. Celles-ci sont aussi vendues aujourd'hui en majorité à des clients en librairies ou sur internet, et non pas en vendues en lot à des institutions. Les publicités de Garand mettent de l'avant cette augmentation du tirage : « Notre concours remporte actuellement un succès vraiment phénoménal, de 13 000, notre tirage atteint maintenant 30 000 [...]»²³³. » Ce concours était un tirage dont les bulletins de participation se trouvaient dans « La vie canadienne » et dont les prix étaient des automobiles²³⁴. Pour l'époque, cela représentait un très grand investissement. Comme Garand l'a affirmé en entrevue : « Si je réussissais à faire tirer une demi-douzaine de voitures par année, il fallait [bien] que je vende [des livres], non?²³⁵ » Que Garand ait fait tirer des automobiles par le biais de concours démontre que son succès est impressionnant. Le nombre de ventes devient un argument de vente, car il signifie que l'éditeur remplit la mission de son entreprise qui est de faire lire des romans canadiens aux

²³⁰ François Landry, « Les éditions Édouard Garand et les années 20 », *op. cit.*, p. 58.

²³¹ Horace C. Corner, et Arnold W. Thomas (dir.), « Canadian Newspaper and Magazine Directory », *Canadian Almanac and Legal and Court Directory for the Year 1929*, Toronto, Copp Clark Company Ltd, 1929, p. 437.

²³² Alexandre Huot, « Les illustres inconnus », « La vie canadienne », no 12, dans Alexandre Huot, *La ceinture fléchée*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le Roman canadien », 1926, p. 47.

²³³ Ernest Ral, « Pour nos lecteurs », « La vie canadienne », dans Jean Féron, *Le capitaine Aramèle*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le Roman canadien », 1928, p. 73.

²³⁴ Par exemple, on trouve dans Jean Féron, *La besace de haine*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », 1927, p. 105, et dans Ubald Paquin, *Les caprices du cœur*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », 1927, p. 52, des publicités de concours organisés par les Éditions Garand dont les premiers prix sont des automobiles. Dans le premier cas, il s'agit d'un « Choix entre un sedan Chevrolet d'une valeur de \$1,070.00, [d'un] sedan Overland "Whippet" d'une valeur de \$935.00, [d'un] Star Landeau sedan d'une valeur de \$905.00 ou d'un sedan Ford d'une valeur de \$895.00 ». Dans le second cas, le gagnant a le choix entre « un Ford Sedan ou \$1,000.00 ».

²³⁵ Propos de Garand recueillis dans Réginald Hamel, « Interview », *op. cit.*, p. 418.

Canadiens. Cette mission éditoriale est présentée dans les publicités de Garand comme un devoir patriotique, et ce discours semble avoir été en adéquation avec le nationalisme de l'époque. Comme l'ont souligné Goulet et Landry, « Le succès rapide du “Roman canadien” résulte d'une analyse cohérente de la situation des lettres et du marché éditorial dans le Québec des années 1920²³⁶. » Nous avons vu qu'une nouvelle catégorie de lecteurs a fait apparition à cette époque, et les romans populaires convenaient parfaitement à ceux-ci.

2.4 La question paralittéraire

« Littérature de masse », « littérature sérielle » ou « paralittérature » ? De nombreuses appellations qui recouvrent des textes de formes et de contenus fort différents les uns des autres. La définition de ces genres se pose souvent par un rapport d'opposition à une littérature établie et reconnue par les institutions que sont par exemple la critique et l'université. Selon Yvon Allard, « Sauf de rares exceptions antérieures, le domaine de la fiction et surtout celle qui nous occupe (romans populaires, d'aventures) fut toujours considéré comme infra, sub, sous ou même anti littéraire²³⁷. » Alain-Michel Boyer tente de définir la paralittérature comme « [...] l'ensemble des livres de fiction dont la diffusion est massive, et que le discours critique, le plus fréquemment, ne considère pas, ou pas encore, comme appartenant à la littérature [...]»²³⁸. Boyer souligne également que « toute cette partie de la production imprimée témoigne que les instances culturelles (université, manuels, critiques) ne s'occupent pas, le plus souvent, de toute la littérature²³⁹ ». Selon Marc Angenot, c'est plutôt l'opposition entre les genres littéraires qu'il importe de considérer : « [...] en forgeant le mot de “paralittérature” [on a tenté] de rassembler en un tout l'ensemble des modes d'expression langagière à caractère lyrique ou narratif que des raisons idéologiques et sociologiques maintiennent en *marge* de la culture lettrée²⁴⁰ ».

²³⁶ Marc-André Goulet et François Landry, « Chapitre XI. L'édition populaire : Édouard Garand », *op. cit.*, p. 334.

²³⁷ Yvon Allard, *Paralittératures*, Montréal, La Centrale des bibliothèques, coll. « Sélections documentaires », no 2, 1979, p. 6.

²³⁸ Alain-Michel Boyer, *Les paralittératures*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2008, p. 7-8.

²³⁹ *Ibid.*, p. 8.

²⁴⁰ Marc Angenot, *Le roman populaire. Recherches en paralittérature*, Montréal, Presses de l'université du Québec, coll. « Genres et discours », 1975, p. 4.

Angenot souligne que se demander ce qu'est la paralittérature pose « simultanément l'autre et sempiternelle question “qu'est-ce que la littérature?”²⁴¹ », mais qu'il s'agit alors d'un rapport d'opposition, et non hiérarchique :

Loin de présenter la paralittérature comme une forme dégradée de la littérature, nous poserons comme hypothèse que l'une ne peut exister sans l'autre. Littérature et paralittérature forment un couple indissociable pris dans une relation dialectique que l'histoire nous permet de voir opérer²⁴².

Dubois associe les littératures de masse à ce qu'il appelle les « littératures minoritaires », c'est-à-dire que, malgré leur production et leur consommation à grande échelle, celles-ci ne sont pas valorisées par un discours critique à l'intérieur du champ littéraire : « le seul critère de valeur auquel leurs producteurs puissent se référer, dans la recherche du succès, est l'efficacité technique des recettes employées²⁴³ ». Or, ce qui est étonnant dans le cas des Éditions Garand, c'est que chaque roman populaire est accompagné d'un supplément littéraire, « La vie canadienne », qui sert justement de « discours critique d'accompagnement ». Celui-ci oppose le succès des romans populaires à la « littérature cultivée » qui ne rejoint pas un aussi vaste public. Ce discours critique représente une prise de position dans le champ littéraire, et peut signifier une volonté de contrôle de la part de l'éditeur à la fois sur l'œuvre et sur sa réception critique. D'autres éditeurs ont publié au Québec des romans populaires à la même époque, mais la plupart du temps ceux-ci n'étaient pas écrits par des auteurs canadiens, contrairement à Garand. Le discours sur la littérature populaire dans « La vie canadienne » représente aussi une innovation, car le but de l'éditeur semble alors de démontrer que ces œuvres sont aussi de la littérature, puisque non seulement elles sont lues par un grand nombre de lecteurs, mais elles sont aussi commentées. Cette opposition entre la « paralittérature » des Éditions Garand et la « littérature » des élites de l'époque, dont rendent compte de nombreux éditoriaux de « La vie canadienne », est essentielle à l'avènement de l'institution littéraire. Ainsi, Ernest Larivière prend position pour la littérature populaire face à celle de l'élite : « Mais pourquoi nos auteurs ne se décident-ils pas à écrire pour la masse de leurs compatriotes? [...] Pourquoi s'obstiner à vouloir écrire pour une élite quand c'est la masse qui lit²⁴⁴? » Selon Garand, la légitimation

²⁴¹ *Ibid.*, p. 6.

²⁴² Marc Angenot, *Le roman populaire. Recherches en paralittérature*, op. cit., p. 7.

²⁴³ Jacques Dubois, *L'institution de la littérature. Introduction à une sociologie*, op. cit., p. 42-43.

²⁴⁴ Jules Larivière, « Causons », « La vie canadienne », dans Ubald Paquin, *La cité dans les fers*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », 1926, p. 64.

d'une œuvre, d'un auteur, du travail de l'éditeur, passe avant tout par le succès auprès du lectorat, qui constitue son « instance légitimante ». Féron a très bien présenté ce point de vue dans une lettre à Garand : « Le meilleur juge d'une œuvre littéraire c'est encore le gros public²⁴⁵. » Face à la littérature reconnue, la littérature populaire a besoin pour exister d'avoir ses propres réseaux et ses propres moyens de diffusion, car elle ne peut pas s'appuyer sur les mêmes agents et les mêmes institutions. « Le circuit populaire et le circuit lettré possèdent tous deux leur littérature propre, l'une populaire et l'autre classique, vendues d'une manière différente, en des lieux différents²⁴⁶. »

Pour Norbert Spenser, c'est le nombre de lecteurs qui permet de qualifier les livres publiés par Garand de littératures populaires : « Précisons que dans le cas des romans publiés par Garand, l'expression "littérature populaire" prend un sens bien réel, bien concret : le contenu est adapté au grand public et a séduit des milliers de lecteurs!²⁴⁷ » Nous avons vu que Garand a vendu de très grands tirages des volumes de la collection « Le roman canadien ». Le succès est indéniable; une journaliste s'exprime ainsi en 1933 : « Ce qui se vend à l'aube de 1933 ? Romans historiques. Romans policiers. Littérature sentimentale et romanesque²⁴⁸. » Quelques éditeurs de Montréal, quoique beaucoup moins prolifiques que Garand, s'attaquent à la même clientèle en publiant des romans populaires. Il semble pourtant que leurs relations ne furent pas empreintes d'animosité, mais qu'ils collaboraient plutôt entre eux. Certains éditeurs, comme Jules Pomy, achètent même de la publicité dans les livres de la collection « Le roman canadien », afin d'y annoncer leurs nouveautés ou leur catalogue. Ce qui fait dire à Gagnon que « La bonne entente règne entre les librairies qui préfèrent s'échanger des clients plutôt que de déterrer la hache de guerre²⁴⁹. » Un point de vue que ne partage pas Lemire, pour qui Garand devait avant tout « compter sur les commandes postales puisqu'il n'existait pas d'agences de

²⁴⁵ Lettre de Féron à Garand, 29 août 1923, Division de la gestion de documents et des archives, Université de Montréal. Fonds Édouard Garand (1899-1956), P64, Correspondance reçue par Édouard Garand, P64/B.

²⁴⁶ Robert Estivals, « Création, consommation et production intellectuelles », dans Robert Escarpit, [dir.], *Le littéraire et le social. Éléments pour une sociologie de la littérature*, Paris, Flammarion, coll. « Science de l'homme », 1970, p. 171.

²⁴⁷ Norbert Spenser, *Le roman policier en Amérique française*, Québec, Alire, 2000, p. 31.

²⁴⁸ Céline Lotte, « Dis-moi ce que tu lis », *Le Bien Public*, vol. XXIV, no 71, 16 février 1933, p. 5.

²⁴⁹ Claude-Marie Gagnon, « Les Éditions Édouard Garand et la culture populaire québécoise », *loc. cit.*, p. 124.

distribution et qu'il est fort peu probable que les autres libraires-éditeurs se soient chargés de la vente des livres édités ailleurs²⁵⁰ ». En dehors de la collection « Le roman canadien », Garand s'est aussi intéressé à d'autres collections de « paralittératures ». Il a lancé une autre collection en 1937, les « Romans détectives », dont les tirages pouvaient dépasser les 25 000 exemplaires par mois selon Hamel²⁵¹. Contrairement à la collection « Le roman canadien », cette collection ne comportait cependant que des traductions de l'américain. Si cette collection est alors un autre succès d'éditeur pour Garand, Robert Lahaise souligne cependant que « québécoisement, [elle] ne nous concerne guère, puisqu'il s'agit là uniquement de traductions de romans anglo-américains²⁵² ». Il peut sembler contradictoire que Garand, dont le discours publicitaire a tant mis de l'avant son nationalisme et son engagement envers la littérature canadienne, édite une collection de romans étrangers en traduction. Comme nous avons vu précédemment, Garand apparaît comme un éditeur moderne qui peut assurer la pérennité de son entreprise par la diversité de son catalogue. Publier des œuvres étrangères ne signifie pas publier moins d'œuvres d'ici. Au contraire, puisque si un éditeur publie plus et vend plus, théoriquement il peut s'engager encore plus dans la poursuite de sa mission et prendre plus de risques.

Qu'on la nomme « littérature populaire », « littérature de masse », ou « paralittérature », cette dénomination regroupe de nombreux genres distincts, comme le roman historique, le roman policier, le roman sentimental, etc. La question des genres pose cependant un problème lorsqu'on étudie la collection « Le roman canadien ». Le roman *La mystérieuse inconnue*²⁵³ de Paquin est un parfait exemple de roman de mœurs urbain. À Montréal, un jeune homme hérite d'une fortune (10 millions) d'un oncle mort sans descendance au Montana. Le notaire responsable de sa fortune tente de le marier à sa fille. Cosigné par Féron, Huot, Larivière et Paquin, *La digue dorée*²⁵⁴ est un roman policier, tout comme *L'empoisonneur*²⁵⁵ de Jean Nel. Si certains romans comme ceux de Féron peuvent être associés sans problème à un genre bien

²⁵⁰ Maurice Lemire, « Introduction à la littérature québécoise (1900-1939) », *op. cit.*, p. LX.

²⁵¹ Réginald Hamel, « Une écriture prolétarienne de droite », *op. cit.*, p. 22.

²⁵² Robert Lahaise, *Une histoire du Québec par sa littérature. 1914-1939*, *op. cit.*, p. 236.

²⁵³ Ubald Paquin, *La mystérieuse inconnue*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 56, 1929, 48 p.

²⁵⁴ Jean Féron, Alexandre Huot, Jules Larivière et Ubald Paquin, *La digue dorée. Le roman des quatre*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 30, 1927, 80 p.

²⁵⁵ Jean Nel, *L'empoisonneur*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 42, 1928, 76 p.

défini comme le roman historique, nous avons relevé cependant que plusieurs titres de la collection « Le roman canadien » n'ont pas un genre littéraire bien défini. Par exemple, certains se présentent comme étant des romans policiers, mais sont des romans sentimentaux. Par exemple, l'illustration de la couverture du roman *Le bracelet de fer*²⁵⁶, où l'on voit une jeune femme attachée aux barreaux d'une prison sous la menace d'une silhouette dans la pénombre, armée d'un couteau et retenant des chiens, peut faire croire à un roman du genre « policier » ou « thriller ». Il s'agit pourtant d'un roman sentimental de Madame A.B. Lacerte, dont les œuvres étaient populaires auprès du lectorat féminin. Ainsi, étrangement, *Les rôdeurs de minuit*²⁵⁷ de J.-R. Caron porte le sous-titre *Roman du terroir*, alors qu'il s'agit bel et bien d'un roman policier, l'intrigue consistant en une enquête sur un meurtre perpétré au début du roman.

Un autre roman dont le genre est mal défini est *La flamme qui vacille*²⁵⁸ de Nel. La première partie se déroule en France autour de 1917-1918, et porte sur la guerre et les conditions de vie des soldats, alors que la seconde partie, qui se déroule au Québec en 1930 est plus de type « roman sentimental ». Parfois, c'est l'image sur la couverture qui ne correspond pas au contenu du roman. Le roman *Le massacre dans le temple*²⁵⁹ de Paquin par exemple, raconte l'histoire d'un abbé qui prend conscience du péché d'orgueil, après avoir fait un sermon éloquent, et dont il se sent très fier, sur l'histoire du « massacre dans le temple ». Il décide de ne plus prêcher et de vivre dans une communauté religieuse où règne le silence. L'illustration d'Albert Fournier, où l'on voit des gens fuir un échafaud que surplombe un géant cornu et démoniaque, laisse pourtant présager un autre type de roman. Ainsi, le lecteur serait en droit de s'attendre à un roman fantastique. La couverture, loin de correspondre à l'histoire du roman, est plutôt l'illustration du sermon de l'abbé. On pourrait parler ici presque de « fausse représentation » : on vend de la « paralittérature » sur la couverture, mais on se retrouve avec un roman religieux à l'intérieur... Par contre, *Le mirage*²⁶⁰, du même Paquin, raconte l'histoire

²⁵⁶ A.-B. Lacerte, *Le bracelet de fer*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 29, 1926, 128 p.

²⁵⁷ J.-R. Caron, *Les rôdeurs de minuit : roman du terroir*, Montréal, Édouard Garand, 1932, 264 p. À noter cependant que ce roman ne fait pas partie de la collection « Le roman canadien ».

²⁵⁸ Jean Nel, *La flamme qui vacille*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 67, 1930, 48 p.

²⁵⁹ Ubald Paquin, *Le massacre dans le temple*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 44, 1928, 56 p.

²⁶⁰ Ubald Paquin, *Le mirage*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », 1930, p. 13.

d'un étudiant qui réussit à Montréal, dont la famille et la bien-aimée sont à la campagne, et qui tombe amoureux d'une citadine qui le rend affreusement malheureux. Il décide de retourner vivre à la campagne et de marier celle qui l'attendait là-bas. L'auteur y décrit ainsi la femme de la ville : « La créature artificielle qu'elle était trouvait dans ce milieu artificiel, le cadre vrai de sa beauté²⁶¹. » La couverture, pour une fois, correspond très bien au propos du roman, puisqu'on y oppose une jeune fille de la ville dans les airs, donc « légère » et « superficielle », au travail de la terre et à la vie laborieuse des paysans juste en dessous. Le fait qu'il y ait parfois un écart entre la couverture des livres et le contenu ne devrait toutefois pas nous surprendre, vu le caractère sériel de la collection : ce n'est pas la même personne qui écrit le livre et qui illustre la couverture²⁶².

Selon Boyer, le contrat de lecture entre un lecteur et une œuvre paralittéraire repose sur une promesse de conformité entre celle-ci et l'attente du lecteur, et « cette dimension contractuelle est soulignée par le caractère périodique des publications²⁶³ », la publicité, la publication de romans en séries et par la réputation de l'éditeur. À la suite de Boyer, Couegnas parle d'une « identité paratextuelle » pour définir ce que peut être la paralittérature. Par exemple, les illustrations sur la couverture et la publication par collection informent le lecteur potentiel du genre de livre auquel il a à faire : « Cette importance capitale du paratexte nous apparaît comme le critère définitoire le plus évident de la paralittérature²⁶⁴. » Couegnas ajoute cependant que « Le paratexte du modèle paralittéraire est toujours clair : cela n'exclut pas qu'il puisse être mensonger²⁶⁵. » La présentation même des livres de la collection « Le roman canadien » suffirait donc à classer ces romans dans la catégorie « paralittéraire », peu importe si le contenu est conforme ou non avec un sous-genre comme le policier ou le roman sentimental. L'identité de la collection « Le roman canadien », associée aux genres populaires et paralittéraires, a certainement influencé la réception des livres auprès des lecteurs et de la critique.

²⁶¹ Ubald Paquin, *Le mirage*, *op. cit.*, p. 13.

²⁶² On peut trouver aujourd'hui un exemple de cet écart dans les génériques de certaines séries produites par HBO ou Netflix, et qui sont parfois réalisés par quelqu'un d'autre que le « show runner ».

²⁶³ Alain-Michel Boyer, *La paralittérature*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je? », no 2673, 1992, p. 111.

²⁶⁴ Daniel Couegnas, *Introduction à la paralittérature*, *op. cit.*, p. 50.

²⁶⁵ *Ibid.*, p. 51.

* * *

Le nombre de livres publiés par Garand diminue à partir de 1929, jusqu'à presque disparaître en 1933. La crise économique qui frappe le Québec et le monde au cours de ces années n'est probablement pas étrangère à ce déclin des Éditions Garand, mais d'autres facteurs ont également pu y contribuer. Le manque de renouvellement quant aux auteurs de la maison et un lectorat en quête de nouveautés ont pu être des facteurs de ce déclin. Gagnon l'attribue à l'immobilisme des idées : « Le hiatus toujours croissant entre le discours tenu par les auteurs de ces romans et la réalité sociale contribuera à la déchéance momentanée du genre et à celle, définitive, de l'éditeur²⁶⁶. » Cette « déchéance » de l'éditeur ne fut pas « définitive » en 1933, puisque Garand reprendra le métier d'éditeur aussitôt que l'occasion se présentera, notamment pendant la guerre. Gagnon amène cependant un point très intéressant : il est vrai que dans les années suivant la crise de 1929, les préoccupations et les valeurs des lecteurs ont subi des transformations. Certaines idées ont évolué, que ce soit sur la question du nationalisme ou sur la place des femmes dans la société. Les valeurs conservatrices des romans ou des articles de « La vie canadienne » ont pu paraître rétrogrades pour un lectorat qui vivait alors une période de grands changements. Féron, par exemple, s'indigne dans les pages de « La vie canadienne », que les filles de Québec « gâtent la race » : « cette race, déjà des filles de Québec la défigurent en revendiquant le vote²⁶⁷ ». Dans un autre article, il affirme que « La femme à son foyer [...] conservait une dignité de reine²⁶⁸ », et que « Sa jupe était son emblème comme elle était sa sauvegarde²⁶⁹ ». Une bonne partie du lectorat féminin ne devait pas apprécier ce genre de commentaires. Alors que Garand avait démontré qu'il avait bien flairé le marché pour le lancement de sa maison d'édition, il semble qu'il n'ait pas su s'adapter et suivre les tendances de la société par la suite. Le succès de la collection « Le roman canadien » l'a peut-être confiné

²⁶⁶ Claude-Marie Gagnon, « Les Éditions Édouard Garand et la culture populaire québécoise », *loc. cit.*, p. 128.

²⁶⁷ Jean Pionnier [pseudonyme de Jean Féron], « Parlons mieux... Canadiens! », dans « La vie canadienne », Jean Féron, *L'échafaud sanglant*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 60, 1929, p. 47.

²⁶⁸ Jean Féron, « Ève ressuscitée? », dans « La vie canadienne », Jean Féron, *L'échafaud sanglant*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 60, 1929, p. 61.

²⁶⁹ *Ibid.*, p. 61.

à se contenter d'une formule éprouvée et gagnante, sans prévoir le renouvellement de son offre éditoriale envers un public dont les goûts, les valeurs et les idées sont en constante évolution.

Lorsque Garand reprend le commerce de l'édition pendant la guerre, il recommence la publication de la collection « Le roman canadien », mais il publie peu de nouveaux titres, alors qu'il se contente de rééditer d'anciens volumes des années 1920, qu'il vend en partie à l'étranger. Selon Goulet et Landry, « de 1943 à 1948, Garand publie en tout quatorze titres, dont cinq romans et trois pièces de théâtre. L'éditeur ne semble nullement être à la recherche de nouveaux auteurs, de sorte que cette relance de l'activité éditoriale apparaît vouée à l'échec²⁷⁰ ». Cette absence de renouvellement doit être prise en considération pour expliquer le déclin des Éditions Garand (moins de publications et, conséquemment, moins de ventes), et non uniquement l'impact de la crise économique. Garand continue cependant d'écouler ses livres invendus, comme en témoigne cette lettre du « Secrétariat de la Province de Québec », datée du 7 mai 1953, qui accompagnait l'envoi d'un chèque à l'éditeur : « Veuillez trouver, sous ce pli, un chèque portant le numéro 604436, au montant de six cent trente-trois dollars et trente-quatre sous (\$633.34), en paiement des livres que le Secrétariat de la province a achetés de vous²⁷¹. »

Avec les années, Garand a diversifié ses activités commerciales, notamment avec la distribution de films français : « Il semble même que cette activité s'avérera une solution de rechange lorsque les Éditions cesseront leurs opérations régulières en 1933²⁷². » Il publie également des magazines sur le cinéma, et Ginette Michaud rapporte aussi que Garand fut « un innovateur dans le champ des journaux de format tabloïd en lançant l'hebdomadaire “Le Miroir”²⁷³ ». Vers la fin de la guerre, Garand cherche à conclure des ententes commerciales, et on peut deviner qu'à ce moment le livre est une activité commerciale comme une autre pour

²⁷⁰ Marc-André Goulet et François Landry, « Chapitre XI. L'édition populaire : Édouard Garand », *op. cit.*, p. 330.

²⁷¹ Lettre de Lucien Darveau, sous-secrétaire adjoint de la province, adressée aux Éditions Édouard Garand, 7 mai 1953, Division de la gestion de documents et des archives, Université de Montréal. Fonds Édouard Garand (1899-1956), P64, Correspondance reçue par Édouard Garand, P64/B.

²⁷² François Landry, « Les éditions Édouard Garand et les années 20 », *op. cit.*, p. 47.

²⁷³ Ginette Michaud, *Répertoire numérique détaillé du fonds Édouard Garand (P64)*, Montréal, Université de Montréal, Service des archives, no 34, 1978, p. 7.

lui. Par exemple, le 7 juillet 1945, Garand écrit à « La Commission importation-exportation France Océan » : « Pour l'importation nous sommes ouverts à toute proposition. Nous avons besoin de films français, cognac, vins, livres, etc.²⁷⁴ ». Plus loin, en post-scriptum, Garand affirme « si vous avez besoin de quelque ligne en particulier, nous avons toutes les facilités des manufacturiers canadiens pour obtenir la marchandise que vous pouvez avoir besoin²⁷⁵ ». Cette Commission lui répond le 2 août 1945 que « le marché étant assez difficile actuellement²⁷⁶ », il devra patienter un peu avant qu'on puisse lui faire une offre de cognacs et de vins. L'auteur de la lettre demande également des précisions sur les modalités de règlements que pense adopter Garand afin d'assurer la diffusion de films français au Canada.

Ce que révèle cette correspondance se trouve ainsi en accord avec ce que Garand a dit à Hamel lors d'une entrevue (non datée) comme quoi il était « avant tout un homme d'affaires²⁷⁷ ». Ce qui est étonnant avec Garand c'est qu'au-delà de cette image d'homme d'affaires qui semblerait uniquement attiré par le profit, c'est qu'il n'a pas publié uniquement des romans populaires. Garand a aussi publié, entre autres, des pièces de théâtre, des essais historiques, des manuels de psychologie et de la poésie. Selon Michon,

À cette époque, il n'y a pas de frontière très nette entre l'éditeur de littérature populaire et l'éditeur de la sphère restreinte, et Garand s'inscrit dans ces deux circuits. C'est au cours des années que la séparation s'effectue chez les éditeurs, c'est-à-dire au fur et à mesure que les lieux de production se multiplient et que le public se spécialise²⁷⁸.

En fait, la diversification de ses publications ressemble à celle d'un éditeur tout à fait moderne : les ventes des publications « grand public » de la sphère élargie soutiennent la publication de livres plus risqués financièrement et s'adressant plutôt aux lecteurs de la sphère restreinte. L'histoire littéraire a surtout retenu de Garand le fait qu'il avait publié des romans populaires, et les critiques n'ont pas assuré la transmission de ceux-ci. Leurs auteurs ont été ainsi oubliés,

²⁷⁴ Lettre de Garand à M. C. Didion à Paris, le 7 juillet 1945, Division de la gestion de documents et des archives, Université de Montréal. Fonds Édouard Garand (1899-1956), P64, Correspondance adressée par Édouard Garand P64/C.

²⁷⁵ *Ibid.*.

²⁷⁶ Lettre de La Commission importation-exportation France Océan, Paris, à Garand, le 2 août 1945, Division de la gestion de documents et des archives, Université de Montréal. Fonds Édouard Garand (1899-1956), P64, Correspondance reçue par Édouard Garand, P64/B.

²⁷⁷ Réginald Hamel, « Interview », *op. cit.*, p. 418.

²⁷⁸ Jacques Michon, « L'édition du roman populaire », dans Jacques Michon (dir.), *L'édition du livre populaire*, *op. cit.*, p. 18-19.

car il n'y a pas eu de relectures menant à leur inscription dans l'histoire littéraire, malgré leurs nombreux lecteurs à l'époque de leur publication. C'est pourquoi dans le chapitre suivant, nous nous intéresserons à ces autres acteurs du champ littéraire que sont les écrivains, les lecteurs et les critiques.

CHAPITRE III

LES AUTRES AGENTS DU CHAMP LITTÉRAIRE

Le champ littéraire n'est pas pourvu de structures fixes et inaliénables, puisqu'il est traversé selon Pierre Bourdieu par les conflits et les tensions entre les différents agents qui le constituent. Ces conflits sont de diverses natures, ils peuvent être entre écrivain et critique, entre critique et éditeur, entre écoles ou mouvements, entre éditeurs québécois et français, etc.²⁷⁹. Par exemple, les prises de position des éditions Garand en faveur de la littérature populaire face aux tenants de la « vraie » littérature de la sphère restreinte. Ces « conflits » qui animent le champ littéraire amène celui-ci vers son autonomie. En effet, ce sont les différentes interactions entre les agents du champ littéraire qui font advenir l'institution littéraire. Ainsi, selon Lucie Robert, l'étude de l'institution littéraire ne doit pas se circonscrire uniquement à littérature reconnue, car « la frontière du littéraire est ailleurs que dans les critères de qualité²⁸⁰ », et que ce sont les conflits, permanents et nécessaires, qui permettent à un champ littéraire de se constituer et d'exister.

La revendication du succès populaire face à la valorisation esthétique est un des conflits dans le champ littéraire que nous voyons à l'œuvre avec l'étude des Éditions Garand. Édouard Garand est fier de son succès auprès des lecteurs, notamment lorsqu'il écrit des commentaires sur les manuscrits qu'il a reçus, dans « La vie canadienne », articles qu'il signe sous le pseudonyme D. Narag :

La poussée donnée aux lettres canadiennes par notre publication continue à se manifester de plus en plus chaque jour, et c'est avec plaisir que nous constatons cette manifestation à nos bureaux, sous forme de manuscrits, preuves d'efforts nouveaux et sérieux et gages

²⁷⁹ Pierre Bourdieu, *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, op. cit., 568 p.

²⁸⁰ Lucie Robert, « Institution, forme institutionnelle et droit », dans Maurice Lemire (dir.), *L'institution littéraire*, Québec, op. cit., p. 18.

remplis de promesses pour notre littérature nationale et surtout, pour notre littérature populaire²⁸¹.

Garand voit donc son travail d'éditeur comme un encouragement à écrire pour ses compatriotes, dont le signe le plus évident est la réception de ces manuscrits. Selon Ginette Michaud, l'éditeur recevait au moins trois manuscrits par semaine.

Du nombre total, les 4/5 étaient refusés par le Comité de lecture des éditions. Pour Garand cette quantité de manuscrits qui lui parvenait dénotait un besoin d'écrire et fournissait la preuve que, si nous avions eu des éditeurs canadiens en plus grand nombre et qui auraient encouragé nos écrivains à écrire, notre bibliographie nationale et notre production littéraire auraient au moins quadruplé²⁸².

Cependant, ce sont presque toujours les mêmes auteurs qui sont des collaborateurs réguliers de Garand et qui publient dans la collection « Le roman canadien ». Michaud soutient que la principale raison du refus de ces manuscrits est la qualité de leur écriture :

La majeure partie des écrivains qui n'étaient pas publiés n'avaient reçu qu'une éducation assez restreinte et en général ils n'avaient fait qu'un cours élémentaire. D'après Garand, ces personnes n'écrivaient pas pour recevoir de l'argent, mais bien pour le plaisir d'écrire, par goût, et chacun y allait de sa thèse patriotique qu'il voulait voir mettre à exécution par tous ses compatriotes²⁸³.

Ce « plaisir d'écrire » de ces auteurs néophytes devait certainement faire plaisir à Garand, dont la mission était de développer une littérature nationale. Mais il devait tout de même s'en remettre à ses auteurs habituels pour lui fournir des romans de manière régulière pour sa collection « Le roman canadien », dont les ventes assuraient la pérennité de son entreprise d'édition. Le statut des auteurs qu'il publiait, dont le métier est d'écrire pour un éditeur avec une visée commerciale, est différent de celui que l'on associe traditionnellement aux écrivains. En 1929, Olivier Carignan décrivait cette distinction entre ces deux catégories d'écrivains :

L'écrivain qui veut être artiste doit maîtriser son outil, sa langue. Je dis celui qui veut être artiste, car il y a les autres, ceux qui écrivent par métier, pour vivre. Ceux-ci appartiennent

²⁸¹ D. Narag, « Mouvement littéraire », « La vie canadienne », dans Ubald Paquin, *La cité dans les fers*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 21, 1926, p. 72.

²⁸² Ginette Michaud, « Introduction », *Répertoire numérique détaillé du fonds Édouard Garand (P64)*, Montréal, Service des archives, Université de Montréal, coll. « Publications du Service des archives », no 34, 1978, p. 6.

²⁸³ *Ibid.*, p. 6.

à une autre catégorie. Il y a, tout de même, littérature et littérature. Il y a la production commerciale et la production qui relève de l'art²⁸⁴.

Les auteurs de la collection « Le roman canadien » relèvent ainsi clairement de la production commerciale. Nous étudierons dans ce chapitre ces agents du champ littéraire que sont les écrivains. En second lieu, nous nous pencherons sur ces autres agents, anonymes, que sont les lecteurs. Nous entendons ici par « lecteurs » les personnes qui ont lu ou qui ont présumément lu les livres publiés par Garand, dont le nombre est fondé sur les ventes, mais aussi surtout sur le très grand tirage des publications. Ces lecteurs présumés, qu'ils soient réels ou souhaités par l'éditeur, sont aussi des agents du champ littéraire, car ils interagissent avec celui-ci en tant qu'instance de réception. Enfin, nous étudierons ensuite le rôle des critiques dans la transmission des œuvres littéraires.

3.1 Les écrivains

La place qu'occupe un auteur dans le champ littéraire est déterminée par un ensemble de facteurs : le contexte familial, la formation scolaire, mais aussi la qualité ou le nombre de contacts qu'il entretient avec d'autres membres du champ littéraire (éditeur, critique, etc.). Ces prédispositions sont appelées « habitus » par Bourdieu²⁸⁵. Nous allons étudier ici le statut des écrivains de la collection « Le roman canadien », que Garand rétribuait pour leurs manuscrits, ce qui représentait alors une grande nouveauté dans le milieu de l'édition au Québec. Auparavant, les écrivains devaient publier à compte d'auteur directement chez les imprimeurs. Louis Fréchette a écrit en 1903 : « Nous n'avons pas d'éditeurs ici, nous n'avons que des imprimeurs. C'est-à-dire que l'auteur doit tout déboursier, et puis voir à la vente lui-même²⁸⁶ ». Ce que soutiennent également les auteurs de *La vie littéraire au Québec*²⁸⁷ : « Pendant les deux

²⁸⁴ Olivier Carignan, « Préface », dans Jean-Chauveau Hurtubise, *Leur âme. Roman*, Montréal, Louis Carrier, Éd. du Mercure, 1929, p. 12. Cité dans Daniel Chartier, « Chapitre 7 : La réception (1919-1933) », *op. cit.*, p. 499.

²⁸⁵ Pierre Bourdieu, *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, *op. cit.*, 568 p.

²⁸⁶ Lettre de Louis Fréchette à Paul Blanchemain, 22 août 1903. Citée dans Maurice Lemire et Denis Saint-Jacques (dir.), *La vie littéraire au Québec. T. 5 : 1895-1918*, Québec, Les Presses de l'université Laval, 2005, p. 202.

²⁸⁷ Denis Saint-Jacques et Lucie Robert (dir.), *La vie littéraire au Québec. T. 6 : 1919-1933*, *op. cit.*, 748 p.

premières décennies du XX^e siècle, les auteurs ont eu surtout recours au compte d'auteur et à la souscription. Faute d'éditeurs, les imprimeurs avaient assumé beaucoup des fonctions rattachées à la production du livre²⁸⁸. » Ce n'est qu'à partir des années 1920 que la fonction d'éditeur se précise et se professionnalise. Marc-André Goulet et François Landry l'évoquent ainsi comme une « décennie où se dessinent progressivement les fondements d'une pratique éditoriale moderne et autonome²⁸⁹ ». Entre autres innovations, la rétribution des auteurs pratiquée par Garand demeure cependant marginale à l'époque; ainsi en 1928 par exemple, Maurice Hébert observe que « très souvent l'auteur [doit être] son propre éditeur, au milieu d'embarras qui constituent déjà tout un roman²⁹⁰ ». Cette pratique demeure tout de même moderne, et elle représente une évolution dans les relations entre les auteurs et leur éditeur.

La plupart des auteurs de la collection « Le roman canadien » sont donc des collaborateurs réguliers de Garand. Sauf exception²⁹¹, ces écrivains ne publient pas de romans chez d'autres éditeurs. Certains sont des journalistes ou des chroniqueurs dans les journaux. Selon Goulet et Landry, « [l]'absence de tradition de roman populaire au Canada français, au moment où il fonde sa maison d'édition, oblige Garand à se constituer, dès le départ, un réseau d'auteurs en dehors des cercles légitimés²⁹² ». Ainsi, le réseau de Garand lui garantit une certaine dépendance de « ses » auteurs à son endroit. Garand ne semble pas pourtant demander l'exclusivité de ses auteurs. Par exemple, Madame A.-B. Lacerte a publié sept romans entre 1922 et 1929 dans la collection « Le roman canadien ». André Couture écrit : « Néanmoins, son éditeur n'est peut-être pas en mesure de soutenir le souffle créateur de Madame

²⁸⁸ *Ibid.*, p. 219.

²⁸⁹ Marc-André Goulet et François Landry, « Chapitre XI. L'édition populaire. Édouard Garand », *op. cit.*, p. 313.

²⁹⁰ Maurice Hébert, « Quelques livres de chez nous. An Outline of Canadian Literature », *Canada français*, juin 1928, p. 702. Cité dans Daniel Chartier, « Chapitre 7 : La réception (1919-1933) », *op. cit.*, p. 467.

²⁹¹ Par exemple, Ubald Paquin a publié à compte d'auteur Jules Faubert, roi du papier à l'Imprimerie Pierre R. Bisailon en 1923. Mme A. B. Lacerte a publié à la même époque plusieurs romans aux éditions Beauchemin.

²⁹² Marc-André Goulet et François Landry, « Chapitre XI. L'édition populaire. Édouard Garand », *op. cit.*, p. 332.

Bourgeois²⁹³ puisque, de 1917 à 1933, elle publie des romans chez d'autres éditeurs²⁹⁴ [...]. Ce sont des textes de même teneur que ceux publiés chez Édouard Garand [...]²⁹⁵ ». Sarcastique, Robert Lahaise n'a toutefois pas tort en affirmant que les « Romans canadiens » sont « parfois rédigés aussi rapidement que lus...²⁹⁶ ». Lorsque Garand lui demande en 1925 un roman de cape et d'épée, Jean Féron, qui est cultivateur en Saskatchewan, lui répond, tout en ne manquant pas de lui raconter les nombreux travaux qui l'occupent sur sa ferme : « si j'ai quelques jours de bon temps, j'essayerai de l'écrire²⁹⁷ ». Nous aurions cependant tort de sous-estimer ces écrivains. Ainsi, Réginald Hamel écrit à propos de ceux-ci : « J'ai connu la plupart de ces écrivains, nés avec le siècle et encore vivants dans les années 1950. Ils étaient loin d'être aussi bêtes et simplistes qu'on aurait voulu le laisser croire. [...] Leurs écrits ne correspondaient pas tout à fait à leurs capacités intellectuelles réelles²⁹⁸ ».

Nous avons vu que Garand impose des façons de faire des romans à ses auteurs, si ceux-ci veulent que leurs œuvres soient publiées dans la collection « Le roman canadien ». Parfois, il leur commande lui-même des sujets de roman. Ainsi, l'idée de *La digue dorée*²⁹⁹, écrit par quatre auteurs maison de Garand (Jean Féron, Alexandre Huot, Jules Larivière et Ubald Paquin), provient de l'éditeur lui-même, « qui avait trouvé le jeu amusant chez les Français³⁰⁰ », et avait proposé à ses collaborateurs « d'écrire un roman à la manière de Bourget, d'Houville, de Duvernois et de Benoît³⁰¹ ». Garand pouvait donc demander aux auteurs d'écrire des romans sur commande. Le format de la collection imposait également aux auteurs de se

²⁹³ Emma-Adèle Bourgeois est le nom de baptême de Madame A.-B. Lacerte, qui lui provient de son mariage.

²⁹⁴ Il serait intéressant dans une autre étude de connaître les conditions prévalant à l'époque chez ces auteurs éditeurs.

²⁹⁵ André Couture, « Emma-Adèle Bourgeois. Reine du roman populaire », *Le Droit*, 15 mars 1999, p. 27.

²⁹⁶ Robert Lahaise, *Une histoire du Québec par sa littérature. 1914-1939*, *op. cit.*, p. 395.

²⁹⁷ Lettre de Féron à Garand, 5 janvier 1925, Division de la gestion de documents et des archives, Université de Montréal. Fonds Édouard Garand (1899-1956), P64, Correspondance reçue par Édouard Garand, P64/B.

²⁹⁸ Réginald Hamel, « Une écriture prolétarienne de droite », *op. cit.*, p. 34.

²⁹⁹ Jean Féron, Alexandre Huot, Jules Larivière et Ubald Paquin, *La digue dorée. Le roman des quatre*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 30, 1927, 80 p.

³⁰⁰ Réginald Hamel, « Interview », *op. cit.*, p. 422.

³⁰¹ Il s'agit ici de : Paul Bourget, Gérard d'Houville, Henri Duvernois et Pierre Benoît, *Le Roman des quatre*, Paris, Plon, 1923, 342 p. La citation provient de Réginald Hamel, « Interview », *op. cit.*, p. 422.

plier à un style et à un format préétabli. L'autonomie des écrivains se trouve modifiée par ces conditions. Silvie Bernier ajoute que la rémunération des auteurs changeait leur statut, puisqu'ils devenaient ainsi des employés de l'éditeur, et non des créateurs autonomes.³⁰² Un propos appuyé par Hamel, qui a écrit dans la préface de la réédition de *Jules Faubert, roi du papier*³⁰³ en 1991, que les écrivains sont plus des employés de l'éditeur que des créateurs indépendants³⁰⁴. Ubald Paquin vient corroborer ces propos :

Édouard Garand exigeait de ses auteurs, et je n'étais pas le seul, de lui « livrer » – dans le sens de marchandises – des récits devant paraître sur deux colonnes et en moins de cinquante pages. Il exigeait [...] que les intrigues et les personnages, comme dans les feuilletons de Sue, soient carrés, simples et que le lecteur sache après dix lignes où les choses s'en vont³⁰⁵.

Ainsi, les auteurs devenus salariés ont un statut semblable à celui des journalistes. Par ailleurs, selon les auteurs de *La vie littéraire au Québec*, dans tous les contrats signés par Garand, « les auteurs cèdent leurs droits »³⁰⁶. En devenant propriétaire des droits d'auteurs, l'éditeur pouvait ainsi rééditer des livres dans devoir payer de nouveau les auteurs. On trouve dans les archives de l'éditeur un exemple de ce type de contrat, entre Garand et Féron :

Je soussigné déclare abandonner tous mes droits d'auteur sur le roman intitulé « La Besace d'Amour », roman dont je suis l'auteur. Ces droits comprennent la traduction, publication, adaptation, au théâtre ou au cinéma ; cette abandon [sic] est en faveur de M. Édouard Garand éditeur de Montréal qui devra me donner la somme de \$50.00³⁰⁷.

En rétribuant ses auteurs avec un montant fixe, sans droits d'auteurs à verser plus tard, l'éditeur prenait des risques pour la publication, mais il s'assurait de conserver lui-même les profits générés par leurs œuvres. Ainsi, Garand a pu réimprimer à de nombreuses reprises les romans dont il avait déjà acheté les droits pour 50\$. En 1924, Féron écrit à Garand : « Mais 50\$ par roman n'est pas suffisant. [...] je calcule les frais de papier, rubans, de la machine elle-même [...], les frais de poste, et le travail de composition d'un roman, et je me dis que 75\$ par roman

³⁰² Silvie Bernier, « L'illustration du 'roman canadien' », *op. cit.*, p. 84.

³⁰³ Ubald Paquin, *Jules Faubert, roi du papier*, suivi de *Les caprices du cœur*, *op. cit.*, 471 p.

³⁰⁴ Réginald Hamel, « Interview », *op. cit.*, p. 417.

³⁰⁵ *Ibid.*, p. 418.

³⁰⁶ Denis Saint-Jacques et Lucie Robert (dir.), *La vie littéraire au Québec. T. 6 : 1919-1933*, *op. cit.*, p. 226.

³⁰⁷ Contrat daté du 24 mars 1925, Division de la gestion de documents et des archives, Université de Montréal. Fonds Édouard Garand (1899-1956), P64, Contrats d'édition P64/E.

c'est encore à très bon marché³⁰⁸ ». L'éditeur lui répond en détaillant les montants que lui coûte alors chaque publication :

J'imprime actuellement à quatre milles [sic], ce qui coûte : Impression 375\$; Dessins et clichés 60\$; Auteur 50\$; Publicité 40\$; [Total] 525\$, sans parler du loyer, salaire, etc. Mais la vente de ces volumes se chiffrent [sic] tous les mois à 2500 ; mais ce chiffre n'a été atteint que depuis le cinquième numéro du « Roman canadien » ; la balance de ces volumes, se vendent [sic] de temps à autre. D'ici à l'an prochain, avec les agents que j'ai sur le chemin, la vente va facilement atteindre 10 000, c'est alors que je pourrai payer les auteurs un prix raisonnable [sic]³⁰⁹.

Comme le fait remarquer Landry, « [...] dans ce bilan, il [Garand] ne dit mot des sommes qu'il recueillait grâce à la vente, dans les pages du «Roman canadien», d'espaces publicitaires³¹⁰ ». Nous avons vu que l'argent recueilli par la publicité suffisait à payer les frais d'impression des romans. Par ailleurs, les contrats d'édition qui se trouvent dans les archives de l'éditeur, ainsi que sa correspondance, révèlent que celui-ci n'a jamais élevé le paiement des romans à plus de 50\$ alors qu'il avait écrit à Féron qu'il pourrait le faire en atteignant un tirage de 10 000 exemplaires. Garand a pu certainement profiter du fait qu'il avait un accès privilégié aux œuvres de ces auteurs du réseau qu'il s'était constitué lui-même. Robert Escarpit a décrit le processus d'échanges entre un auteur et un éditeur moderne :

Dans les pays à économie de marché, l'éditeur applique à tous les livres un critère général de sélection économique. Il achète à l'écrivain celles de ses réalisations dont il pense avoir le placement sur le marché. Le mouvement de l'argent est régi par un contrat. Il peut aller d'un achat pur et simple dans le cas du paiement forfaitaire jusqu'à un salariat déguisé quand l'écrivain possède une image de marque suffisamment sûre pour permettre un investissement régulier. De ce fait l'éditeur exerce une contrainte sur l'écrivain qui se trouve en position fautive puisque précisément son projet est le résultat d'une dialectique dans laquelle il manifeste sa liberté individuelle³¹¹.

L'écrivain, que l'on imagine souvent solitaire et dévoué à son art, change donc de statut, et celui-ci devient un travail salarié (presque) comme un autre. La liberté de création de l'écrivain est fortement entravée par ce changement.

³⁰⁸ Lettre de Féron à Garand, le 14 janvier 1924, Division de la gestion de documents et des archives, Université de Montréal. Fonds Édouard Garand (1899-1956), P64, Correspondance reçue par Édouard Garand, P64/B.

³⁰⁹ Lettre de Garand à Féron, 19 avril 1924, Division de la gestion de documents et des archives, Université de Montréal. Fonds Édouard Garand (1899-1956), P64, Correspondance adressée par Édouard Garand P64/C. Citée dans François Landry, « Les éditions Édouard Garand et les années 20 », *op. cit.*, p. 52.

³¹⁰ François Landry, « Les éditions Édouard Garand et les années 20 », *op. cit.*, p. 52.

³¹¹ Robert Escarpit, « Le littéraire et le social », *op. cit.*, p. 33.

Certains écrivains préféraient cacher leur identité, et l'usage du pseudonyme était répandu au Québec à cette époque. Les raisons liées à cette pratique sont nombreuses, et certains livres ont été publiés sous pseudonyme par Garand. Marie-Pier Luneau indique que Garand a publié « 56 titres sous nom supposé entre 1923 et 1937³¹² ». On trouve également un grand nombre de chroniques et d'articles publiés dans le supplément « La vie canadienne » qui sont signés sous pseudonyme. Contrairement à un certain usage du pseudonyme face à la censure qui avait prévalu jusque-là, cette utilisation servait peut-être à masquer le fait qu'un petit nombre d'auteurs et de collaborateurs écrivaient toujours les romans et les articles pour Garand. Dans un article de « La vie canadienne », Jules Larivière (sous le pseudonyme d'Ernest Ral) affirme avoir vu une photo de Féron : « dans un décor qui donnait pour le moins l'illusion du Far West, patrie supposée du romancier³¹³ ». On laisse ainsi planer le mystère sur l'identité réelle de l'auteur : « Est-ce réellement un Monsieur Féron ou ce nom n'est-il qu'un pseudonyme cachant une personnalité littéraire très en vue comme me l'assurait quelqu'un? Là-dessus, Garand reste muet comme un confesseur³¹⁴ ». D'autre part, Féron représentait une véritable manne pour l'éditeur, puisqu'il pouvait écrire des romans très rapidement et correspondant exactement au modèle préconisé par l'éditeur. Très productif, Féron a aussi publié des romans sous son vrai nom de Joseph-Marc-Octave-Antoine Lebel, par exemple *Bœufs roux*³¹⁵ et *La petite Canadienne*³¹⁶. On peut même trouver la publicité des livres publiés sous les deux noms dans la même page³¹⁷, ou, à côté de Féron dont on vante les mérites bien connus et le succès populaire, on présente Lebel comme étant « un jeune auteur qui fera sensation³¹⁸ »! Au-delà du comique de la situation, ce type de discours publicitaire mise sur le

³¹² Marie-Pier Luneau, « L'auteur en quête de sa figure. Évolution de la pratique du pseudonyme au Québec, des origines à 1979 », *loc. cit.*, p. 26.

³¹³ « La vie canadienne », no 9, dans Ubald Paquin, *Le mort qu'on venge*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 25, 1926, p. 62.

³¹⁴ « La vie canadienne », no 9, dans Ubald Paquin, *Le mort qu'on venge*, *op. cit.*, p. 62.

³¹⁵ Joseph-Marc-Octave-Antoine Lebel, *Boeufs roux*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 55, 1929, 80 p.

³¹⁶ Joseph-Marc-Octave-Antoine Lebel, *La petite Canadienne*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 72, 1931, 75 p.

³¹⁷ Par exemple dans Alexandre Huot, *L'impératrice de l'Ungava*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 38, 1927, 64 p.

³¹⁸ *Ibid.*, 64 p.

mystère pour attiser la curiosité des lecteurs, qui sont aussi des agents importants du champ littéraire.

3.2 Les lecteurs

L'industrialisation des moyens de production et l'urbanisation sont des facteurs importants dans l'émergence de la littérature populaire au Québec. Alors qu'au début du XX^e siècle, le tiers des Canadiens français habitent en ville, au début des années 1930, on en compte 60%³¹⁹. Comme le souligne Jean-Yves Mollier :

[Les romans populaires ont une] fonction sociale bien précise. Ils produisent de la mémoire, fournissent des repères, offrent des sujets de discussion, d'échange, à des populations apparemment déracinées, venues des provinces, issues de l'exode rural, risquant de perdre toute identité dans la grande ville où elles cherchent du travail. Par la lecture quotidienne des faits divers et des romans d'investigations, non seulement elles gommement fictivement leur individualité, effacent momentanément leurs différences, mais elles trouvent une nouvelle identité en s'intégrant à la nation, à ses peurs comme à ses fantasmes³²⁰.

Comme pour la France du XIX^e siècle, on peut voir cette dynamique à l'œuvre dans le succès des romans populaires de Garand, alors que le Québec s'urbanise. On peut dire alors que pour la première fois, un grand nombre de Canadiens français, et provenant de toutes les classes sociales, ont eu accès et qu'ils ont pu lire des romans écrits par des auteurs de leur pays. Landry affirme ainsi que « Pour se constituer, le champ – ou l'institution – réclame la présence d'un public suffisamment large et stratifié pour que les producteurs orientent leur pratique en fonction du lectorat précis dont ils escomptent la reconnaissance [...]»³²¹. Garand semble avoir bien identifié son lectorat et la collection « Le roman canadien » répondait aux besoins et aux attentes de celui-ci. Paul Aron et Alain Viala proposent la notion d'« institution lectorale », définie comme étant « [...] le point où la réception littéraire rebondit à la fois sur la production des œuvres (par l'anticipation qu'elles font du lecteur et de la lecture) et sur leur réception

³¹⁹ Voir René Durocher, Paul-André Linteau et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain. T. 1 : De la Confédération à la crise (1867-1929)*, op. cit., p. 469-470.

³²⁰ Jean-Yves Mollier, *La lecture et ses publics à l'époque contemporaine. Essais d'histoire culturelle*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Nœud gordien », 2001, p. 172.

³²¹ François Landry, *Beauchemin et l'édition au Québec. 1840-1940. Une culture modèle*, op. cit., p. 26.

(lorsqu'elles rejoignent la demande sociale de lecteurs effectifs)³²² ». Nous verrons cependant dans le chapitre suivant que la réception critique n'a pas rejoint la réception des lecteurs, ce qui n'est pas étonnant dans le cas de la littérature populaire qui est souvent ignorée par la critique.

L'évolution de l'alphabétisation au Québec, grâce au développement du système d'éducation, est un autre facteur important dans l'évolution du champ littéraire. Alors qu'au début du XX^e siècle, « [s]eule une minorité jouit d'une formation suffisante pour que la lecture lui importe³²³ », Claude-Marie Gagnon et Denis Saint-Jacques soulignent que « La littérature populaire doit attendre que les gens du peuple sachent lire et qu'ils aient la possibilité de le faire par divertissement³²⁴ ». Bernier a relevé qu'en voulant « rejoindre un vaste public plutôt que de se limiter strictement à l'élite intellectuelle³²⁵ », Garand a utilisé des illustrations de couverture en couleurs et des titres accrocheurs, afin que ses livres soient plus attrayants « pour ce public encore peu initié à la lecture³²⁶ ». Jacques Dubois affirmait ainsi à propos de l'apparition des littératures populaires en France : « [...] il est clair qu'elles ne bénéficient ni de la reconnaissance ni de la légitimité pour la raison qu'elles se voient, dès l'origine, destinées à des groupes sociaux tenus à l'écart des échanges culturels dominants³²⁷ ». Selon Maurice Lemire, le public cultivé de l'époque était beaucoup plus attiré par la littérature française, considérée comme nettement supérieure à la canadienne :

En somme, tant sur le plan linguistique qu'esthétique, les littérateurs canadiens ont peu de chance de percer auprès de ce public cultivé. À cause de la conjoncture, la littérature canadienne ne parvient pas plus à se faire reconnaître comme littérature auprès du public cultivé qui est déjà acquis à la littérature française, qu'auprès du grand public, qui, lui, reste étranger à la langue littéraire. Seules des raisons extrinsèques à la littérature peuvent l'imposer. Ce n'est que par le biais du nationalisme que la littérature rejoint un certain public³²⁸.

³²² Paul Aron et Alain Viala, *Sociologie de la littérature*, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je? », no 777, 2006, p. 103.

³²³ Maurice Lemire, *Le mouvement régionaliste dans la littérature québécoise (1902-1940)*, *op. cit.*, p. 92.

³²⁴ Claude-Marie Gagnon et Denis Saint-Jacques, « Histoire de la littérature populaire au Québec », Dossier « Les littératures fast-food », *Nuit blanche*, no 15, novembre 1984, p. 44.

³²⁵ Silvie Bernier, « L'illustration du " roman canadien " », *op. cit.*, p. 82.

³²⁶ *Ibid.*, p. 82.

³²⁷ Jacques Dubois, *L'institution de la littérature. Introduction à une sociologie*, *op. cit.*, p. 131.

³²⁸ Maurice Lemire, *Les grands thèmes nationalistes du roman historique canadien-français*, Québec, Presses de l'université Laval, coll. « Vie des lettres canadiennes », no 8, 1970, p. LII-LIII.

Le nationalisme imprègne aussi le discours publicitaire pour vendre la collection : « Pourquoi vous devez être sur nos listes d'abonnés? Parce que nous poursuivons un but national : nous développons la littérature canadienne; parce que nous publions plus de volumes que tous les éditeurs canadiens réunis [...]»³²⁹ ». Selon Lemire, les écrivains du début du siècle ont de la difficulté à rejoindre un large public. Bien que chantant les vertus du monde rural, les écrivains n'écrivent souvent que pour le public restreint que constitue l'élite des gens lettrés. Larivière défend la littérature populaire face à l'élite : « Mais pourquoi nos auteurs ne se décident-ils pas à écrire pour la masse de leurs compatriotes? [...] Pourquoi s'obstiner à vouloir écrire pour une élite quand c'est la masse qui lit?»³³⁰ ».

Un conflit s'instaure donc entre les tenants de la littérature populaire face à l'institution de l'époque. « Au cours des années 1920, l'éditeur Garand, le seul à vouloir vraiment répondre à l'attente du grand public, publie des romans d'aventures dominés par l'action. Il convient ainsi du genre de littérature qui peut satisfaire le lecteur anonyme»³³¹ ». Garand affirme ainsi dans le texte d'une conférence, non datée, que Landry affirme avoir été « probablement prononcée au cours d'une assemblée de l'Association des auteurs canadiens»³³² », et que l'on trouve dans les archives de l'éditeur : « Le public lit ce qu'il aime et il aime ce qui est bon et beau. Et je vous défie bien de dire si c'est littéraire ou populaire»³³³ ». Garand ajoute également :

Il y a dans la république des lettres deux grands partis : le parti littéraire et le parti populaire. Depuis près de deux siècles en France, ils s'opposent l'un à l'autre. Le premier, distant, hautain, considère si j'ose dire le second du haut de ses grands hommes. Et le second riposte vigoureusement au premier à coups de succès»³³⁴ .

³²⁹ Publicité dans Jean Féron, *Le patriote*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 24, 1926, 68 p.

³³⁰ Jules Larivière, « Causons », « La vie canadienne », dans Ubald Paquin, *La cité dans les fers*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 21, 1926, p. 64.

³³¹ Maurice Lemire, *Le mouvement régionaliste dans la littérature québécoise (1902-1940)*, *op. cit.*, p. 92.

³³² François Landry, « Les éditions Édouard Garand et les années 20 », *op. cit.*, p. 49.

³³³ Cité dans François Landry, « Les éditions Édouard Garand et les années 20 », *op. cit.*, p. 49.

³³⁴ Conférence d'Édouard Garand, s.t. et s.d., Division de la gestion de documents et des archives, Université de Montréal. Fonds Édouard Garand (1899-1956), P64, Programmes P64/L. Selon Goulet et Landry cette conférence a « sans doute été présentée devant les membres de l'Association des auteurs canadiens ». Cité dans Marc-André Goulet et François Landry, « Chapitre XI. L'édition populaire. Édouard Garand », *op. cit.*, p. 333-334.

Cette valorisation du « succès » (qu'il faut comprendre ici en tant que nombre d'exemplaires vendus) face à une institution hautaine rejoint le discours de valorisation de la littérature populaire que l'on retrouve dans « La vie canadienne ». L'éditeur français Bernard Grasset dit sensiblement la même chose lorsqu'il affirme qu'après la Première Guerre mondiale : « On découvrit [...] que le succès d'un ouvrage "est dans le rapport de son attrait sur le nombre et non de sa valeur littéraire"³³⁵ ». Mollier affirme ainsi qu'avec l'apparition d'une culture de masse au début du XX^e siècle en France, « [...] le statut social du lecteur a changé et la lecture des élites a cédé la place à celle du plus grand nombre³³⁶ ».

Le nombre de « lecteurs » devient un argument de vente, comme les bandeaux que l'on trouve en librairie sur certains « Bestsellers » : plus de 1 000 000 copies vendues, etc. Cependant, aujourd'hui lorsqu'on met un bandeau sur un livre, on se réfère essentiellement aux copies vendues en librairies. Garand mettait de l'avant le nombre de copies des tirages dans son discours publicitaire. Nous avons vu que la plupart des ventes se faisaient par abonnements, pour les prix de fin d'années, et parfois par des exportations à l'étranger : est-ce que ces livres étaient vraiment lus ? Les grands tirages ne font pas un nombre de lecteurs équivalents... Par exemple, nous ne pouvons pas savoir si les livres achetés par le gouvernement et offerts comme prix de fin d'années aux élèves les plus méritants ont été lus. C'est la même chose pour les exemplaires vendus en lots à des agences à l'étranger. D'autre part, plusieurs personnes peuvent avoir lu le même livre, par exemple en le partageant dans une même famille où chacun le lit un après l'autre, mais où un seul exemplaire du tirage a été utilisé. Encore ici, nous ne pouvons savoir exactement combien de lecteurs ont lu chacun des volumes. On connaît le nombre de copies imprimées, mais on ne connaît pas le nombre de lecteurs véritables. Est-ce que les lecteurs de ces romans, conçus d'abord et avant tout pour être divertissants, s'intéressaient aux débats sur la littérature populaire ? Nous allons voir plus loin qu'un supplément littéraire accompagnait les livres de la collection « Le roman canadien ». À quel lectorat s'adressait le supplément littéraire ? Qui sont les lecteurs de ce supplément ? Est-ce

³³⁵ Cité dans Pascal Fouché, « Le métier d'éditeur », dans Roger Chartier, Henri Martin et Jean-Pierre Vivet (dir.), *Histoire de l'édition française. T.4 : Le livre concurrent. 1900-1950*, Paris, Promodis, 1986, p. 143.

³³⁶ Jean-Yves Mollier, *La lecture et ses publics à l'époque contemporaine. Essais d'histoire culturelle*, op. cit., p. 173.

ceux qui lisaient les romans populaires ? Ou bien le supplément s'adressait-il plutôt à un lectorat distinct du roman, issu de la sphère restreinte, et qui peut se sentir concerné par la cause de la littérature canadienne-française? Le discours du supplément littéraire sur la vente de livres et sur son lectorat de masse (qui n'existait peut-être pas) ne s'adressait probablement pas au même lectorat que le roman en tant que tel. Des lecteurs du roman ont pu lire le supplément et se sentir interpellés par les idées qui s'y trouvaient. Nous avons vu que, malgré une éducation insuffisante pour l'écriture de romans, plusieurs personnes envoyaient des manuscrits à Garand dans l'espoir de partager leur plaisir d'écrire avec leurs compatriotes. Cependant, il est également possible que le supplément ait attiré son propre lectorat, constitué de personnes pour qui le débat sur le devenir et la constitution de la littérature nationale importait.

3.3 Les critiques

Robert affirme que Garand, en cherchant un public spécifique pour ses collections, a pu prendre de la distance face « aux grandes luttes pour la prise du pouvoir symbolique qui ont caractérisé les années 1920 et dont la querelle entre les “ terroiristes ” et les “ exotiques ” constitue le meilleur exemple³³⁷ ». Ainsi, selon Lemire, Garand n'est « inféodé à aucun mouvement³³⁸ ». Un bon exemple de cette indépendance a été souligné par Marie-Yolande Michaud³³⁹ à propos de *Littératures... À la manière de... [nos auteurs canadiens]*³⁴⁰ par Louis Francoeur et Philippe Panneton, puisque les auteurs se placent délibérément « au-dessus de la mêlée », alors même que la querelle persiste entre les régionalistes et les exotiques. En effet, Francoeur et Panneton pastichent indifféremment des auteurs issus de l'un ou de l'autre camp : Henri Bourassa, Camille Roy, Édouard Montpetit, Lionel Groulx (« L'appel de la crasse »!),

³³⁷ Lucie Robert, Lucie, « Prolégomènes à une étude sur les transformations du marché du livre au Québec (1900-1940) », dans Yvan Lamonde (dir.), *L'imprimé au Québec. Aspects historiques : 18^e-20^e siècle*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. « Culture savante », 1983, p. 234.

³³⁸ Maurice Lemire, « Introduction à la littérature québécoise (1900-1939) », *op. cit.* p. LVII.

³³⁹ Marie-Yolande Michaud, « Le pastiche littéraire ou la création critique au Québec. Le cas de “Littératures... À la manière de... [nos auteurs canadiens]” par Louis Francoeur et Philippe Panneton », Mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke, 2002, 180 f.

³⁴⁰ Louis Francoeur et Philippe Panneton, *Littératures... À la manière de... [nos auteurs canadiens]*, Montréal, Édouard Garand, 1924, 132 p. Le procédé du pastiche n'est cependant pas original, puisqu'il s'inspire d'un livre paru en France quelques années auparavant.

etc. On fait dire à Valdombre, dans un pamphlet au style qui rappelle l'original, qu'il n'écrit « ni pour les imbéciles, ni pour les gens intelligents » : « Je m'adresse à moi seul, c'est-à-dire personne. Qu'on se le tienne pour dit³⁴¹ ». Dans un article paru en 1930 dans « La vie canadienne », William Athanase Baker, un des collaborateurs réguliers de la maison, est présenté en tant qu'« un des rares littérateurs qui se soient dégagés des étroits sentiers du terroir pour envisager les questions scientifiques, philosophiques et artistiques des pays d'outremer³⁴² ». D'autre part, Larivière a écrit en 1926 : « Pendant ces jours de vacances que chacun se fasse un devoir d'apporter avec lui un volume du terroir, celui sera un excellent médium pour s'initier à l'âme de notre cher pays³⁴³ ». Il est donc difficile d'affirmer que Garand ait pris parti pour l'un ou pour l'autre dans ce conflit entre les régionalistes et les exotiques; on dirait plutôt qu'il s'engageait pour les deux camps. Ce qui en soit, pour un homme d'affaires, ne serait pas non plus si surprenant. Garand tente de tirer tous les avantages qu'il peut de ses relations dans le champ littéraire, afin de légitimer son travail d'éditeur. Le fait qu'il ait du succès et qu'il gagne de l'argent avec son entreprise d'édition l'a probablement aidé à conserver cette position ambivalente dans ce conflit du champ littéraire.

Les journalistes et les critiques littéraires occupent une place déterminante dans le champ littéraire : « Les conditions de sa pratique comme de la complicité avec les mouvements littéraires font donc du critique un agent étroitement intégré à la sphère littéraire, dont la position se définit par le jeu général des relations³⁴⁴ ». C'est pourquoi Garand, dont le but au sein de la sphère de production élargie est le plus grand nombre de ventes possibles, s'assure d'obtenir la promotion de ses livres par le biais de la critique. Cette façon de faire est également révélatrice d'un besoin de légitimation pour son travail d'éditeur. Un des moyens que prit Garand pour annoncer, légitimer et rentabiliser son entreprise est la publicité. Les livres qu'il publie sont régulièrement annoncés sur les couvertures intérieures de ses publications, insérées dans « La vie canadienne », et dans les différents journaux de l'époque. Fernande Roy ajoute

³⁴¹ *Ibid.*, p. 31-32.

³⁴² W.-A. Baker, « En marge de l'Histoire », « La vie canadienne », no 43, dans Jean Féron, *L'étrange musicien*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 64, 1930, p. 60.

³⁴³ Jules Larivière, « Causons », « La vie canadienne », no 9, dans Ubald Paquin, *Le mort qu'on venge*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 25, 1926, p. 59.

³⁴⁴ Jacques Dubois, *L'institution de la littérature. Introduction à une sociologie*, op. cit., p. 96.

que « [l']éditeur ne néglige rien pour faire sa publicité, pas même de payer, cinq dollars chacun, pour des comptes rendus élogieux publiés dans le quotidien *La Presse* et rédigés par un de ses collaborateurs et auteur de la maison, Félix Charbonnier³⁴⁵ ». La correspondance de l'éditeur révèle en effet cette pratique, notamment dans une lettre où Charbonnier lui écrit : « J'ai le plaisir de vous remercier pour le chèque que vous bien voulu me faire parvenir (5\$ l'article sur *L'expiatrice*³⁴⁶)³⁴⁷ ». Un autre collaborateur de Garand, Larivière, lui écrit également : « fait dire un jour par Georges Méthos de passer me faire payer mon article sur *L'expiatrice*, écrit spécialement pour la Presse et que tu as fait paraître dans la Patrie³⁴⁸ ». À propos du roman *Le siège de Québec*³⁴⁹ de Féron, Charbonnier écrit dans *La Presse* : « D'un chapitre à l'autre, l'intérêt va croissant, et en dépit des fautes de détail, Jean Féron se taille une large part de réputation dans le roman historique³⁵⁰ ». Ce texte est plus proche de l'apologie ou de la publicité que de la réelle critique littéraire.

Landry note que les livres de Garand obtenaient généralement un accueil favorable dans les journaux de l'époque comme *La Presse* et *Le Quartier latin*³⁵¹. Il cite également une « mise au point » parue dans *La Presse* après la parution d'une critique défavorable : « Nous regrettons sincèrement que ce malheureux entrefilet soit passé inaperçu à la correction, car nous avons toujours eu une excellente opinion de ces éditions³⁵² ». Est-ce que le fait que Garand payait pour des publicités dans *La Presse* en faisait quelqu'un d'important pour le journal et qu'on ne voulait pas le froisser ? Raymond Arès et Lemire affirment ainsi à propos d'Ubalde

³⁴⁵ Fernande Roy, *Histoire de la librairie au Québec*, op. cit., p. 157.

³⁴⁶ Andrée Jarret, *L'expiatrice*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le Roman canadien », no 7, 1925, 64 p.

³⁴⁷ Lettre de Charbonnier à Garand, 7 août 1925, Division de la gestion de documents et des archives, Université de Montréal. Fonds Édouard Garand (1899-1956), P64, Correspondance reçue par Édouard Garand, P64/B.

³⁴⁸ Lettre de Larivière à Garand, s.d., Division de la gestion de documents et des archives, Université de Montréal. Fonds Édouard Garand (1899-1956), P64, Correspondance reçue par Édouard Garand, P64/B.

³⁴⁹ Jean Féron, *Le siège de Québec (1759)*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 33, 1927, 96 p.

³⁵⁰ Félix Charbonnier, « Critique littéraire. *Le siège de Québec*, par Jean Féron », *La Presse*, s.d., s.p., trouvé dans l'exemplaire de Bibliothèque et Archives nationales du Québec de Jean Féron, *Le siège de Québec (1759)*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 33, 1927, 96 p.

³⁵¹ François Landry, « Les éditions Édouard Garand et les années 20 », op. cit., p. 64.

³⁵² « Mise au point », *La Presse*, s.d., s.p., citée dans François Landry, « Les éditions Édouard Garand et les années 20 », op. cit., p. 64.

Paquin : « La presse lui a cependant été presque toujours favorable et a salué ses œuvres comme des apports non négligeables à la littérature canadienne³⁵³ ». Cependant, les deux exemples de critiques qu'ils donnent pour appuyer cette affirmation sont signées par Charbonnier et par Pierre Daviault, qui sont tous les deux des collaborateurs de Garand. Landry pose ainsi la question par rapport à ces critiques parues dans les journaux : « La réception : critique ou publicité?³⁵⁴ ». On peut ainsi voir le réseau de Garand fonctionner comme un cercle fermé : ses auteurs et ses collaborateurs étant par ailleurs les principaux critiques des romans de leurs collègues... Il est donc difficile de départager les « vraies critiques » de l'époque sur les romans populaires publiés par Garand, de celles qui n'étaient que des publicités visant à augmenter les ventes. L'institution critique ne fut pas dupe de ce subterfuge, et pendant longtemps il n'y a donc pas eu de transmission critique ni de relecture de ces œuvres qui ne sont pas passées à la postérité. Pour qu'une œuvre passe l'épreuve du temps, il importe qu'une forme de transmission critique soit à l'œuvre, et qu'ainsi se forme ce qu'on appelle le « canon littéraire » :

Cette synthèse est en quelque sorte le produit du système de réception et elle apparaît sous forme d'un discours dominant qui est par la suite repris dans l'histoire littéraire. Nous croyons que sans ce discours, qui agit comme un laissez-passer pour l'histoire, l'œuvre se perd dans le cruel oubli du temps³⁵⁵.

Il y eut pourtant une tentative de discours de légitimation de l'éditeur à travers le supplément littéraire « La vie canadienne » qui accompagne ces romans à partir de 1925³⁵⁶ jusqu'en 1931 et dont on dénombre 51 parutions. Les éditoriaux et les critiques de livres qu'on y trouve constituent un discours de valorisation de la sphère de production élargie et d'opposition à la sphère de production restreinte. Chartier écrit que « [...] la critique ignore la collection populaire publiée chez Garand [...] »³⁵⁷, et que c'est pour cette raison que l'éditeur a créé le supplément « La vie canadienne », afin d'y « vanter sa production³⁵⁸ ». Selon Lahaise, « La vie canadienne » n'est qu'un « supplément faire-valoir au "Roman canadien" »³⁵⁹. Il est certain

³⁵³ Raymond Arès et Maurice Lemire, « "La cité dans les fers" et autres romans d'Ubalde Paquin », dans Maurice Lemire (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. T. 2 : 1900 à 1939*, op. cit., p. 240.

³⁵⁴ François Landry, « Les éditions Édouard Garand et les années 20 », op. cit., p. 64.

³⁵⁵ Daniel Chartier, *L'émergence des classiques. La réception de la littérature québécoise des années 1930*, op. cit., p. 30.

³⁵⁶ Le premier supplément apparaît avec le no. 17 de la collection « Le roman canadien » : A.-B. Lacerte, *L'ombre du beffroi*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 17, 1925, 100 p.

³⁵⁷ Daniel Chartier, « Chapitre 7 : La réception (1919-1933) », op. cit., p. 482.

³⁵⁸ *Ibid.*, p. 482.

³⁵⁹ Robert Lahaise, *Une histoire du Québec par sa littérature. 1914-1939*, op. cit., p. 235.

qu'on y trouve souvent des « critiques » élogieuses des publications maison, mais « La vie canadienne » représente beaucoup plus que cela. Le supplément, tel qu'il se présentait en tant que projet, est important pour la vie littéraire de cette époque, dont il rend compte de multiples façons. Par exemple, « la société des auteurs canadiens » y annonce une fête à venir en hommage à Octave Crémazie³⁶⁰. Parfois, on y trouve des commentaires sur des publications parues chez d'autres éditeurs³⁶¹. En 1929, « La vie canadienne » annonce la collaboration prochaine de Valdombre³⁶² en tant que critique littéraire : « [...] nos milliers de lecteurs trouveront, à la fin de chacun de nos romans, un supplément, intitulé "Vie canadienne", où seront publiés les articles de Valdombre³⁶³ ». Il semble cependant que cette collaboration n'eut jamais lieu. En 1929, un chroniqueur signale que Jean-Charles Harvey est à terminer un nouveau roman, et il exprime le souhait qu'il soit publié par Garand³⁶⁴. Les nombreuses réflexions sur le devenir de notre « littérature nationale », font de ces suppléments des documents de première main pour étudier la vie littéraire de cette époque.

Dans une entrevue accordée en 2007 lors de la parution du livre *Histoire de la littérature québécoise*³⁶⁵, Élisabeth Nardout-Lafarge avance que la littérature québécoise « se regarde fonctionner », et que c'est une de ses caractéristiques importantes : « Ce que l'on en déduit, c'est que socialement, être écrivain, ici, ne va pas de soi. Il faut expliquer, justifier, comprendre³⁶⁶ ». On peut très bien voir à l'œuvre ce phénomène dans le supplément « La vie canadienne », alors que plusieurs chroniqueurs « regardent fonctionner » la vie littéraire de l'époque. Les écrivains doivent défendre constamment leur raison d'être et les raisons de leur

³⁶⁰ « La vie canadienne », no 16, dans Jean Féron, *Le siège de Québec*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 33, 1927, 96 p.

³⁶¹ « La vie canadienne », no 23, dans Jean Féron, *Le capitaine Aramèle*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 43, 1928, p. 73.

³⁶² Pseudonyme de l'écrivain Claude-Henri Grignon, 1894-1976.

³⁶³ Anonyme, « Le retour de Valdombre », « La vie canadienne », dans Jean Féron, *L'échafaud sanglant*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 60, 1929, p. 56.

³⁶⁴ « La vie canadienne », no 1, dans A.-B. Lacerte, *L'ombre du beffroi*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 17, 1925, p. 98.

³⁶⁵ Michel Biron, François Dumont et Élisabeth Nardout-Lafarge, *Histoire de la littérature québécoise*, *op. cit.*, 689 p.

³⁶⁶ Marie-Claude Fortin, « "Histoire de la littérature québécoise" ». Les écrits restent », *La Presse*, cahier « Lectures », 26 août 2007, p. 3.

activité. Par exemple, dans « La vie canadienne », le chroniqueur Baker milite en faveur d'une littérature nationale :

[...] nous avons chez nous une belle chance d'instituer une littérature mondiale nouvelle autant qu'intéressante. Notre situation toute particulière, qui nous met à même de consulter les livres français et anglais, [...] nous permet de puiser sans obstacle à deux sources intellectuelles [...]. Or, nul ne peut nier qu'une littérature munie de deux sources aussi riches en pensée, serait appelée à jouer un rôle qui, s'il n'était inappréciable et transcendant, serait toujours intéressant, unique, original³⁶⁷.

Pour qu'une littérature canadienne-française originale puisse advenir, il faut avant tout qu'elle soit encouragée : « Si notre littérature ne nous plaît point, donnons un coup d'épaule, encourageons-là, et comme la pierre que l'on polit, elle deviendra le miroir que nous désirons³⁶⁸. Les chroniqueurs défendent parfois aussi le genre romanesque, qui n'était pas valorisé à l'époque par la critique. Par exemple, Camille Roy écrit en 1924, le roman « appartient à la branche pauvre de la littérature canadienne; il n'y a que le théâtre qui soit ici plus indigent³⁶⁹ ». Maurice Hébert, quant à lui, écrit en 1932, que le roman est « l'une des formes d'expression les plus indigentes de notre vie intellectuelle³⁷⁰ ». On trouve également dans « La vie canadienne » une justification constante du travail de l'éditeur Garand et de l'existence de la collection « Le roman canadien ». Ce discours est toujours axé sur l'importance pour les Canadiens français de se doter d'une littérature nationale : « Si notre littérature ne nous plaît point, donnons un coup d'épaule, encourageons-là, et comme la pierre que l'on polit, elle deviendra le miroir que nous désirons³⁷¹ ». Les publicités des éditions Garand insistent ainsi sur le fait que le meilleur moyen d'encourager « notre littérature nationale » est d'acheter ses livres : « Ne remettez pas à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui. Abonnez-vous au Roman Canadien. Vous aiderez à bâtir une institution nationale!³⁷² ». Cet appel à la ferveur nationaliste est ce qui fait vendre la collection :

³⁶⁷ « La vie canadienne », dans Jean Féron, *L'échafaud sanglant*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 60, 1929, 64 p.

³⁶⁸ « La vie canadienne », no 1, dans A.-B. Lacerte, *L'ombre du beffroi*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 17, 1925, p. 98.

³⁶⁹ Camille Roy, *À l'ombre des érables. Hommes et livres*, Québec, Imprimerie de l'Action sociale, 1924, p. 273. Cité dans Daniel Chartier, « Chapitre 7 : La réception (1919-1933) », *op. cit.*, p. 481.

³⁷⁰ [Anonyme], « Une disciple de la croix. *L'initiatrice* », *Le Canada français*, mai 1932, p. 760. Cité dans Daniel Chartier, « Chapitre 7 : La réception (1919-1933) », *op. cit.*, p. 481.

³⁷¹ « La vie canadienne », no 1, dans A.-B. Lacerte, *L'ombre du beffroi*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 17, 1925, p. 98.

³⁷² Alphonse Loïselle, *Le pont rouge*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 69, 1930, 64 p.

« Pourquoi vous devez être sur nos listes d'abonnés? Parce que nous poursuivons un but national : nous développons la littérature canadienne; parce que nous publions plus de volumes que tous les éditeurs canadiens réunis [...]»³⁷³. On retrouve ici le discours propre à la sphère de production élargie : on valorise le nombre de volumes publiés plutôt que la qualité. Ce supplément (que l'on dit « littéraire ») offre à l'éditeur un discours d'accompagnement qui sert à le légitimer, et il compense ainsi l'absence d'un discours critique à proprement dit. Saint-Jacques et Viala ont écrit que cette pratique est importante pour l'autonomisation du champ littéraire :

On peut considérer avec [Bourdieu] que le point de départ du processus d'autonomisation qui génère le champ littéraire pourrait bien être sans cesse remis plus en amont : toute pratique, la littérature et l'artistique en particulier, s'assortit d'un discours d'escorte destiné à la nantir de marques de légitimité³⁷⁴.

Au-delà de cette fonction d'instance de légitimation, nous sommes tout de même en droit de se demander pourquoi Garand publie ce supplément ? S'il n'était qu'un homme d'affaires dont les profits importent avant tout, pourquoi publier ceci en sachant que cela lui ajoute des frais sur les ventes de ses romans? Le supplément lui donne un espace pour la publicité; il aurait pourtant tout aussi bien pu mettre la publicité directement dans le roman. Pourquoi faire ce supplément alors, sinon pour s'inscrire dans un débat pour cultiver justement une vie littéraire? Comme pour la structure d'édition, celle-ci sert à faire advenir la littérature nationale. Garand devait en avoir conscience pour investir de l'argent dans « La vie canadienne ». Son projet éditorial devait nécessairement s'accompagner d'un discours critique le justifiant; l'un ne pouvant aller sans l'autre. D'autre part, lorsqu'on lit ce qui a été écrit dans l'histoire littéraire sur Garand, on peut constater qu'il y a une grande similitude avec le discours publicitaire de l'éditeur et ce que ses collaborateurs ont écrit dans « La vie canadienne ». Il semble que la tradition critique sur Garand ait reproduit le discours même de l'éditeur sur lui-même. La plupart des recherches sur Garand ont été faites sur l'aspect paralittéraire par des spécialistes de ce sujet, et ceux-ci ne sont pas attardés sur la dimension institutionnelle de « La vie

³⁷³ Publicité dans Jean Féron, *Le patriote*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 24, 1926, 68 p.

³⁷⁴ Denis Saint-Jacques et Alain Viala, « À propos du champ littéraire. Histoire, géographie, histoire littéraire », *Annales HSS*, vol. XLIX, no 2, mars-avril 1994, p. 397.

canadienne ». Le discours de la vie canadienne et la publicité de Garand ont aussi influencé l'image que ce sont faits de cet éditeur les critiques et les chercheurs.

Le « conflit » que l'on voit à l'œuvre dans « La vie canadienne » est donc des plus intéressant, puisque des valeurs y sont mises en relation face à celles d'un certain ordre établi. Selon Aron et Viala : « Les valeurs d'un champ n'existent que par l'effet des luttes que s'y livrent ses agents. Ainsi, ce qui qualifie un " vrai " artiste (ou écrivain), donc le pouvoir de le consacrer comme tel, résulte à la fois des valeurs permettant cette qualification et de la lutte des agents pour pouvoir déterminer ces valeurs³⁷⁵ ». Il semble donc que la critique institutionnalisée de l'époque l'ait emporté sur les chroniqueurs de « La vie canadienne ». Il faut dire que celle-ci fut parfois très dure envers les publications de Garand. Par exemple, Louis Carrier écrit dans une lettre ce commentaire à propos du roman *Nipsya*³⁷⁶ : « It appeared in pamphlet form at 25 cents, wretchedly printed, leaving the imprint of Edouard Garand, who, as a rule, publishes the cheapest of literary trash³⁷⁷ ». Daniel Chartier souligne que la critique « joue un rôle de diffuseur et de médiateur vers l'histoire littéraire [...] ³⁷⁸ ». Le supplément « La vie canadienne » pouvait servir d'instance de légitimation pour la littérature populaire de l'époque. Cependant, le supplément littéraire n'avait pas d'autres appuis, car aucune instance institutionnelle n'était là pour légitimer son propre discours critique. Ce qui est pourtant étonnant pour l'époque, car Chartier souligne que « La critique n'a jamais été plus présente dans la détermination de la vie littéraire que pendant les années 1920 et 1930 : les principaux romans et recueils de poésie publiés chez les éditeurs majeurs reçoivent facilement une vingtaine de critiques [...] ³⁷⁹ ». Nous avons vu que Garand pouvait contrôler d'une manière ou d'une autre les recensions paraissant dans les journaux, ce qui a pu être utile pour la vente de livres dans l'immédiat, mais n'a pas assuré la transmission d'une certaine réception critique des œuvres par la suite. Chartier ajoute : « À l'époque, la critique s'affirme d'ailleurs comme

³⁷⁵ Paul Aron et Alain Viala, *Sociologie de la littérature*, op. cit., p. 107.

³⁷⁶ Henri Doutremont [pseudo. de Georges Bugnet], *Nipsya*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 11, 1924, 68 p.

³⁷⁷ Lettre de Louis Carrier à Andrew Macphail, 13 novembre 1929, *fonds Louis Carrier*, AGRÉLQ, cité dans Marc-André Goulet et François Landry, « Chapitre XI. L'édition populaire. Édouard Garand », op. cit., p. 313.

³⁷⁸ Daniel Chartier, « Chapitre 7 : La réception (1919-1933) », op. cit., p. 465-466.

³⁷⁹ *Ibid.*, p. 462-463.

genre à part entière et comme un relais qui permet de qualifier les œuvres et d'en assurer la survie dans l'histoire littéraire³⁸⁰ ». Une certaine forme de critique a existé dans « La vie canadienne » donc, mais sans interlocuteur, sans interactions avec d'autres critiques, celle-ci n'a pas pu inscrire les romans publiés par Garand dans l'histoire littéraire.

À propos de la structure interne du champ, le schéma élaboré par Dubois quant aux fonctions des agents à l'intérieur de l'institution littéraire peut être opératoire pour expliquer que les publications des éditions Garand ne soient pas passées à la postérité. Pour qu'une œuvre fasse son entrée dans l'histoire littéraire, il faut d'abord qu'elle soit supportée par le biais des critiques. La collection « Le roman canadien » était accompagnée d'un supplément littéraire servant à mettre en valeur les œuvres et les auteurs de la collection, de la même façon que le faisaient les revues des mouvements littéraires en France au XIX^e siècle. La seconde étape, selon Dubois, est la reconnaissance apportée par la critique. Nous avons vu que Garand payait des collaborateurs pour publier des critiques favorables dans les journaux. Cette forme de « critique » ne peut évidemment pas servir à établir à long terme la valeur d'une œuvre. La consécration provient ensuite sous la forme de prix décernés par des académies. Les publications de Garand ne pouvaient, à juste titre, prétendre aux prix littéraires décernés ici ou à l'étranger. Enfin, c'est l'école, selon Dubois, qui « intègre définitivement [l'œuvre] à l'institution et [en] garantit la conservation³⁸¹ ». Or, si les romans de la collection « Le roman canadien » étaient offerts à grande échelle aux élèves les plus méritants en tant que prix de fin d'année, ils ne faisaient cependant pas l'objet d'études en classe, l'école favorisant plutôt un canon classique qui les excluait d'emblée.

* * *

Garand était très impliqué dans le « commerce » de la culture en général, en plus du cinéma, il organisait des soirées de toutes sortes, il faisait jouer des pièces de théâtre (dont la plupart étaient aussi publiées par ses soins), et il était impliqué dans l'organisation de la « Semaine du livre ». Par exemple, on trouve dans les archives de l'éditeur une caricature de

³⁸⁰ *Ibid.*, p. 463.

³⁸¹ Jacques Dubois, *L'institution de la littérature. Introduction à une sociologie*, op. cit., p. 87.

lui publiée à l'époque dans *La Presse* : « M. Édouard Garand, éditeur du “Roman canadien” et l'un des plus actifs organisateurs de la Semaine du livre³⁸² ». Il fallait bien qu'il soit une personnalité mondaine pour que sa caricature se retrouve dans *La Presse* ! Garand est conscient de bouleverser l'« establishment », et les publicités que l'on retrouve dans « La vie canadienne » rendent compte aux lecteurs du caractère novateur de son entreprise. Un chroniqueur de « La vie canadienne » s'exprime ainsi avec enthousiasme : « Que les éditions Garand continuent à nous doter d'un roman par mois, et nous verrons dans cinq ou six ans que notre littérature canadienne commencera à bénéficier, enfin, d'une ère de prospérité qu'elle n'a pas encore connue³⁸³ ». Il est important de noter que l'expression « ère de prospérité », donc encore ici l'accent est mis sur le caractère commercial du développement de la littérature, et non sur la publication « d'œuvres marquantes ». Il est curieux de constater que ce genre de publicité puisse constituer un argument de vente, car ce n'est pas la qualité intrinsèque des œuvres qui est mis de l'avant. Ainsi, à la place du discours sur la littérature canadienne-française du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, sur ce qu'elle doit être, bien que celui-ci soit tout de même présent dans « La vie canadienne », se substitue un discours sur l'importance de la structure même de l'institution littéraire. L'idée sembla alors ainsi : « Commençons par développer l'édition et par avoir un lectorat; le reste (les œuvres originales, marquantes) pourra suivre. »

Le développement subséquent de l'histoire littérature au Québec a démontré que cet argument sur le développement éditorial commercial ne suffisait pas à faire advenir les œuvres de cette « littérature nationale » tant attendue. Pendant plusieurs décennies, les œuvres publiées par Garand, mais également son travail en tant qu'éditeur ont été reléguées dans l'oubli. Par exemple, Laurent Mailhot ne fait aucunement mention de Garand dans son essai sur la littérature québécoise³⁸⁴. La seule mention d'un livre publié par Garand est *La cité dans les*

³⁸² Anonyme, « Sur la scène de l'actualité. M. Édouard Garand », *La Presse*, s.d., s.p., Division de la gestion de documents et des archives, Université de Montréal. Fonds Édouard Garand (1899-1956), P64, Coupures de presses P64/D.

³⁸³ « La vie canadienne », no 9, dans Ubald Paquin, *Le mort qu'on venge*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 25, 1926, p. 60.

³⁸⁴ Laurent Mailhot, *La littérature québécoise depuis ses origines. Essai*, Montréal, Typo, 1997, 445 p.

*fers*³⁸⁵ d'Ubaldo Paquin dans le chapitre portant sur la science-fiction et le fantastique³⁸⁶. Ce roman est encore identifié comme appartenant à la paralittérature, en marge de la littérature officielle. Landry note ainsi que : « Jusqu'à la parution en 1980 du tome II du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*³⁸⁷ où l'on en retrouve un certain nombre, les productions de la maison, sauf exception, n'avaient pas été retenues dans les manuels d'histoire littéraire³⁸⁸ ». Cette littérature populaire, dont on ne savait que faire, fut vite oubliée par les institutions et les agents ayant un pouvoir sur la formation d'une histoire littéraire cohérente. Les écrivains, ou plutôt « ceux qui écrivent par métier », n'ont pas été retenus par cette histoire littéraire, pas plus que leurs œuvres ou leur éditeur. Gagnon et Sylvie Provost ont expliqué que la littérature populaire a été ignorée par l'institution littéraire parce que celle-ci ne concevait même pas qu'on puisse s'y intéresser :

D'autres affirmeront que la pratique littéraire de la masse réfère à des genres de livres qui ne méritent aucune attention. La littérature se définit en effet comme une pratique dont la reconnaissance et l'utilisation appartiennent essentiellement aux milieux intellectuels. On considère donc la consommation littéraire d'une population étrangère à ce groupe comme dénuée d'intérêt³⁸⁹.

L'histoire littéraire a négligé le fait que les lecteurs de ces romans, sous format de fascicules, aient pu avoir une influence sur le milieu de l'édition et sur l'horizon d'attente à la fois des éditeurs et des auteurs. En quoi l'expérience de lecture de cette nouvelle communauté de lecteurs a pu permettre l'éclosion d'un échange, peut-être conflictuel, mais important, entre les lecteurs subséquents d'œuvres littéraires au Québec et les projets de publications des éditeurs qui ont suivi ? Nous allons tenter de répondre à ces questions dans la conclusion.

³⁸⁵ Ubaldo Paquin, *La cité dans les fers*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 21, 1926, 72 p.

³⁸⁶ Laurent Mailhot, *La littérature québécoise depuis ses origines. Essai*, op. cit., p. 273.

³⁸⁷ Maurice Lemire (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. T. 2 : 1900 à 1939*, op. cit., 1386 p.

³⁸⁸ François Landry, « Les éditions Édouard Garand et les années 20 », op. cit., p. 73.

³⁸⁹ Claude-Marie Gagnon et Sylvie Provost, « Présentation », *Études littéraires*, dossier « La consommation littéraire de masse au Québec », vol. 15, no 2, août 1982, p. 127.

CONCLUSION

UNE LITTÉRATURE NATIONALE QUI SE FAIT

Les innovations éditoriales d'Édouard Garand ont pu influencer les éditeurs qui lui ont succédé au Québec. Selon Maurice Lemire, la littérature québécoise entre 1900 et 1939 est « une littérature de transition³⁹⁰ ». Nous avons vu que dans ce qui a trait à la « paralittérature », la confusion des genres démontre bien que les livres publiés par Garand furent avant tout des précurseurs des romans policiers, d'espionnage, sentimentaux, etc., qui virent le jour au Québec après la Seconde Guerre mondiale, et non des œuvres marquantes de ces genres en tant que tels. Selon Paul Bleton:

L'expérience à la fois technico-commerciale et idéologique des « Romans canadiens » de Garand n'allait pas être perdue; le transfert de connaissances vers la nouvelle industrie fasciculaire des années 1940-1960 allait en effet s'effectuer par le truchement d'Alexandre Huot, ex-auteur Garand qui, associé à E. L'Archevêque, devait fonder *Le Bavard*, devenu ultérieurement *Police-Journal*, éditeur d'IXE-13...³⁹¹.

Vincent Nadeau et Michel René estiment également que Garand a tracé la voie pour la publication populaire d'après-guerre, notamment pour l'édition des *pulps* : « Le programme des futurs éditeurs de petits romans était presque entièrement tracé : publication périodique régulière, nombre de pages limité, prix modeste, sujets aguichants, forts tirages³⁹² ». Féron n'avait pas complètement tort en affirmant qu'ils « ouvraient la voie ».

Roland Barthes a écrit que : « la littérature, c'est ce qui s'enseigne, un point, c'est tout³⁹³ ». On peut penser qu'ainsi un livre lu par les masses, mais qui n'est pas enseigné à

³⁹⁰ Maurice Lemire, « Introduction à la littérature québécoise (1900-1939) », *op. cit.*, p. LXVIII.

³⁹¹ Paul Bleton, « Services secrets québécois. Les Espions de la paralittérature des années 1940-1960 », *loc. cit.*, p. 119.

³⁹² Vincent Nadeau et Michel René, « Histoire d'une littérature industrielle », dans Guy Bouchard (dir.), *Le phénomène IXE-13*, Québec, Presses de l'université Laval, coll. « Vie des lettres québécoises », 1984, p. 17.

³⁹³ Roland Barthes, « Réflexion sur un manuel », *Oeuvres complètes III. Livres, textes, entretiens. 1968-1971*, Paris, Seuil, 2002 [1971], p. 945.

l'université ne ferait pas partie de ce que Barthes entendait par « littérature ». André Brochu a écrit à propos de la littérature populaire : « [...] cette littérature de pur divertissement, de pure évasion, est le contraire de la vraie littéraire³⁹⁴ ». À propos des romans de la collection « Le roman canadien », François Landry a écrit que « [...] la plupart [...] seront au mieux ignorés et au pire conspués par la critique savante³⁹⁵ ». Alain-Michel Boyer pose la question de la sélection des œuvres dans l'histoire littéraire : « Au nom de quelle autorité a-t-on, dans l'histoire littéraire, désavoué certaines œuvres et a-t-on tracé des lignes de partage entre ce qui est littérature et ce qui ne l'est pas ? Le critère de la qualité esthétique est-il seul en cause ?³⁹⁶ ». Il faut dire que peu d'œuvres réussissent à traverser l'épreuve du temps. Selon Robert Escarpit, « Vingt ans après leur parution, 1% des œuvres sont devenues des “ classiques ” et sont inscrites sur une liste *ne varietur* qui constitue le stéréotype de la culture littéraire, ce qu'on appelle en fait “ la littérature ” à l'Université³⁹⁷ ». La littérature populaire ne semble donc pas destinée à l'Histoire littéraire, et c'est par la nouveauté qu'elle se renouvelle à chaque année plutôt que par la transmission des œuvres. Antoine Compagnon, distinguant la « littérature facile » (ou « de convention ») de la « littérature déconcertante », affirme ainsi que : « Il y a celle qu'on lit et il y a celle qui fait l'histoire³⁹⁸ ». Dans l'histoire littéraire, la sélection des œuvres se fait par couches successives à partir de la réception initiale. Lucie Robert affirme ainsi que, comme l'a démontré Daniel Chartier, « [...] le choix des “ Grands Textes ” se fait par paliers de sélection successifs : une fois publiée, l'œuvre est lue par la critique journalistique et c'est sur cette lecture que se construit le discours historique à partir duquel s'instaure la mémoire³⁹⁹ ». Il faut également qu'il y ait transmission du discours critique, « [...] donc la présence d'une écriture seconde, de commentaire et d'histoire littéraire, qui assure la pérennisation des œuvres⁴⁰⁰. »

³⁹⁴ Joseph Bonenfant, André Brochu et Gilles Marcotte, « Débat. La littérature de masse. Des romans pour pas cher. La littérature de masse sous le scalpel des universitaires », *Voix et Images*, vol. 10, no 1, automne 1984, p. 135.

³⁹⁵ François Landry, « Les éditions Édouard Garand et les années 20 », *op. cit.*, p. 64.

³⁹⁶ Alain-Michel Boyer, *Les paralittératures*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2008, p. 119.

³⁹⁷ Robert Escarpit, « Le littéraire et le social », *op. cit.*, p. 36.

³⁹⁸ Antoine Compagnon, « Chapitre XII. L'épuisement de la littérature et son éternel recommencement », dans Jean-Yves Tadié, *La littérature française. Dynamique et histoire T. 2*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 2007, p. 798.

³⁹⁹ Lucie Robert, « L'institution littéraire », dans Lemieux, Denise (dir.), *Traité sur la culture*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 2002, p. 357.

⁴⁰⁰ Lucie Robert, « Canon. Canonisation », dans Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala (dir.), *Le dictionnaire du littéraire*, *op. cit.*, p. 75.

Nous avons vu que le discours du supplément littéraire « La vie canadienne », ne pouvait pas suffire à lui seul de discours d'accompagnement pour la réception future des œuvres.

La tradition critique a relégué dans l'oubli la plupart des œuvres publiés par Garand, notamment les romans de la collection « Le roman canadien ». Il faut dire que les critiques ont peu d'estime pour ceux-ci. Ainsi, Brochu qualifie les romans populaires publiés sous forme de fascicule de « littérature niaiseuse pour les masses⁴⁰¹ ». Gilles Dorion écrit à propos du livre *Le roman des quatre. La digue dorée*⁴⁰² dans le tome II du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* que : « [l]e lecteur, à la fin du roman, a l'impression d'avoir été roulé⁴⁰³ ». Nous avons vu qu'il n'y a pas eu de transmission critique dans le cas des romans populaires; ceux-ci n'ayant pas été véritablement été reconnus comme étant de la littérature lors de la parution par ceux qui en écrivait l'histoire. Selon Boyer, « Certes, il est évident que l'histoire littéraire a le plus souvent tendance à entériner et à reproduire les valorisations et les exclusions déjà opérées [...]»⁴⁰⁴. Au-delà de la question de la qualité et de la valeur intrinsèque qu'auraient pu avoir ces romans, le fait qu'ils aient été du registre populaire a certainement nui à leur réception critique à l'époque, et à la transmission d'une critique par la suite. C'est dans ce sens que Jacques Dubois affirme : « Ainsi la littérature “ de genre ” finit par servir de repoussoir à la littérature haute, qui capte pour elle toute la légitimité. Car cette dernière s'est instaurée en véritable Loi, dont les gratifications et sanctions, pour être symboliques, n'en sont pas moins agissantes⁴⁰⁵ ». Mais au-delà des œuvres, que l'histoire n'a pas retenues, les Éditions Garand ont participé à la formation de l'institution littéraire et à l'autonomisation de la littérature au Québec.

⁴⁰¹ Joseph Bonenfant, André Brochu et Gilles Marcotte, « Débat. La littérature de masse. Des romans pour pas cher. La littérature de masse sous le scalpel des universitaires », *loc. cit.*, p. 134.

⁴⁰² Jean Féron, Alexandre Huot, Jules Larivière et Ubald Paquin, *La digue dorée. Le roman des quatre*, *op. cit.*, 80 p.

⁴⁰³ Gilles Dorion, « “ Le roman des quatre. La digue dorée ”. Roman d'Ubald Paquin *et alii.* », dans Maurice Lemire (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. T. 2 : 1900 à 1939*, *op. cit.*, p. 983.

⁴⁰⁴ Alain-Michel Boyer, *Les paralittératures*, *op. cit.*, p. 90.

⁴⁰⁵ Jacques Dubois, « L'institution du texte », dans Jacques Neefs et Marie-Claire Ropars (dir.), *La politique du texte. Enjeux sociocritiques*, Lille, Presses universitaires de Lille, coll. « Problématiques », 1992, p. 128.

Nous avons vu que l'institution littéraire se forme à partir de conflits. Ceux-ci sont nécessaires et inévitables afin qu'advienne un champ littéraire autonome au Québec: « Les rapports harmonieux ne créent pas d'institution⁴⁰⁶ ». Cette institution fait également partie de notre histoire littéraire, car selon Gilles Marcotte :

L'institution littéraire n'est pas un thème nouveau en littérature québécoise. Elle est, au contraire, notre *plus vieille idée*. Comme Dieu existe avant la création, elle précède les œuvres. [...] Elles (les œuvres) viendront plus tard, ou non. On oserait presque dire : peu importe. Tel est le premier paradoxe qu'il faut relever, quand on parle de l'institution littéraire au Québec : elle précède les œuvres, elle se crée dans une indépendance relative par rapport aux œuvres, elle a préséance sur les œuvres⁴⁰⁷.

On trouve ce discours sur l'institution à travers les articles du supplément « La vie canadienne ». Bien que n'ayant pas publié d'œuvres retenues par la postérité, Garand participe ainsi à la formation de l'institution littéraire au Québec. Ce n'est pas la qualité des œuvres publiées qui lui permet de s'inscrire dans celle-ci. D'ailleurs, selon Marcotte, « L'idée d'une littérature pauvre n'a rien pour nous effrayer. Dans la perspective institutionnelle, c'est le substantif (littérature) qui importe, et non l'adjectif (pauvre ou riche)⁴⁰⁸ ».

Chartier, dans son introduction à la réédition du roman *L'impératrice de l'Ungava*⁴⁰⁹, souligne que ce roman ne peut avoir le même statut que les classiques de la littérature québécoise de cette période, mais qu'on y trouve tout de même « des intuitions et des propositions qui touchent directement les préoccupations du lecteur d'aujourd'hui, nécessairement mal à l'aise avec les positions ethnocistes de Lionel Groulx ou la moralité cassante des régionalistes⁴¹⁰ ». On retrouve cependant dans la majorité des romans publiés par les Éditions Garand, des valeurs ayant considérablement vieilli et qui « n'ont d'autre intérêt que documentaire, sociologique ou historique⁴¹¹ ». Reflet des valeurs de son temps, rétrospectivement l'étude des œuvres de Garand comporte néanmoins un grand intérêt

⁴⁰⁶ Lucie Robert, « Institution, forme institutionnelle et droit », *op. cit.*, p. 22.

⁴⁰⁷ Gilles Marcotte, « Institutions et courants d'air », *loc. cit.*, p. 5-6.

⁴⁰⁸ *Ibid.*, p. 7.

⁴⁰⁹ Alexandre Huot, *L'Impératrice de l'Ungava*, Éd. Imaginaire du Nord : Laboratoire international d'étude multidisciplinaire comparée des représentations du Nord, coll. « Jardin de givre », Montréal, 2004, 314 p.

⁴¹⁰ Daniel Chartier, « Introduction », dans Alexandre Huot, *L'Impératrice de l'Ungava*, Éd. Imaginaire du Nord, coll. « Jardin de givre », Montréal, 2004, p. 46-47.

⁴¹¹ Norbert Spehner, *Le roman policier en Amérique française*, *op. cit.*, p. 30.

sociologique et historique. La question de la littérature nationale est également d'un grand intérêt lors de l'étude des Éditions Garand, puisque cette question traverse les œuvres et les discours, publicitaires ou autres, sur celles-ci.

À partir de quel moment peut-on parler de littérature nationale? Lemire rappelle que rien n'est acquis au cours de la période 1900-1930. Il cite René Garneau, qui, en 1951, affirmait: « Si paradoxal que cela puisse paraître, je dirai qu'une littérature ne peut être considérée comme l'expression originale d'une nation qu'à partir du moment où cette littérature compte en tant que témoignage auprès des autres nations⁴¹² ». Nous avons vu que les Éditions Garand ont exporté plusieurs milliers de livres à l'étranger; pourtant, ceux-ci ont connu le même sort qu'au Québec, et ils ont été oubliés. On ne peut donc dire qu'ils ont pu avoir une valeur de « témoignage auprès des autres nations », et qu'elles ne se destinaient pas plus à l'universalité qu'à l'intemporalité. Jean Féron affirme dans une lettre à Garand que

[...] notre littérature, en enfance si vous voulez, ne brillera chez nous que le jour où l'étranger l'aura accueillie. Du moins, c'est mon avis. Mais je n'ai nulle prétention, ni présomption, ni illusion, j'essaye. Si je ne réussis pas, d'autres réussiront. Nous sommes pour ainsi dire les pionniers, nous faisons le gros travail, nous ouvrons la voie...⁴¹³.

Les œuvres « marquantes » sont rarissimes parmi celles publiées par Garand, et que, de toute façon, comme l'affirmait Jules Fournier: « quelques œuvres ne font pas une littérature⁴¹⁴ ». Celles-ci ne peuvent être suffisantes pour établir l'importance de l'éditeur dans le processus d'autonomisation de la littérature au Québec. Il y a également le très grand nombre de livres publiés par les Éditions Garand à cette époque, mais

[...] le nombre y est pour quelque chose en ce sens qu'il permet des comparaisons et des sélections. Mais tous admettront qu'il ne saurait être question uniquement de nombre. Les œuvres auraient beau se multiplier, si on ne sait trop à quel code elles se réfèrent ni à la connivence de quel public elles font appel, on ne pourra les tenir pour littéraires⁴¹⁵.

⁴¹² Cité dans Maurice Lemire, « Introduction à la littérature québécoise (1900-1939) », *op. cit.*, p. LIV.

⁴¹³ Lettre de Féron à Garand, s.d., Division de la gestion de documents et des archives, Université de Montréal. Fonds Édouard Garand (1899-1956), P64, Correspondance reçue par Édouard Garand, P64/B.

⁴¹⁴ Cité dans Maurice Lemire, « Introduction », dans Maurice Lemire et Michel Lord (dir.), *L'institution littéraire. Actes du colloque*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, Centre de recherche en littérature québécoise, 1986, p. 11.

⁴¹⁵ Maurice Lemire, « Introduction », dans Maurice Lemire et Michel Lord (dir.), *L'institution littéraire. Actes du colloque, op. cit.*, p. 11.

Comment alors se constitue une littérature nationale si ce n'est ni par le nombre ni par un échantillon d'œuvres marquantes? Lemire affirme qu'on peut « définir la littérature nationale par l'accomplissement de l'acte de lecture d'un groupe qui se reconnaît dans un ensemble d'œuvres et y trouve les assises de son imaginaire⁴¹⁶ ».

Ainsi, ce n'est pas à cause de la qualité des publications, ni à cause du nombre de volumes publiés, ni à cause de l'exportation de livres vers l'étranger que les Éditions Garand participent à la constitution de l'institution littéraire au Québec; c'est plutôt par le fait que, pour la première fois, de nombreux Canadiens français lisent des livres écrits par des auteurs Canadiens français. Ce qui est plutôt étonnant, c'est que cette inscription dans l'histoire littéraire se trouve en conformité avec le discours publicitaire de l'éditeur. Nous avons vu que le tirage des publications pouvait être différent du nombre de lecteurs. Nous ignorons donc le nombre réel de lecteurs; malgré cela, cette masse « potentielle » de lecteurs a pu exercer un pouvoir institutionnel. Tout d'abord de manière indirecte, car par le biais des achats de livres faits par le gouvernement, les lecteurs réels ou possibles font partie de l'influence de cet agent du champ littéraire qu'est l'État. Ces lecteurs potentiels existent également à travers le discours publicitaire de l'éditeur à propos du tirage des volumes et par les articles de « La vie canadienne » où est mise de l'avant cette masse de lecteurs de littérature nationale. Mais dans ces deux exemples, le pouvoir institutionnel est toujours exercé par des agents traditionnels du champ littéraire, que ce soit l'État ou l'éditeur lui-même. Ces lecteurs permettent cependant la création d'un nouvel horizon d'attente pour les écrivains, qui ont peut-être vu leur pratique se modifier sous cette influence et s'adresser ainsi à un plus grand nombre de lecteurs, consciemment ou pas, lorsqu'ils sont en train d'écrire. L'horizon d'attente des éditeurs subit également cette influence; ceux-ci peuvent prévoir plus de lecteurs, plus de ventes, orienter leur programme éditorial en fonction de ces lecteurs à la fois possibles. Nous croyons que c'est par la création de cette « communauté de lecteurs » que les Éditions Garand ont le plus marqué et influencé le champ littéraire québécois. La principale contribution des Éditions Garand à l'autonomisation du champ littéraire québécois est d'avoir fait lire aux Canadiens français des œuvres de leurs compatriotes. « Le peuple hier, ne lisait pas. Aujourd'hui, Garand lui fait lire

⁴¹⁶ Maurice Lemire, « Introduction à la littérature québécoise (1900-1939) », *op. cit.*, p. LIV.

10 000 romans par mois⁴¹⁷ ». C'est là que réside toute l'importance des éditions Garand pour notre histoire littéraire.

Selon Réginald Hamel, « c'est cette écriture populaire ou populiste qui ne revendiquait pas grand-chose, si ce n'est déjà le droit de parole un peu hors des sentiers battus par l'auteur élitiste, qui a permis la naissance d'une littérature radiophonique fort intéressante durant la Seconde Guerre mondiale [...]»⁴¹⁸ ». Il serait intéressant, dans le cadre d'une autre recherche, de vérifier ce lien entre la littérature populaire et l'évolution des radioromans. Afin d'aller plus loin dans la connaissance du monde de l'édition de cette époque, la comparaison avec les méthodes des autres éditeurs quant aux contrats, à la mise en marché et aux relations avec les critiques serait appropriée, notamment par la recherche dans les archives de ces éditeurs. Outre les romans populaires et de nombreux ouvrages pratiques, Garand a publié quelques textes de « vraie littérature », comme la réédition des poèmes d'Émile Nelligan en 1925⁴¹⁹, mais aussi des auteurs comme Jovette-Alice Bernier⁴²⁰, Arthur de Bussièrès⁴²¹, Robert Choquette⁴²², ou Jean-Aubert Loranger⁴²³. Ce qui fait dire aux chercheurs de *La vie littéraire* que Garand « devient de la sorte plus qu'un simple éditeur populaire⁴²⁴ ». François Landry appuie également cette affirmation :

Mais Garand ne misait tout de même pas exclusivement sur la réussite commerciale, sinon il s'en serait tenu à l'édition de ses collections les plus rentables et n'aurait jamais publié de livres comme ceux de Choquette, Bernier, Loranger, Panneton et Francoeur qui s'adressaient à un public beaucoup plus restreint⁴²⁵.

Une autre perspective critique serait ainsi d'étudier les contrats, les conditions de la publication et la mise en marché des autres ouvrages publiés par Garand qui ne relèvent pas de la littérature populaire.

⁴¹⁷ Alexandre Huot, « Causons », « La vie canadienne », no 12, dans Alexandre Huot, *La ceinture fléchée*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 28, 1926, p. 47.

⁴¹⁸ Réginald Hamel, « Une écriture prolétarienne de droite », *op. cit.*, p. 33.

⁴¹⁹ Émile Nelligan, *Émile Nelligan et son oeuvre*, Montréal, Édouard Garand, 1925, 166 p.

⁴²⁰ Jovette Bernier, *Tout n'est pas dit*, Montréal, Édouard Garand, 1929, 132 p.

⁴²¹ Arthur de Bussièrès, *Les Bengalis*, Montréal, Édouard Garand, 1931, 141 p.

⁴²² Robert Choquette, *À travers les vents*, Montréal, Édouard Garand, 1925, 138 p.

⁴²³ Jean-Aubert Loranger, *Le village : contes et nouvelles du terroir*, Montréal, Édouard Garand, 1925, 43 p.

⁴²⁴ « Chapitre 4 : Le marché de la littérature », dans Denis Saint-Jacques et Lucie Robert (dir.), *La vie littéraire au Québec. T. 6 : 1919-1933*, *op. cit.*, p. 226.

⁴²⁵ François Landry, « Les éditions Édouard Garand et les années 20 », *op. cit.*, p. 73.

Pour ce qui est des livres de la collection « Le roman canadien », malgré le très grand nombre de copies imprimées, il est étonnant que l'on en trouve si peu d'exemplaires usagés dans les librairies ou sur des sites internet spécialisés. Ces livres sont devenus des items de collection, et leurs prix sont élevés⁴²⁶. Pourquoi on en trouve si peu ? Probablement parce que les gens ne les considéraient pas comme des livres, et qu'ils ne voyaient pas d'intérêt à les conserver. La ressemblance de ces romans avec les revues et les journaux a dû jouer en leur défaveur en vue de leur pérennité physique: la plupart ont dû servir à l'isolation de murs ou pour allumer des foyers. La littérature peut parfois allumer des feux; ceux de la passion, de la polémique ou de la soif d'apprendre. Pour ce qui est d'allumer des feux, dans le cas des Éditions Garand, on dirait que cela se fut doublement réalisé.

⁴²⁶ Pour en avoir une idée, on peut consulter par exemple le site de vente de livres usagés Abebooks.com, où le prix moyen pour les livres de la collection « Le roman canadien » est de 15\$US : Abebooks.com, en ligne, < <https://www.abebooks.com> >, consulté le 28 avril 2019.

BIBLIOGRAPHIE

Corpus principal

Archives :

Division de la gestion de documents et des archives, Université de Montréal. Fonds Édouard Garand (1899-1956), P64 : 1,10 m. de documents textuels. Contenu détaillé : P64/A Manuscrits de romans et de pièces de théâtre (60 cm) ; P64/B Correspondance reçue par Édouard Garand (9 cm) ; P64/C Correspondance adressée par Édouard Garand (9.5 cm) ; P64/D Coupures de presses (18 cm) ; P64/E Contrats d'édition (1 cm) ; P64/F Pages frontispices (1 cm) ; P64/G Photographies (6 photographies) ; P64/H Publicité de la maison d'édition Édouard Garand (3 cm) ; P64/J Administration (2 cm) ; P64/K Listes (2 cm) ; P64/L Programmes (0.5 cm) ; P64/M Divers (1 cm).

Corpus Édouard Garand :

Bernier, Jovette, *Tout n'est pas dit*, Montréal, Édouard Garand, 1929, 132 p.

Bussièrès, Arthur de, *Les Bengalis*, Montréal, Édouard Garand, 1931, 141 p.

Caron, J.-R., *Les rôdeurs de minuit : roman du terroir*, Montréal, Édouard Garand, 1932, 264 p.

Chenel, Eugénie, *La terre se venge : roman du terroir*, Montréal, Édouard Garand, 1932, 110 p.

Choquette, Robert, *À travers les vents*, Montréal, Édouard Garand, 1925, 138 p.

Doutremont, Henri [pseudo. de Georges Bugnet], *Le lys de sang*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 7, 1923, 64 p.

———, *Nipsya*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 11, 1924, 68 p.

Féron, Jean, [pseudo. de Joseph-Marc-Octave-Antoine Lebel], *L'aveugle de Saint-Eustache*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 10, 1924, 80 p.

———, *La revanche d'une race*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 14, 1925, 124 p.

———, *La taverne du diable*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 22, 1926, 75 p.

———, *Le patriote*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 24, 1926, 68 p.

———, *Le manchot de Frontenac*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 26, 1926, 96 p.

———, *La besace de haine*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 31, 1927, 107 p.

———, *Le siège de Québec (1759)*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 33, 1927, 96 p.

———, *Les trois grenadiers (1759)*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 37, 1927, 74 p.

———, *Le mendiant noir (1752)*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 40, 1928, 80 p.

———, *Le capitaine Aramèle*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 43, 1928, 76 p.

———, *Jean de Brébeuf*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 48, 1928, 76 p.

———, *La corvée*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 53, 1929, 68 p.

———, *L'échafaud sanglant*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 60, 1929, 64 p.

———, *L'homme aux deux visages*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 61, 1930, 72 p.

———, *L'étrange musicien*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 64, 1930, 64 p.

Féron, Jean, Alexandre Huot, Jules Larivière et Ubald Paquin, *La digue dorée. Le roman des quatre*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 30, 1927, 80 p.

Francoeur, Louis et Philippe Panneton, *Littératures... À la manière de... [nos auteurs canadiens]*, Montréal, Édouard Garand, 1924, 132 p.

Hartex, Pierre, *Le mystère des Mille-îles*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 34, 1927, 56 p.

Huot, Alexandre, *Le trésor de Bigot*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 23, 1926, 68 p.

———, *La ceinture fléchée*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 28, 1926, 48 p.

———, *L'impératrice de l'Ungava*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 38, 1927, 64 p.

Jarret, Andrée, *L'expiatrice*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 7, 1925, 64 p.

Lacerte, A.-B., *Roxane*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 13, 1924, 80 p.

———, *L'ombre du beffroi*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 17, 1925, 100 p.

———, *Le bracelet de fer*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 29, 1926, 128 p.

———, *Le mystérieux monsieur de l'Aigle*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 39, 1928, 140 p.

Larivière, Jules, *L'associée silencieuse*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 16, 1925, 81 p.

Lavoie, Émile, *Le grand sépulcre blanc*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 19, 1925, 84 p.

Lebel, Joseph-Marc-Octave-Antoine, *Boeufs roux*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 55, 1929, 80 p.

———, *La petite Canadienne*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 72, 1931, 75 p.

Loiselle, Alphonse, *Le pont rouge*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 69, 1930, 64 p.

Loranger, Jean-Aubert, *Le village : contes et nouvelles du terroir*, Montréal, Édouard Garand, 1925, 43 p.

Nel, Jean, *L'empoisonneur*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 42, 1928, 76 p.

———, *La flamme qui vacille*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 67, 1930, 48 p.

Nelligan, Émile, *Émile Nelligan et son oeuvre*, Montréal, Édouard Garand, 1925, 166 p.

Paquin, Ubald, *La cité dans les fers*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 21, 1926, 72 p.

———, *Le mort qu'on venge*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 25, 1926, 72 p.

———, *Le lutteur*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 32, 1927, 68 p.

———, *Les caprices du cœur*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 36, 1927, 56 p.

———, *Le massacre dans le temple*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 44, 1928, 56 p.

———, *La mystérieuse inconnue*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 56, 1929, 48 p.

———, *Le mirage*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 66, 1930, 56 p.

———, *Œil pour œil. Récit de Sydney Jones*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 74, 1931, 51 p.

———, *La rançon*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 75, 1943, 48 p.

Parenteau, Anatole, *La voix des sillons*, Montréal, Édouard Garand, 1932, 131 p.

Provençal, François, *Fleur lointaine*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 27, 1926, 76 p.

———, *La crise*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 59, 1929, 64 p.

Raïche, Joseph, *Au creux des sillons. Contes et nouvelles*, Montréal, Édouard Garand, 1936, 58 p.

Simon, Jean-François, *L'écrin disparu*, Montréal, Édouard Garand, 1927, 168 p.

Willaume, Prosper, *L'île au massacre*, Montréal, Édouard Garand, coll. « Le roman canadien », no 46, 1928, 80 p.

Réception critique et articles de journaux de l'époque:

[Anonyme], « Sur la scène de l'actualité. M. Édouard Garand », *La Presse*, s.d., s.p.

[Anonyme], « *La Métisse*. Roman canadien inédit », *Le Courrier de St-Hyacinthe*, 16 novembre 1923, p. 3.

[Anonyme], « Entretien littéraire. *Le Lys de sang* », *La Presse*, 10 janvier 1924, p. 6.

[Anonyme], « Entretien littéraire. *Nipsya* », *La Presse*, 24 septembre 1924, p. 6.

[Anonyme], « Progrès de l'industrie du livre canadien », *La Presse*, vol. XLI, no 118, 6 mars 1925, p. 11.

Arles, Henri d', [pseudo. d'Henri Beaudé], « Y a-t-il une littérature canadienne? », *La Presse*, vol. XXXVII, no 10, 12 novembre 1920, p. 21.

———, « Avons-nous une littérature? », *Le Devoir*, vol. XII, no 48, 28 février 1921, p. 4.

Bégin, Louis-Nazaire, « Motifs, programme, ressources », *L'Action sociale catholique et l'œuvre de la presse catholique*, Québec, Marcotte, 1907, p. 10.

Charbonneau, Robert, « Nos écrivains doivent être Canadiens », *Notre Temps*, 1^{er} février 1947, p. 1 et p. 6.

Charbonnier, Félix, « *L'Expiatrice*, Roman Canadien Inédit par Andrée Jarret », s.d., s.p.

———, « Critique littéraire. *La Métisse*, roman canadien par Jean Féron, 2^e édition », *La Presse*, 6 mars 1926, p. 60.

———, « Critique littéraire. *Le siège de Québec*, par Jean Féron », *La Presse*, s.d., s.p.

Corner, Horace C. et Arnold W. Thomas (dir.), « Canadian Newspaper and Magazine Directory », *Canadian Almanac and Legal and Court Directory for the Year 1925*, Toronto, Copp Clark Company Ltd, 1925, p. 401.

———, « Canadian Newspaper and Magazine Directory », *Canadian Almanac and Legal and Court Directory for the Year 1926*, Toronto, Copp Clark Company Ltd, 1926, p. 407.

———, « Canadian Newspaper and Magazine Directory », *Canadian Almanac and Legal and Court Directory for the Year 1927*, Toronto, Copp Clark Company Ltd, 1927, p. 412.

———, « Canadian Newspaper and Magazine Directory », *Canadian Almanac and Legal and Court Directory for the Year 1928*, Toronto, Copp Clark Company Ltd, 1928, p. 419.

———, « Canadian Newspaper and Magazine Directory », *Canadian Almanac and Legal and Court Directory for the Year 1929*, Toronto, Copp Clark Company Ltd, 1929, p. 437.

———, « Canadian Newspaper and Magazine Directory », *Canadian Almanac and Legal and Court Directory for the Year 1930*, Toronto, Copp Clark Company Ltd, 1930, p. 440.

Gagnepetit, Jean-Baptiste, [pseudo. de Jules Hellbronner], « Les auteurs et les industries du livre », *La Presse*, vol. XXXVII, no 184, 10 juin 1921, p. 18.

Grignon, Claude-Henri, « Et le globe tourne... Notre littérature existe », *En avant!*, vol. 1, no 23, 18 juin 1937, p. 3.

Lalande, Louis, « Dis-moi ce que tu lis et je te dirai ce que tu es », *Le Devoir*, vol. XXI, no 13, 18 janvier 1930, p. 45.

Larivière, Jules-Ernest, « *L'Expiatrice*, par Andrée Jarret », *La Presse*, s.d., s.p.

Léger, Jules, « Snobisme en littérature », *Le Quartier latin*, vol. XVI, no 12, 17 janvier 1935, p. 7.

Le Jeune, Gérard, « Roman de Mme A.-B. Lacerte », *Le Passe-temps*, no 765, mai 1925, p. 79.

L.F., « Les livres. *La Métisse* », *La Patrie*, 24 novembre 1923, p. 39.

Lortie, Léon, « "Le Roman canadien" ». Initiative heureuse », *Le Quartier latin*, vol. VI, no 13, 13 novembre 1923, p. 1.

Lotte, Céline, « Dis-moi ce que tu lis », *Le Bien Public*, vol. XXIV, no 71, 16 février 1933, p. 5.

Mercier, Ernest, « Une chicane de littérateurs canadiens », *Le Semeur*, vol. XXI, no 8, mars 1925, p. 193-199.

Montigny, Louvigny de, « Existe-t-il une littérature canadienne-française ? », *La Revue populaire*, vol. XXIX, no 9, septembre 1936, p. 8.

Morin, Victor, « On demande des auteurs », *La Revue moderne*, vol. IV, no 11, septembre 1923, p. 9.

Plamondon, Aimé, « Un péril sérieux pour notre littérature », *Le Terroir*, vol. VIII, no 4, août 1927, p. 53.

R. G., « Si nous avions une littérature », *Le Canada*, vol. XXXII, no 185, 10 novembre 1934, p. 2.

Savard, Adjutor, « Le Livre et le Journal », *La Patrie*, vol. XLVII, no 230, 23 novembre 1925, p. 8.

Corpus critique

Abebooks.com, en ligne, < <https://www.abebooks.com> >, consulté le 28 avril 2019.

Allard, Jacques, « Éditer, creuser, critiquer », *Voix et Images*, vol. 16, no 2, 1991, p. 332-336.

Allard, Yvon, *Paralittératures*, Montréal, La Centrale des bibliothèques, coll. « Sélections documentaires », no 2, 1979, 728 p.

Angenot, Marc, *Le roman populaire. Recherches en paralittérature*, Montréal, Presses de l'université du Québec, coll. « Genres et discours », 1975, 145 p.

Arès, Raymond et Maurice Lemire, « ‘La cité dans les fers’ et autres romans d’Ubald Paquin », dans Lemire, Maurice (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. T. 2 : 1900 à 1939*, 2^e éd. rev. et corr., Montréal, Fides, 1987 [1980], p. 236-241.

Aron, Paul, Denis Saint-Jacques et Alain Viala (dir.), *Le dictionnaire du littéraire*, 2e éd. rev. et augm., Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige Dicos poche », 2006 [2002], 654 p.

Aron, Paul, et Alain Viala, *Sociologie de la littérature*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », no 777, 2006, 127 p.

Barrett, Caroline et Michel René, « Littérature de masse au Québec », *The French Review*, vol. 53, no 6, mai 1980, p. 872-879.

Barthes, Roland, « Réflexion sur un manuel », *Oeuvres complètes III. Livres, textes, entretiens. 1968-1971*, Paris, Seuil, 2002 [1971], p. 945.

Bernier, Silvie, « L’illustration du ‘roman canadien’ », dans Michon, Jacques (dir.), *L’édition du livre populaire*, Sherbrooke, Éd. Ex Libris, coll. « Études sur l’édition », 1988, p. 77-110.

Biron, Michel, François Dumont et Élisabeth Nardout-Lafarge, *Histoire de la littérature québécoise*, Montréal, Boréal, 2007, 689 p.

Bleton, Paul et Robert Bonaccorsi (dir.), « La littérature populaire au Québec », *Cahiers pour la littérature populaire*, no 8-9, automne 1987, 115 p.

Bleton, Paul, « Services secrets québécois. Les espions de la paralittérature des années 1940-1960 », *Voix et Images*, vol. 18, no 52, automne 1992, p. 118-141.

———, « La Paralittérature québécoise. Essai d'un panorama systémique », dans Duchet, Claude et Stéphane Vachon (dir.), *La recherche littéraire. Objets et méthodes*, Montréal, XYZ, coll. « Théorie et littérature », 1998 [1993], p. 254-266.

Bleton, Paul et Anne Vassal, « Chapitre 3. Une approche sociologique de l'autre littérature », Manuel « Littérature de masse », Québec, Éd. Télé-université, 2002 (1990), p. 187-251.

Bonenfant, Joseph, André Brochu et Gilles Marcotte, « Débat. La littérature de masse. Des romans pour pas cher. La littérature de masse sous le scalpel des universitaires », *Voix et Images*, vol. 10, no 1, automne 1984, p. 130-139.

Bordeleau, Francine, « Les Mystères de la "littérature populaire" », *Lettres québécoises*, no 102, été 2001, p. 13-16.

Boschetti, Anna, *Sartre et "Les Temps modernes" : une entreprise intellectuelle*, Paris, Minuit, 1985, 326 p.

Bourdieu, Pierre, « Mais qui a créé les créateurs ? », *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1981, p. 207-221.

———, « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 89, septembre 1991, p. 4-46.

———, *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, coll. « Points Essais », 1998 [1992], 568 p.

Bourdieu, Pierre, et Loïc Wacquant, « La logique des champs », *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil, coll. « Libre examen – Politique », 1992, p. 71-90.

Bourget, Paul, Gérard d'Houville, Henri Duvernois et Pierre Benoît, *Le Roman des quatre*, Paris, Plon, 1923, 342 p.

Bouveresse, Jacques et Daniel Roche (dir.), *La liberté par la connaissance. Pierre Bourdieu (1930-2002)*, Paris, Odile Jacob, coll. « Collège de France », 2004, 346 p.

Boyer, Alain-Michel, *La paralittérature*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je? », no 2673, 1992, 127 p.

———, *Les paralittératures*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2008, 124 p.

Cerisier, Alban, *Une histoire de « la NRF »*, Paris, Gallimard, coll. « Hors série Connaissance », 2009, 624 p.

Champagne, Patrick, Louis Pinto et Gisèle Sapiro (dir.), *Pierre Bourdieu. Sociologue*, Paris, Fayard, 2004, 470 p.

Chartier, Daniel, *L'émergence des classiques. La réception de la littérature québécoise des années 1930*, Montréal, Fides, coll. « Nouvelles études québécoises », 2000, 307 p.

———, « Introduction : “Une œuvre populaire d’affirmation autochtone” », « Chronologie » et « Bibliographie et réception », dans Huot, Alexandre, *L’Impératrice de l’Ungava*, Éd. Imaginaire du Nord : Laboratoire international d’étude multidisciplinaire comparée des représentations du Nord, coll. « Jardin de givre », Montréal, 2004, p. 5-47 ; 299-302 ; 303-312.

———, « Chapitre 7 : La réception », dans Saint-Jacques, Denis et Lucie Robert (dir.), *La vie littéraire au Québec. T. 6 : 1919-1933*, Québec, Les Presses de l’université Laval, 2010, p. 449-503.

Chartier, Roger, Henri Martin et Jean-Pierre Vivet (dir.), *Histoire de l’édition française. T. 3 : Le temps des éditeurs. Du Romantisme à la Belle Époque*, Paris, Promodis, 1986, 539 p.

———, *Histoire de l’édition française. T. 4 : Le livre concurrencé. 1900-1950*, Paris, Promodis, 1986, 609 p.

Chassay, Jean-François, « Le progrès en question. Beaugrand et Simon face aux États-Unis », *Voix et Images*, vol. 24, no 1, 1998, p. 168-179.

Compagnon, Antoine, « Chapitre XII. L’épuisement de la littérature et son éternel recommencement », dans Tadié, Jean-Yves, *La littérature française. Dynamique et histoire T. 2*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 2007, p. 783- 802.

Compère, Daniel (dir.), *Dictionnaire du roman populaire francophone*, Paris, Nouveau Monde, 2007, 490 p.

Couegnas, Daniel, *Introduction à la paralittérature*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 1992, 200 p.

Couture, André, « Emma-Adèle Bourgeois. Reine du roman populaire », *Le Droit*, 15 mars 1999, p. 27.

Dubois, Jacques, « Pour une critique littéraire sociologique », dans Escarpit, Robert (dir.), *Le littéraire et le social. Éléments pour une sociologie de la littérature*, Paris, Flammarion, coll. « Science de l’homme », 1970, p. 55-75.

———, *L'institution de la littérature. Introduction à une sociologie*, Bruxelles, Labor, Paris, Nathan, coll. « Dossiers Média », 1978, 188 p.

———, « L'institution du texte », dans Neefs, Jacques et Marie-Claire Ropars (dir.), *La politique du texte. Enjeux sociocritiques*, Lille, Presses universitaires de Lille, coll. « Problématiques », 1992, p. 125-144.

Durand, Pascal, et Anthony Glinoe, *Naissance de l'Éditeur. L'édition à l'âge romantique*, Paris, Bruxelles, Les Impressions nouvelles, 2005, 231 p.

Durocher, René, Paul-André Linteau et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain. T. 1 : De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal, coll. « Boréal compact », no 14, 1989 [1979], 758 p.

Durocher, René, Paul-André Linteau, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain. T. 2 : Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, coll. « Boréal compact », no 15, 1989 [1986], 834 p.

Encrevé, Pierre et Rose-Marie Lagrave (dir.), *Travailler avec Bourdieu*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 2005 [2003], 364 p.

Escarpit, Robert, *Sociologie de la littérature*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », no 777, 1958, 127 p.

———, « Le littéraire et le social », dans Escarpit, Robert (dir.), *Le littéraire et le social. Éléments pour une sociologie de la littérature*, Paris, Flammarion, coll. « Science de l'homme », 1970, p. 9-54.

———, « Succès et survie littéraires », dans Escarpit, Robert (dir.), *Le littéraire et le social. Éléments pour une sociologie de la littérature*, Paris, Flammarion, coll. « Science de l'homme », 1970, p. 129-163.

Estivals, Robert, « Création, consommation et production intellectuelles », dans Escarpit, Robert (dir.), *Le littéraire et le social. Éléments pour une sociologie de la littérature*, Paris, Flammarion, coll. « Science de l'homme », 1970, p. 165-203.

Everett, Jane, « Orthodoxie et hétérodoxie littéraires. Le cas du Québec vers 1900 », *Littératures*, no 1, 1988, p. 91-124.

Filteau, Claude, « Notre héritage des années 30. Un romancier fasciste des années 30. Ubald Pâquin [sic] », *Voix et Images*, vol. 3, no 1, septembre 1977, p. 40-53.

———, « Les romans historiques de Jean Féron et le messianisme canadien-français », *Voix et Images*, vol. 5, no 3, printemps 1980, p. 545-556.

Fondaneche, Daniel, *Paralittératures*, Paris, Vuibert, 2005, 734 p.

Fortin, Andrée, « Les intellectuels à travers leurs revues », *Recherches sociographiques*, vol. 31, no 2, 1990, p. 169-200.

Fortin, Marie-Claude, « ‘Histoire de la littérature québécoise’. Les écrits restent », *La Presse*, cahier « Lectures », 26 août 2007, p. 3.

Fouché, Pascal, « Le métier d’éditeur », dans Chartier, Roger, Henri Martin et Jean-Pierre Vivet (dir.), *Histoire de l’édition française. T. 4 : Le livre concurrencé. 1900-1950*, Paris, Promodis, 1986, p. 142-143.

Friskney, Janet B., et Carole Gerson, « Les écrivains et le marché de la littérature », dans Michon, Jacques et Carole Gerson (dir.), *Histoire du livre et de l’imprimé au Canada. Vol. 3 : de 1918 à 1980*, Montréal, Presses de l’université de Montréal, 2007, p. 140.

Gagnon, Claude-Marie et Sylvie Provost, « La consommation littérature de masse. Présentation », *Études littéraires*, vol. 15, no 2, août 1982, p. 127-132.

Gagnon, Claude-Marie, « Autobiographie religieuse et roman sentimental québécois », *Études littéraires*, vol. 16, no 3, 1983, p. 441-462.

———, « La censure au Québec », *Voix et Images*, vol. 9, no 1, 1983, p. 103-117.

———, « Les Éditions Édouard Garand et la culture populaire québécoise », *Voix et Images*, vol. 10, no 1, automne 1984, p. 119-129.

Gagnon, Claude-Marie et Denis Saint-Jacques, « Histoire de la littérature populaire au Québec », *Nuit blanche*, no 15, novembre 1984, p. 44-45.

Gagnon, Jean, « Les livres de récompense et la diffusion de nos auteurs de 1856 à 1931 », *Cahiers de bibliologie*, vol. 1, 1980, p. 3-24.

Garand, Dominique, Robert Giroux et Jean-Marc Lemelin (dir.), *Le spectacle de la littérature. Les aléas et les avatars de l’institution*, Montréal, Triptyque, 1984, 251 p.

Goulet, Marc-André et François Landry, « Chapitre XI. L’édition populaire. Édouard Garand », dans Michon, Jacques (dir.), *Histoire de l’édition littéraire au Québec au XX^e siècle. Vol. 1 : La naissance de l’éditeur, 1900-1939*, Montréal, Fides, 1999, p. 313-335.

Groulx, Lionel, *L’appel de la race*, Montréal, Fides, coll. « Biblio Fides », 2015 [1922], 230 p.

Hamel, Réginald (dir.), *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord*, Éd. mise à jour, corr. et augm., Montréal, Fides, 1989 [1976], 1364 p.

———, « Postface », « Interview » et « Bibliographie pratique », dans Paquin, Ubald, *Jules Faubert, roi du papier*, suivi de *Les caprices du cœur*, Montréal, Guérin, coll. « Le Hibou blanc », 1991 [1923], p. 379-394, p. 399-434, p. 435-445.

———, « Une écriture prolétarienne de droite », *Les saisons littéraires*, no 3, 1995, Montréal, Guérin, coll. « Littérature », 1995, p. 15-34.

Hébert, Pierre, « Les études littéraires québécoises. Par où continuer ? », dans Dumont, François et Louise Milot, *Pour un bilan prospectif de la recherche en littérature québécoise*, Québec, Nuit Blanche, coll. « Les Cahiers du Centre de recherche en littérature québécoise », série « Séminaires », no 5, 1993, p. 11-28.

Hébert, Pierre et Élise Salaün, *Censure et littérature au Québec. T. 2 : Des Vieux Couvents au plaisir de vivre. 1920-1959*, Montréal, Fides, 2004, 255 p.

Horellou-Lafarge, Chantal et Monique Segré, *Sociologie de la lecture*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2003, 124 p.

Hudon, Jean-Guy, « Alexandre Huot, “L’Impératrice de l’Ungava” », *Nuit blanche*, no 103, été 2006.

Imbert, Patrick, « Intertexte, lecture/écriture canonique et différence », *Études françaises*, vol. 29, no 1, 1993, p. 153-168.

Jauss, Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1990 [1972], 305 p.

Kalifa, Dominique, *L’Encre et le sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque*, Paris, Fayard, 1995, 350 p.

Koffeman-Bijman, Maaïke Neeltje, « À la conquête du champ littéraire », *Entre Classicisme et Modernité. La « Nouvelle Revue Française » dans le champ littéraire de la Belle Époque*, thèse de doctorat, Université d’Utrecht, 2003, p. 81-127.

Lahaise, Robert, *Une histoire du Québec par sa littérature. 1914-1939*, Montréal, Guérin, 1998, 767 p.

Lahire, Bernard (dir.), *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu. Dettes et critiques*, Éd. rev. et augm., Paris, La Découverte, coll. « Sciences humaines et sociales », 2001 [1999], 318 p.

Laliberté, G.-Raymond, *Une société secrète. L’Ordre de Jacques Cartier*, Montréal, Hurtubise, coll. « L’homme dans la société », 1983, 395 p.

Lamonde, Yvan (dir.), *L’imprimé au Québec. Aspects historiques. 18^e-20^e siècles*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. « Culture savante », no 2, 1983, 368 p.

Landry, François, « Les éditions Édouard Garand et les années 20 », dans Michon, Jacques (dir.), *L'édition du livre populaire. Études sur les éditions Édouard Garand, de l'Étoile, Marquis, Granger Frères, Sherbrooke*, Éd. Ex Libris, coll. « Études sur l'édition », 1988, p. 35-73.

———, *Beauchemin et l'édition au Québec. 1840-1940. Une culture modèle*, Montréal, Fides, 1997, 367 p.

Lanthier, Pierre et Guildo Rousseau (dir.), *La culture inventée. Les stratégies culturelles aux 19^e et 20^e siècles*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1992, 369 p.

Lemire, Maurice, *Les grands thèmes nationalistes du roman historique canadien-français*, Québec, Presses de l'université Laval, coll. « Vie des lettres canadiennes », no 8, 1970, 281 p.

——— (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. T. 2 : 1900 à 1939*, 2^e éd. rev. et corr., Montréal, Fides, 1987 [1980], 1386 p.

———, « Introduction à la littérature québécoise. 1900-1939 », *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. T. 2 : 1900 à 1939*, 2^e éd. rev. et corr., Montréal, Fides, 1987 [1980], 171 p.

———, *Le mouvement régionaliste dans la littérature québécoise. 1902-1940*, Québec, Nota Bene, 2007, 305 p.

Lemire, Maurice et Michel Lord (dir.), *L'institution littéraire. Actes du colloque*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, Centre de recherche en littérature québécoise, 1986, 217 p.

Lemire, Maurice et Denis Saint-Jacques (dir.), *La vie littéraire au Québec. T. 5 : 1895-1918*, Québec, Les Presses de l'université Laval, 2005, 680 p.

Luneau, Marie-Pier, « L'auteur en quête de sa figure. Évolution de la pratique du pseudonyme au Québec, des origines à 1979 », *Voix et Images*, no 88, automne 2004, p. 13-27.

MacLaren, Ian S. et Claudine Potvin (dir.), *Questions of Funding, Publishing and Distribution. Proceedings of a Conference 'Towards a History of the Literary Institution dans Canada 2. Questions d'édition et de diffusion. Actes de la conférence « Vers une histoire de l'institution littéraire au Canada 2 »*, Edmonton, University of Alberta, Research Institute for Comparative Literature, 1989, 167 p.

Mailhot, Laurent, *La littérature québécoise depuis ses origines. Essai*, Montréal, Typo, 1997, 445 p.

Marcotte, Gilles, « Institutions et courants d'air », *Liberté*, no 134, vol. XXIII, no 2, mars-avril 1981, p. 5-14.

Mativat, Daniel, *Le métier d'écrivain au Québec (1840-1900). Pionniers, nègres ou épiciers des lettres?*, Montréal, Triptyque, 1996, 510 p.

Mélançon, Robert, *Qu'est-ce qu'un classique québécois?*, Montréal, Fides et Presses de l'université de Montréal, coll. « Les grandes conférences », 2004, 58 p.

Michaud, Ginette, « Introduction », *Répertoire numérique détaillé du fonds Édouard Garand (P64)*, Montréal, Service des archives, Université de Montréal, coll. « Publications du Service des archives », no 34, 1978, 127 p.

Michaud, Marie-Yolande, « Le pastiche littéraire ou la création critique au Québec. Le cas de « Littératures... À la manière de... [nos auteurs canadiens] » par Louis Francoeur et Philippe Panneton », Mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke, 2002, 180 f.

Michon, Jacques, « L'édition au Québec de 1764 à 1974 », *Voix et Images*, vol. 9, no 2, 1984, p. 155-159.

———, « L'édition littéraire au Québec. 1940-1960 », dans Bernier, Silvie (dir.), *L'édition littéraire au Québec de 1940 à 1960*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, coll. « Cahiers d'études littéraires et culturelles », no 9, 1985, p. 1-26.

———, « Introduction. L'édition du roman populaire », *L'édition du livre populaire. Études sur les éditions Édouard Garand, de l'Étoile, Marquis, Granger Frères*, Sherbrooke, Ex Libris, coll. « Études sur l'édition », 1988, p. 7-34.

——— (dir.), *L'édition du livre populaire. Études sur les éditions Édouard Garand, de l'Étoile, Marquis, Granger Frères*, Sherbrooke, Ex Libris, coll. « Études sur l'édition », 1988, 204 p.

——— (dir.), *Éditeurs transatlantiques. Études sur les Éditions de l'Arbre, Lucien Parizeau, Fernand Pilon, Serge Brousseau, Mangin, B. D. Simpson*, Sherbrooke, Montréal, Ex Libris, Triptyque, coll. « Études sur l'édition », 1991, 244 p.

———, « Albert Lévesque. Entre "individualistes" et nationalistes », *L'édition littéraire en quête d'autonomie. Albert Lévesque et son temps*, Québec, Les Presses de l'université Laval, 1994, p. 101-114.

———, *Fides. La grande aventure éditoriale du père Paul-Aimé Martin*, Montréal, Fides, 1998, 386 p.

——— (dir.), *Histoire de l'édition littéraire au Québec au XXe siècle. T. 1 : La naissance de l'éditeur 1900-1939*, Montréal, Fides, 1999, 482 p.

——— (dir.), *Histoire de l'édition littéraire au Québec au XXe siècle. T. 2 : Le temps des éditeurs 1940-1959*, Montréal, Fides, 1999, 540 p.

———, « Édition », dans Aron, Paul, Denis Saint-Jacques et Alain Viala (dir.), *Le dictionnaire du littéraire*, 2^e éd. rev. et augm., Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige Dicos poche », 2006 [2002], p. 174-176.

———, « L'édition en français », dans Michon, Jacques et Carole Gerson (dir.), *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada. T. 3 : de 1918 à 1980*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 2007, 638 p.

Moisan, Clément, *Comparaison et raison. Essais sur l'histoire et l'institution des littératures canadienne et québécoise*, Lasalle, Hurtubise HMH, coll. « Constantes », 1986, 180 p.

——— (dir.), *L'histoire littéraire. Théories, méthodes, pratiques*, Québec, Les Presses de l'université Laval, 1989, 284 p.

Mollier, Jean-Yves, *La lecture et ses publics à l'époque contemporaine. Essais d'histoire culturelle*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Nœud gordien », 2001, 186 p.

Nadeau, Vincent et Michel René, « Histoire d'une littérature industrielle », Bouchard, Guy [et al.], *Le phénomène IXE-13*, Québec, Presses de l'université Laval, coll. « Vie des lettres québécoises », 1984, p. 8-70.

Olivier-Martin, Yves, *Histoire du roman populaire en France. De 1840 à 1980*, Paris, Albin Michel, 1980, 301 p.

Paquin, Ubald, *Jules Faubert, roi du papier*, Montréal, Imprimerie Pierre R. Bisailon, 1923, 165 p.

———, *Jules Faubert, roi du papier*, suivi de *Les caprices du cœur*, Montréal, Guérin, coll. « Le Hibou blanc », 1991 [1923], 471 p.

Parinet, Élisabeth, « L'édition littéraire. 1890-1914 », dans Chartier, Roger, Henri Martin et Jean-Pierre Vivet (dir.), *Histoire de l'édition française. T. 4 : Le livre concurrencé. 1900-1950*, Paris, Promodis, 1986, p. 161-209.

———, *La librairie Flammarion. 1875-1914*, Paris, IMEC, coll. « L'édition contemporaine », 1992, 404 p.

———, *Une histoire de l'édition à l'époque contemporaine. XIX^e – XX^e siècle*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 2004, 489 p.

Parinet, Élisabeth et Valérie Tesnière, « Une entreprise. La maison d'édition », dans Chartier, Roger, Henri Martin et Jean-Pierre Vivet (dir.), *Histoire de l'édition française. T. 4 : Le livre concurrencé. 1900-1950*, Paris, Promodis, 1986, p. 131-160.

Robert, Lucie, *Discours critique et discours historique dans le Manuel d'histoire de la littérature canadienne de langue française de Mgr. Camille Roy*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. « Edmond-de-Nevers », no 1, 1982, 196 p.

———, « Prolégomènes à une étude sur les transformations du marché du livre au Québec (1900-1940) », dans Lamonde, Yvan (dir.), *L'imprimé au Québec. Aspects historiques. 18^e-20^e siècle*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. « Culture savante », 1983, p. 226 - 239.

———, « Institution, forme institutionnelle et droit », dans Lemire, Maurice (dir.), *L'institution littéraire*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986, p. 17-26.

———, « D'Angéline de Montbrun à la Chair décevante. La naissance d'une parole féminine autonome dans la littérature québécoise », *Études littéraires*, vol. 20, no 1, 1987, p. 99-110.

———, *L'institution du littéraire au Québec*, Québec, Presses de l'université Laval, coll. « Vie des lettres québécoises », 1989, 272 p.

———, « L'institution littéraire », dans Lemieux, Denise (dir.), *Traité sur la culture*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 2002, p. 343-359.

Robillard, Denise, *L'Ordre de Jacques Cartier. Une société secrète pour les Canadiens français catholiques. 1926-1965*, Montréal, Fides, 2009, 541 p.

Roy, Fernande, *Histoire des idéologies au Québec aux XIX^e et XX^e siècles*, Montréal, Boréal, coll. « Boréal express », no 8, 1993, 127 p.

———, *Histoire de la librairie au Québec*, Montréal, Leméac, 2000, 238 p.

Saint-Germain, Richard, « Les pulps québécois. Une littérature souterraine », dans Fortin, Nicole et Jean Morency (dir.), *Littérature québécoise. Les nouvelles voix de la recherche*, Montréal, Nuit blanche, coll. « Les Cahiers du CRELIQ », 1994, p. 147-154.

Saint-Jacques, Denis et Lucie Robert (dir.), *La vie littéraire au Québec. T.6 : 1919-1933*, Québec, Les Presses de l'université Laval, 2010, 748 p.

Saint-Jacques, Denis et Alain Viala, « À propos du champ littéraire. Histoire, géographie, histoire littéraire », *Annales HSS*, vol. XLIX, no 2, mars-avril 1994, p. 395-406.

Sicard, Brigitte, « L'enjeu d'un concept. Le nationalisme littéraire des années 30 », *Voix et Images*, vol. 3, no 1, septembre 1977, p. 71-80.

Simonin, Anne, *Les Éditions de Minuit, 1942-1955 : le devoir d'insoumission*, Paris, IMEC, 2002 [1994], 528 p.

Sirois, Antoine, « L'étranger de race et d'ethnie dans le roman », *Recherches sociographiques*, vol. 23, no 1-2, 1982, p. 187-204.

Spehner, Norbert, « Répertoire bibliographique des instruments paralittéraires au Québec », dans Bleton, Paul et Robert Bonaccorsi (dir.), « La littérature populaire au Québec », *Cahiers pour la littérature populaire*, no 8-9, automne 1987, p. 99-110.

———, *Le roman policier en Amérique française. Essai critique et guide de lecture analytique du roman policier, d'espionnage, d'aventures et de politique-fiction francophone*, Québec, Alire, 2000, 418 p.

University of Saskatchewan, « La collection Féron-Lebel », *University of Saskatchewan. University Library. University Archives & Special Collections. Féron-Lebel Collection*, en ligne, < https://library.usask.ca/archives/collections/manuscripts-and-collections/pdf/La_Collection_Feron_Lebel.pdf >, consulté le 20 avril 2019.

Vanderpelen-Diagre, Cécile, *Mémoire d'y croire. Le monde catholique et la littérature au Québec (1920-1960)*, Montréal, Nota Bene, 2007, 150 p.

Viau, Robert, « L'araignée dans le plafond », *Santé mentale au Québec*, vol. 15, no 2, 1990, p. 47-72.

Vincent, Josée, « Les politiques du livre au Québec », dans Michon, Jacques et Carole Gerson (dir.), *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada, Vol. 3 : de 1918 à 1980*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 2007, p. 45-46.